



Revendiquer le droit au logement : Examen des conditions de logement des Métis par la défenseure fédérale du logement, en collaboration avec le gouvernement de la Métis Nation – Saskatchewan



Bureau du défenseur fédéral du logement, Commission canadienne des droits de la personne

344, rue Slater, 8e étage Ottawa (Ontario) K1A 1E1

Numéro sans frais : 1-888-214-1090 | **ATS :** 1-888-643-3304

Télécopieur : 613-996-9661 | <http://www.logementccdp.ca>

Comment citer ce rapport :

Le bureau du défenseur fédéral du logement, 2024. *Revendiquer le droit au logement : Examen des conditions de logement des Métis par la défenseure fédérale du logement, en collaboration avec le gouvernement de la Métis Nation – Saskatchewan.*

Ottawa : Le bureau du défenseur fédéral du logement.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par la Commission canadienne des droits de la personne, 2024.

Nº de catalogue : HR34-23/2024F-PDF

ISBN : 978-0-660-72932-9

Table des matières

Avant-propos de la Métis Nation – Saskatchewan	1
Avant-propos de la défenseure fédérale du logement	3
Introduction	6
Collaborer avec les Métis	7
Objectif du rapport	7
Langage et terminologie	8
Normes internationales et cadre national	8
Partie 1 : L’Histoire des Métis en Saskatchewan	11
Avant la Confédération, la traite des fourrures et les premiers établissements métis en Saskatchewan	11
Louis Riel, la résistance de la rivière Rouge et l’Acte du Manitoba	12
La diaspora de la colonie de la rivière Rouge et l’installation en Saskatchewan	14
Commission des certificats – 1885-1924	16
Les communautés des réserves routières et les fermes métisses	18
Plaidoyer en faveur d’une assise territoriale et d’un titre de propriété métis	19
Le croisement de l’histoire et du logement adéquat	20
Principales observations et préoccupations de la défenseure	20
Programmes d’autonomie gouvernementale et de logement proposés par la MN-S	21
Partie 2 : Observations	27
Données actuelles sur les Métis en Saskatchewan	27
Saskatoon	30
Les dépendances, l’itinérance et le manque de soutien à Saskatoon	30
Solutions et soutiens au logement dirigés par les Métis à Saskatoon	35
Les principales observations et préoccupations de la défenseure à Saskatoon	45
North Battleford	47
Nord de la Saskatchewan	53
Pinehouse	53
Île-à-la-Crosse	60
La Loche	62
Timber Bay	65

Nipawin	66
Prince Albert	69
Les principales observations et préoccupations de la défenseure au nord de la Saskatchewan	74
Partie 3 : Recommandations	78
Recommandations pour les municipalités.....	78
Recommandations pour le gouvernement de la Saskatchewan	78
Recommandations pour le gouvernement fédéral	83
Recommandations conjointes aux gouvernements fédéral et provincial et à la MN-S	85

Avant-propos de la Métis Nation – Saskatchewan

La Métis Nation – Saskatchewan (MN–S) étaient heureuse d’accueillir la défenseure fédérale du logement, qui effectuait une visite officielle pour observer de première main les lacunes en matière de logement et d’infrastructure auxquelles sont confrontés les citoyens métis de la Saskatchewan. Ces lacunes sont graves et sont le résultat de plus d’un siècle de déplacements forcés et de dépossession.

En tant que gouvernement, nous nous sommes engagés à combler les lacunes constatées dans la province, y compris dans les régions du Nord. Nous saluons les efforts déployés par la défenseure pour attirer l’attention sur ce que vivent les Métis en Saskatchewan. Nous sommes à un moment critique de notre histoire. L’avenir nous sourit, mais en même temps, mon cœur est lourd pour ceux qui souffrent de problèmes de dépendance et de santé mentale et leur famille. Je ne peux m’empêcher de penser que nous perdons une partie de la prochaine génération, ce qui est absolument inacceptable.

Nous sommes fiers des efforts que nous déployons pour servir notre peuple au moyen de programmes et de politiques qui permettent à ses membres de renouer avec nos communautés et de se rétablir en tant qu’individus. Nous avons fait beaucoup de chemin en peu de temps, mais nous savons qu’il reste encore beaucoup à faire, et nous ne pouvons pas tout faire seuls.

Il faudra un effort soutenu pour que tous les Métis aient un logement adéquat. De plus, il faudra un changement transformationnel au niveau des municipalités partenaires, de la province et du gouvernement fédéral. Pour prendre soin de notre peuple, nous devons reconnaître où en sont ses membres et faire preuve d’empathie à leur égard.

J’espère qu’à la lecture de ce rapport, vous aussi serez amené à passer à l’action afin que nous puissions tous aller de l’avant ensemble.

Glen McCallum
Président

En tant que ministre de l'Infrastructure et du Logement de la Métis Nation – Saskatchewan, j'ai la responsabilité de fournir un logement adéquat à tous les citoyens métis de la province. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement de la MN–S a offert des programmes, en partenariat avec le Canada, pour répondre aux besoins des régions du Nord, du centre et du sud de la Saskatchewan.

Le Programme de réparations d'urgence et l'Incitatif à l'achat d'une première propriété ont été lancés en 2019 pour combler les lacunes et soutenir nos citoyens. Depuis, plus de 1 100 propriétaires ont pu réparer leur maison pour combler les lacunes en matière de logement, et 819 citoyens métis ont reçu les clés de leur première maison.

Le gouvernement de la MN–S a réussi à construire de petites maisons, des unités unifamiliales et des logements pour personnes âgées dans toute la province dans le cadre de son Accord auxiliaire sur le logement avec le gouvernement du Canada. D'autres projets nécessaires sont prévus pour la prochaine saison de construction.

Comme nous l'avons souligné dans le présent rapport, même si nous faisons des progrès, nous savons que le besoin de logements adéquats est grand et qu'il y a beaucoup plus d'investissements et de travail à faire. Nous vous demandons respectueusement de vous joindre à nous pour aider à offrir les meilleures conditions de vie possibles aux citoyens maintenant et pour l'avenir de notre nation métisse.

Cordialement,

Loretta King
Ministre de l'Infrastructure et du Logement de la MN–S

Avant-propos de la défenseure fédérale du logement

En tant que première défenseure fédérale du logement au Canada, je suis chargée de surveiller de manière indépendante et non partisane la réalisation du droit au logement au pays. Mon objectif est de susciter des changements à l'égard des principaux problèmes systémiques en matière de logement et de tenir les décideurs gouvernementaux responsables de leurs obligations relatives aux droits de la personne liés au logement et à l'itinérance. En ce faisant, je témoigne des violations du droit de la personne à un logement adéquat, je communique directement avec les personnes en situation de précarité du logement et d'itinérance, et je préconise des changements systémiques au moyen de recommandations au Parlement.

Le droit à un logement adéquat est un droit de la personne fondamental pour tous au Canada. Cela signifie que chaque personne a le droit de vivre dans la dignité dans un foyer sûr, accessible et sécuritaire, et que tout le monde devrait avoir accès, sans discrimination ni harcèlement, à un logement qui répond à ses besoins. Ce droit représente une condition préalable importante pour d'autres droits. Reconnaître le logement comme un droit de la personne signifie que le gouvernement a l'obligation légale de protéger ce droit pour tous, et surtout pour les personnes qui subissent des violations de leur droit au logement.

Après une première visite pour assister à la Conférence sur le logement et l'itinérance en Saskatchewan organisée par la Métis Nation – Saskatchewan (MN–S) en mars 2023, je suis retournée en Saskatchewan du 12 au 21 juillet 2023, à l'invitation de la MN–S, pour examiner les systèmes locaux de logement et de lutte contre l'itinérance, vu que les Métis sont représentés de façon disproportionnée dans la population en situation d'itinérance et de précarité de logement. J'ai passé du temps dans diverses collectivités et j'ai rencontré des organisations qui s'emploient à répondre aux besoins urgents en matière de logement dans la patrie des Métis de la Saskatchewan. Je voulais voir sur place l'expérience des Métis en ce qui concerne les conditions de logement, la précarité du logement et l'itinérance dans les communautés métisses de la province pour rédiger un rapport qui sera présenté au gouvernement fédéral, conformément à mon mandat.

Ce voyage a été organisé en partenariat avec la MN–S. J'ai parcouru la majeure partie de la patrie des Métis de la Saskatchewan. J'ai commencé par Saskatoon, puis j'ai voyagé vers le nord jusqu'à North Battleford, où j'ai visité les collectivités métisses et leurs représentants de Pinehouse, de l'Île-à-la-Crosse, de La Loche et de Timber Bay. J'ai également visité Nipawin et Prince Albert. Mon voyage a coïncidé avec le festival Retour à Batoche, la célébration annuelle des Métis, à laquelle j'ai eu l'honneur de participer.

Au cours de mon voyage, j'ai constaté une pénurie massive de logements adéquats et adaptés à la culture des Métis de la Saskatchewan. Alors que le débat au Canada se concentre sur la question de l'offre, il est toujours important de souligner que l'offre seule ne résoudra pas les crises du logement qui ravagent le pays. Encore faut-il qu'il s'agisse du bon type d'offre.

Les logements des collectivités métisses varient considérablement en termes d'habitabilité, ce qui signifie le fait d'être en bon état et de disposer d'un nombre suffisant de chambres pour les habitants. Il y a de nombreux vieux logements qui nécessitent des travaux d'entretien et de réparation coûteux. Le coût exorbitant du chauffage de ces maisons, comparativement à celui dans les grands centres urbains de la province, est le résultat de deux facteurs : le coût de l'électricité est beaucoup plus élevé dans les

régions éloignées de la province; et il y a un besoin urgent d'apporter des améliorations aux immobilisations pour réduire au minimum la perte de chaleur.

De nombreux Métis de la Saskatchewan vivent dans une pauvreté extrême et subissent des traumatismes liés aux effets cumulatifs du colonialisme, aux déplacements forcés, aux liens culturels rompus par les pensionnats, la rafle des années 1960 et le nombre toujours disproportionné d'enfants pris en charge.

Par conséquent, les taux de l'usage des substances et de violence sont également élevés. À un moment ou à un autre, chacun aura besoin de l'aide de la police, des services d'urgence et des professionnels de la santé. Cependant, en raison du sous-financement et du racisme persistant, ces systèmes causent davantage de traumatismes et de méfiance chez les Métis. Il est alarmant de constater que, comme ces systèmes nuisent aux personnes qu'ils sont censés aider, la consommation de drogues devient pour beaucoup un moyen de s'en sortir.

La complexité et la gravité de la pauvreté et de l'usage des substances chez les Métis, ainsi que la façon dont ces problèmes se recoupent avec le logement, ont créé une trajectoire qui menace d'accabler et de détruire encore une autre génération future.

Les problèmes complexes auxquels sont confrontés les Métis ne sont pas seulement le résultat de déplacements historiques, mais aussi des lacunes systémiques actuelles qui aggravent les problèmes. La négligence et le sous-financement flagrants rendent difficile, voire impossible, de s'assurer qu'il y a suffisamment de logements supervisés d'urgence et de transition pour répondre aux besoins croissants de ces collectivités. Au cours de ma visite, je me suis demandé si les solutions provisoires mises en place pour lutter contre l'itinérance ne servaient pas à aggraver la situation et à créer d'autres problèmes. J'ai découvert des obstacles profondément enracinés qui vont à l'encontre du dévouement, de la résilience et de l'audace que chaque fournisseur de logements apporte à son travail chaque jour.

Ce que j'ai observé, c'est un continuum du logement fragile avec une pénurie critique d'hébergement d'urgence, de logements de transition, de foyers de groupe et d'options de vie autonome avec une gamme de soutiens globaux. Dans certaines collectivités, ce type de logement n'est pas entièrement disponible ou est carrément absent. Il faut également des logements hors marché et des logements du marché privé adaptés à la culture. Il ne fait aucun doute qu'une approche du logement fondée sur le point de vue métis joue un rôle important en apportant la stabilité et la sécurité nécessaires pour que les personnes dans le besoin soient reliées à la communauté et bénéficient d'un soutien pour s'attaquer aux causes profondes de leurs dépendances. Bien que j'aie rencontré des fournisseurs de services qui se dévouent farouchement à leurs missions, il demeure absolument urgent d'accroître la compassion, la responsabilité structurelle, la formation, le soutien et le financement pour les fournisseurs de logements et l'offre de logements.

Les Métis de la Saskatchewan ont besoin d'une offre de logements qui respecte leur droit à un logement adéquat. Les logements doivent être abordables, habitables, accessibles, assortis d'aides et adaptés à la culture.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux défenseurs infatigables, y compris les membres et les dirigeants de la communauté métisse, les représentants du gouvernement métis, les représentants du hameau et les fournisseurs de services communautaires qui ont pris le temps de me rencontrer et de me faire part de leurs points de vue. Je suis reconnaissante des riches contributions apportées à ce rapport

par les défenseurs qui travaillent en première ligne dans la lutte contre la crise du logement dans l'ensemble de la patrie métisse de la Saskatchewan.

Je tiens à saluer et à remercier tous les fonctionnaires provinciaux et municipaux qui ont pris le temps de partager leur expertise.

Plus important encore, je tiens à exprimer ma profonde gratitude aux personnes et aux familles qui ont raconté leur histoire.

Je reconnais que certains d'entre vous sont peut-être curieux, optimistes ou sceptiques au sujet des changements systémiques que la défenseure fédérale du logement peut apporter. Je veux que vous sachiez que je partage ces sentiments. La confiance se mérite. Je suis profondément déterminée à tirer parti de ce que vous m'avez dit et à défendre vos intérêts, avec vous et à vos côtés, auprès de tous les détenteurs d'obligations du gouvernement. Ensemble, nous pouvons les tenir responsables de mettre en place des approches fondées sur les droits de la personne afin que personne ne soit laissé pour compte dans les politiques et les lois du Canada en matière de logement.

À cette fin, les recommandations élaborées conjointement avec la MN-S contenues dans ce rapport nous obligent à nous demander comment, en tant que nation, nous voulons prendre soin des personnes les plus défavorisées de notre société et si nous respectons vraiment les normes que nous nous sommes fixées.

Je demande à tous les ordres de gouvernement d'examiner attentivement et de mettre en œuvre de toute urgence les recommandations formulées dans ce rapport.

Cordialement,

Marie-Josée Houle
Défenseure fédérale du logement

Introduction

En 2019, le Parlement a adopté la Loi sur la Stratégie nationale sur le logement qui reconnaît le logement comme un droit de la personne et engage le gouvernement fédéral à poursuivre la réalisation progressive du droit à un logement adéquat. La loi prévoit la nomination d'une défenseure fédérale du logement (la défenseure) chargée de promouvoir et de protéger le droit au logement au Canada. Le bureau du défenseur fédéral du logement est un bureau indépendant appuyé par la Commission canadienne des droits de la personne.

Le droit à un logement adéquat est un droit de la personne fondamental pour tous. Un logement adéquat comprend plus de quatre murs et un toit. C'est un lieu où l'on peut vivre dans la sécurité, la paix et la dignité. Il est essentiel à la santé physique et mentale, à la communauté et à la durabilité. Avoir un endroit abordable, adéquat et sûr où vivre aide les individus et les familles à réussir et à s'épanouir.

Un logement adéquat doit être :

- **Sûr** – la sécurité d'occupation offre une protection contre l'expulsion arbitraire, le déplacement forcé et le harcèlement.
- **Un lieu qui assure l'accès aux services de base** – notamment l'eau potable, l'assainissement, le chauffage, l'éclairage et les services d'urgence.
- **Abordable** – le coût du logement ne doit pas être un obstacle aux autres besoins fondamentaux tels que l'alimentation, et les coûts doivent être protégés contre les augmentations déraisonnables.
- **Habitable** – les logements doivent disposer d'un espace suffisant pour les habitants, être correctement entretenus et offrir une protection contre les éléments et les autres menaces pour la santé et le bien-être.
- **Accessible** – pour les personnes de toutes capacités, en particulier celles qui sont victimes de discrimination ou qui vivent dans des conditions vulnérables.
- **Dans un lieu** – proche de l'emploi et des services sociaux de base tels que la garde d'enfants, l'éducation et les soins de santé, et non dans une zone polluée ou dangereuse.
- **Adapté à la culture** – les logements respectent et sont adaptés à l'expression de l'identité culturelle et au mode de vie des habitants.

Le mandat de la défenseure l'oblige d'accorder une attention particulière aux personnes qui ont les plus grands besoins en matière de logement. À cette fin, la défenseure s'engage à comprendre les réalités uniques sur le plan social, économique, culturel et géographique auxquelles font face les gens des différentes régions du pays. L'une des principales priorités consiste à examiner les problèmes systémiques en matière de logement des peuples autochtones.

Collaborer avec les Métis

En mars 2023, la défenseure a été invitée à participer à la première conférence annuelle sur le logement et l'itinérance organisée par la MN-S. Un voyage de retour était prévu pour examiner spécifiquement les conditions de logement, l'itinérance et la précarité du logement dans différentes régions de la province. Dans l'ensemble de la patrie métisse, les Métis affichent un taux disproportionnel d'itinérance et de précarité du logement par rapport à la population non autochtone. De plus, ils connaissent un taux plus élevé de l'usage des substances et de problèmes de santé mentale. Ces taux disproportionnés découlent de l'histoire des Métis marquée par le déni de leur droits, du racisme et des systèmes qui perpétuent les préjudices. La défenseure a parcouru la patrie traditionnelle des Métis en Saskatchewan au nord de Saskatoon du 12 au 21 juillet 2023.

Objectif du rapport

La défenseure s'est rendue en Saskatchewan pour entreprendre un examen systémique des problèmes de logement des Métis non et mal logés.

La première partie de ce rapport contient un contexte historique précieux sur les Métis de la Saskatchewan qui nous a conduits à la situation actuelle.

La deuxième partie est un résumé de ce qu'on a entendu lors des rencontres avec les participants pendant le séjour de la défenseure en Saskatchewan. Cette partie ne fournit pas une analyse complète des problèmes, mais souligne plutôt les opinions et les préoccupations des fournisseurs de logements, des citoyens métis, des fonctionnaires du gouvernement de la MN-S et d'autres personnes qui ont décrit à la défenseure leurs expériences et leurs observations des violations du droit au logement.

Les témoignages partagés avec la défenseure au cours de sa visite contribuent à un ensemble de données probantes qui appuieront et éclaireront le travail de la défenseure fédérale du logement de dans les domaines suivants :

- Rencontres avec des personnes en situation d'itinérance et de précarité du logement et des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux;
- Recherches et rapports comprenant des recommandations au Parlement;
- Surveillance de la réalisation progressive du droit au logement au Canada et des objectifs et résultats connexes issus de la Stratégie nationale sur le logement.

La troisième partie de ce rapport contient un ensemble complet de recommandations élaborées en collaboration avec la MN-S qui constituent des appels à l'action pour les municipalités et les gouvernements provinciaux et fédéral.

Langage et terminologie

Tout au long de ce rapport, la défenseure s'est efforcée d'utiliser des mots et des termes qui ne sont pas stigmatisants et qui ne portent pas de jugement. Les mots que nous utilisons sont importants; ils sous-tendent notre état d'esprit, influencent nos pensées et déterminent nos actions. Ce détail apparemment insignifiant a des répercussions considérables sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes publics. Pour mettre une approche axée sur les droits de la personne au premier plan, nous devons nous assurer que nous valorisons et honorons chaque personne, quelles que soient ses circonstances, en utilisant des mots et des termes qui reflètent sa dignité, son intégrité et son appartenance à notre communauté.

Notre première action pour prendre soin des personnes marginalisées et vulnérables dans notre société doit consister à changer les mots que nous utilisons pour les décrire. Par exemple, il est courant de désigner une personne aux prises avec un problème de dépendance par le terme « toxicomane »; cela laisse entendre que la personne est le problème et devrait être punie comme un criminel, plutôt que la personne est aux prises avec un problème et devrait être traitée comme un patient. Il est tout aussi important de reconnaître les autres comme des personnes d'abord, parce qu'ils sont des êtres humains complexes en constante évolution, plutôt que de les définir par une seule expérience ou un seul état d'être. Au lieu de « toxicomane », il serait préférable de dire « personne souffrant d'un trouble lié à l'usage des substances » ou « patient ». Cela reflète un changement de pensée, qui est passée de la notion selon laquelle la dépendance est un échec moral qui est un problème criminel à la notion selon laquelle la dépendance est une maladie chronique traitable qui est un problème de santé.

La défenseure reconnaît les défis et les complexités de la crise des opioïdes et de la crise du logement. En même temps, ces crises ne sont pas seulement liées aux intoxications médicamenteuses ou au manque de financement pour le logement. Au cœur de ces crises se trouvent des personnes qui méritent fondamentalement dignité et appartenance – non seulement parce qu'elles sont des êtres humains, mais parce qu'elles sont nos enfants, nos parents, nos frères, nos sœurs, notre famille. La façon dont nous les concevons et les décrivons lorsque nous essayons de trouver des solutions aux crises est importante.

Normes internationales et cadre national

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (la Déclaration des Nations Unies) offre un cadre pour « les normes minimales nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones du monde » (article 43). Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 septembre 2007, elle établit une constellation de droits, y compris les droits liés à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale, les droits aux terres, aux territoires et aux ressources, et les droits à l'égalité et à la non-discrimination dans la jouissance des droits de la personne, y compris les droits économiques, sociaux et culturels.

En ce qui concerne le droit au logement, la Déclaration des Nations Unies contient plusieurs dispositions clés :

- Articles 1 et 2 : Les droits à l'égalité et à la non-discrimination, en tant qu'individus et en tant que peuples
- Article 3 : Le droit à l'autodétermination
- Article 4 : Le droit à l'autonomie gouvernementale
- Article 8 : Le droit de ne pas subir d'assimilation forcée ou de destruction de leur culture
- Article 10 : Le droit de ne pas être déplacé de force des terres ou territoires autochtones
- Article 21 : Le droit de ne pas subir de discrimination
- Article 22 : Les droits et les besoins spécifiques des aînés, des femmes, des jeunes, des enfants et des personnes en situation de handicap autochtones; le droit des femmes et des enfants autochtones à vivre à l'abri de la violence
- Article 23 : Le droit au développement, y compris les programmes de logement
- Article 26 : Le droit de posséder, d'utiliser, de développer et de contrôler les terres, les territoires et les ressources
- Article 40 : Le droit à des procédures justes et équitables pour la résolution des conflits et des litiges
- Article 44 : La garantie égale des droits des hommes et des femmes autochtones

Le 21 juin 2021, le Parlement du Canada a adopté la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (Loi sur la Déclaration des Nations Unies), qui engage le gouvernement fédéral à assurer la mise en œuvre intégrale de la Déclaration des Nations Unies, notamment en veillant à ce que les lois, les politiques et les règlements fédéraux soient conformes à ses exigences. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a adopté une législation provinciale comportant des exigences et des objectifs similaires, mais les autres provinces et territoires canadiens ne l'ont pas fait jusqu'à présent.

Plan d'action

Le 21 juin 2023, le Plan d'action de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies a été déposé à la Chambre des communes et au Sénat, remplissant ainsi l'une des exigences de l'engagement du Canada à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies. Le Plan d'action a été élaboré conjointement avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis de partout au Canada. Le Plan d'action est conçu comme une feuille de route des mesures que le Canada doit prendre pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies.

L'action n° 88 concerne spécifiquement le logement et constitue une priorité commune aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits :

Lorsque les gens ont accès à un logement sûr et abordable, ils sont plus en sécurité économique et en meilleure santé et ils voient un avenir meilleur pour eux-mêmes et leur famille. Bien que la Stratégie nationale sur le logement accorde la priorité aux projets de logement pour les Autochtones et dans le Nord, il existe des lacunes importantes dans la réponse aux besoins en matière de logement des Autochtones en milieu urbain, rural et nordique. Le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre en œuvre et élaborer conjointement une Stratégie sur le logement des Autochtones en milieux urbain, rural et nordique avec des partenaires autochtones. La Stratégie sur le logement des Autochtones en milieux urbain, rural et nordique

complétera les trois stratégies de logement existantes fondées sur la distinction : la Stratégie sur le logement et l'infrastructure connexe des Premières Nations, la Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat et l'Accord auxiliaire sur le logement de la Nation métisse¹.

Le chapitre 4 du Plan d'action contient 13 priorités qui ont été élaborées en collaboration avec les Métis. Ces 13 priorités comprennent des actions liées à l'autonomie, à la reconnaissance des traités, aux droits civils et politiques, à la participation à la prise de décisions, aux institutions autochtones, aux droits économiques, sanitaires et sociaux, ainsi qu'à l'éducation, à l'information et aux médias.

Méthodologie

La visite de la défenseure a été préparée en collaboration avec la MN-S afin de mettre l'accent sur les zones traditionnelles d'établissement des Métis en Saskatchewan. Ces zones abritent actuellement les communautés métisses les plus grandes. La défenseure était accompagnée en tout temps de membres de la communauté et de fournisseurs de services sensibilisés aux traumatismes.

Les personnes photographiées pour ce rapport ont donné leur consentement écrit pour l'utilisation de ces images.

Partie 1 : L'Histoire des Métis en Saskatchewan

Lors de la visite de la défenseure dans la patrie traditionnelle des Métis en Saskatchewan, une perspective fondée sur le droit au logement a permis de révéler l'intersection de l'histoire, des circonstances actuelles et des possibilités futures. Le point de départ de cette intersection est l'histoire. L'histoire des Métis en Saskatchewan n'est pas bien connue et le rôle des Métis dans la création de la province est souvent négligé. La première partie du présent rapport fournit un contexte important pour comprendre comment les Métis vivent le logement aujourd'hui et à quel point l'expérience des Métis en Saskatchewan est unique. Nous espérons que cette vue d'ensemble mettra en lumière une histoire qui a été cachée, suscitera d'autres questions et établira une base pour comprendre les observations que la défenseure a notées pendant son voyage.

Les Métis sont présents en Saskatchewan avant la résistance de la rivière Rouge de 1869-1870, avec des établissements dans ce qui est aujourd'hui la partie nord de la province. Bien que les Métis soient des commerçants de fourrures, ils comptent parmi les premiers agriculteurs.

L'une des difficultés que nous avons rencontrées en préparant cet aperçu, c'est que l'histoire des Métis n'a pas toujours été documentée. Il s'agit d'une conséquence regrettable de l'effacement des Métis dans l'histoire.

Avant la Confédération, la traite des fourrures et les premiers établissements métis en Saskatchewan

En Saskatchewan, on croit que les établissements métis ont existé au moins 100 ans avant l'arrivée des communautés agricolesⁱⁱ. Des preuves archéologiques révèlent l'histoire des Métis au plus ancien poste de traite des fourrures et établissement permanent de la Saskatchewan à Cumberland House, ainsi qu'à des sites d'hivernage ou « hivernants » métis comme Petite Ville (à une heure au nord-est de Saskatoon) ou Chimney Coulee dans les collines Cypressⁱⁱⁱ.

L'histoire des Métis remonte au commerce de la fourrure et aux alliances avec les nations autochtones. Comme l'a noté la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) :

Si des enfants naquirent très rapidement des mariages entre les Indiennes ou les femmes inuit et les Européens marchands de pelleteries et pêcheurs, l'avènement de nouvelles cultures autochtones se fit attendre plus longtemps. Au début, les enfants de ces unions mixtes furent élevés selon la tradition de leur mère ou (moins souvent) selon celle de leur père. Toutefois, peu à peu, des cultures métisses distinctes ont fait leur apparition, nées de la fusion originale du patrimoine des Européens et de celui des Premières nations ou des Inuit. L'économie joua un grand rôle dans ce processus. Les Métis avaient des qualités et des compétences particulières qui firent d'eux des partenaires indispensables dans les associations économiques entre autochtones et non-autochtones, et ce rôle contribua à façonner leur culture. Mettant à profit leur connaissance des langues européennes et autochtones, leurs liens familiaux et leurs aptitudes de survie dans la nature, les Métis ont contribué à favoriser les contacts entre les Européens et les autochtones jusqu'en plein cœur du continent nord-américain. En tant qu'interprètes, intermédiaires, guides, messagers, transporteurs, commerçants et fournisseurs,

les premiers Métis facilitèrent considérablement la pénétration des Européens en Amérique du Nord^{iv}.

Entre 1763 et 1821, environ 86 postes de traite ont été établis dans ce qui est aujourd'hui la province de la Saskatchewan, principalement par des commerçants de fourrures francophones ou des « voyageurs ». Ces postes se trouvent sur la rivière Churchill, les rivières Saskatchewan Nord et Sud, la haute rivière Assiniboine et la Qu'Appelle.

À l'origine, les collectivités métisses se distinguaient selon qu'elles étaient francophones ou anglophones. Le terme « Métis » s'appliquait aux personnes d'ascendance mixte française et autochtone. Les Anglo-Métis, appelés Countryborn ou « Sang-mêlés anglais », étaient des Écossais ou des Anglais^v. Les deux groupes vivaient dans des collectivités adjacentes le long de la rivière Rouge au Manitoba. En 1812, la collectivité française était située autour de Saint-Boniface et la collectivité anglaise autour de Selkirk. Les descendants des deux collectivités se sont déplacés vers l'Ouest en Saskatchewan pour former de nouvelles colonies^{vi}.

Certaines des premières collectivités métisses francophones se trouvaient dans le nord de la Saskatchewan. Ces localités comprennent l'Île-a-la-Crosse, La Loche, Buffalo Narrows (Lac-de-Boeufs), Green Lake (Lac-Vert), Beauval et Meadow Lake (Lac-des-Prairies)^{vii}. À mesure que le commerce des fourrures ralentissait, certains Métis se tournaient vers la chasse au bison. Dans les années 1850 et 1960, des collectivités métisses se sont développées plus au sud à Chimney Coulee, dans les collines Cypress, dans la vallée de la rivière Frenchman, au lac Pelletier et à Vallée-Ste-Claire, autour de Montagne-de-Bon (Wood Mountain), dans la vallée Big Muddy, sur le coteau du Missouri, dans la vallée de la rivière Souris, dans la vallée de la rivière Qu'Appelle et à La Prairie Ronde (Round Prairie), au sud de l'actuelle ville de Saskatoon^{viii}.

Des établissements métis anglophones étaient situés autour de Prince Albert. James Isbister, connu comme un chef des « sang-mêlés anglais », a établi une ferme sur la rivière Lower North Saskatchewan en 1862 avec son épouse, Margaret Bear. Ils étaient accompagnés de parents des deux familles, ainsi que d'autres colons métis, et la région est devenue l'établissement d'Isbister. Cependant, le rôle de James Isbister dans la fondation de la troisième ville de la Saskatchewan a longtemps été négligé. Les archives historiques indiquent qu'une mission presbytérienne dirigée par le révérend James Nisbet a été établie dans la collectivité et nommée Prince Albert^{ix}.

À travers le prisme de l'histoire, l'effacement du rôle de James Isbister dans le nord de la Saskatchewan montre comment l'histoire des Métis a disparu du récit du Canada. La tension entre les établissements métis et les autres colons se révèle encore davantage après le transfert de la Terre de Rupert.

Louis Riel, la résistance de la rivière Rouge et l'Acte du Manitoba

En 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson a transféré son intérêt dans la Terre de Rupert au Dominion du Canada. La vision du premier ministre John A. Macdonald était d'ouvrir l'Ouest à la colonisation et d'encourager l'immigration dans l'Ouest. L'arrivée de nouveaux colons aurait des répercussions importantes sur les Métis, mais le gouvernement n'a pas tenu compte du fait que les établissements métis étaient des sociétés établies. Le conflit causé par ce manque de reconnaissance était initialement centré sur la colonie de la rivière Rouge.

Comme l'a reconnu la Cour suprême du Canada dans l'affaire Fédération métisse du Manitoba Inc. c. Canada 2013 CSC 14 (au para. 23), la colonie de la rivière Rouge était bien établie en 1869 dans ce qui est maintenant le centre-ville de Winnipeg, avec un système de libre entreprise qui comprenait des magasins de détail, des hôtels, des postes de traite et des saloons. De plus, la colonie avait des institutions judiciaires et civiques. Il existait un système de propriété foncière basé sur un système traditionnel de lots riverains qui s'inspirait des « rangs » des vallées du Saint-Laurent et du Richelieu au Québec. Lorsque le gouvernement canadien d'origine britannique a commencé à arpenter les terres dans un réseau, le système foncier des Métis a été ignoré.

Les Métis de la rivière Rouge, dirigés par Louis Riel, ont créé le Comité national des Métis pour protester contre le transfert des terres en octobre 1869, marquant le début du premier gouvernement au Manitoba, ainsi que le début de la résistance de la rivière Rouge. Un gouvernement provisoire a par la suite été établi en décembre, avec Riel comme président. L'objectif de Riel était de négocier les conditions d'entrée dans la Confédération. Les premiers mandats comprenaient une Déclaration des droits des Métis qui demandait la reconnaissance de leur propre assemblée législative à Red River, l'élection de députés fédéraux, deux langues officielles et le droit de maintenir la culture et les coutumes métisses. Au printemps, le gouvernement provisoire a créé l'Assemblée législative d'Assiniboia pour adopter des lois. Cette assemblée, composée de 28 représentants élus, comprenait un président, un conseil exécutif, un adjudant général, un président de la Cour suprême et un greffier. En tant que premier gouvernement élu de la colonie de la rivière Rouge, l'Assemblée a été opérationnelle du 9 mars 1870 au 24 juin 1870^x.

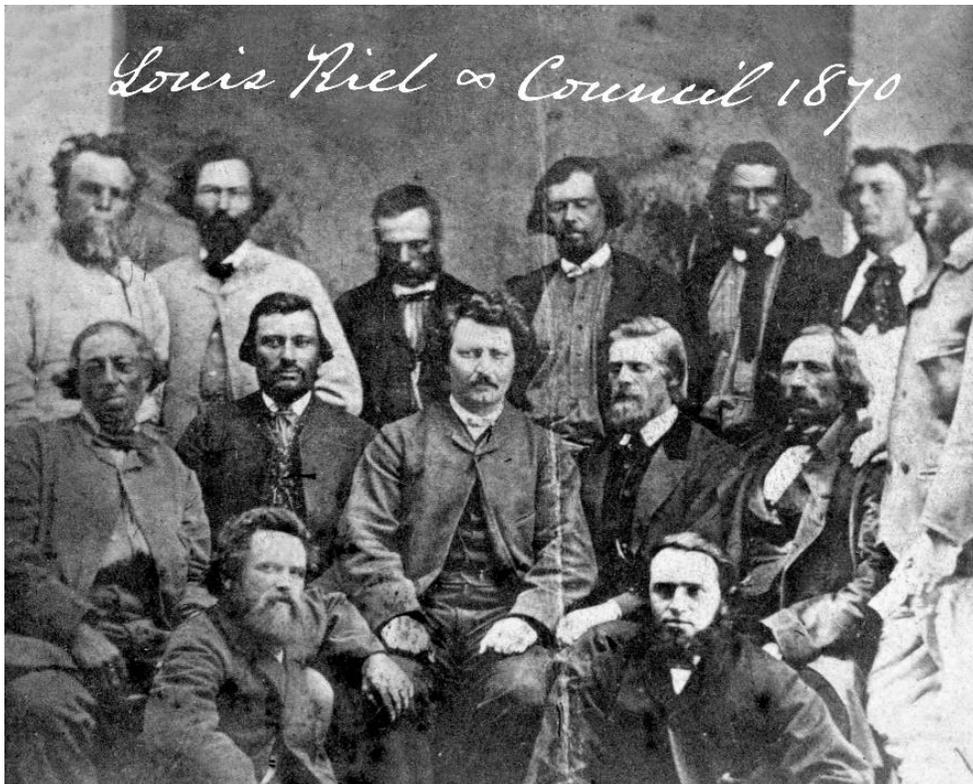


Photo de Louis Riel et de son conseil, 1869-1870

En mai, la Loi sur le Manitoba a été adoptée, créant officiellement la province du Manitoba et l'admettant dans la Confédération. Le français et l'anglais ont été reconnus comme langues officielles, les droits des protestants et des catholiques en matière d'éducation ont été reconnus, et la province a obtenu quatre sièges au Parlement. En outre, 1,4 million d'acres de terre ont été réservés pour les Métis^{xi} dans les articles 31 et 32 de la Loi sur le Manitoba.

La diaspora de la colonie de la rivière Rouge et l'installation en Saskatchewan

Bien que la Loi sur le Manitoba ait mis des terres de côté pour les Métis et ait reconnu les propriétés foncières existantes, le processus de distribution des terres a été un échec, si bien que de nombreux Métis se sont installés plus à l'ouest, en Saskatchewan. Cette migration a entraîné le déplacement du siège du gouvernement métis de la rivière Rouge, au Manitoba, vers la Saskatchewan.

Le gouvernement canadien avait entamé le processus de mise en œuvre de l'article 31 au début de 1871, en divisant les 1,4 million d'acres entre tous les Métis, et non entre les enfants des chefs de famille métis, comme le prévoit l'article 31. En 1873, le gouvernement change de cap et décide que seuls les enfants auront droit aux concessions de terres de l'article 31. Lorsqu'un nouveau gouvernement a été élu en 1874, l'octroi des subventions a été retardé jusqu'en 1875 (CSC, para. 34-35), et à cette époque, le gouvernement a nommé deux fonctionnaires pour vérifier l'admissibilité des demandeurs dans le cadre l'article 31. Les fonctionnaires ont conclu qu'il fallait attribuer plus de terres; ce processus avait commencé en 1876, mais n'a été achevé qu'en 1880. Entre-temps, des spéculateurs ont commencé à acquérir les intérêts des enfants métis en vertu de l'article 31. En 1885, le gouvernement s'était rendu compte qu'il avait sous-estimé le nombre d'enfants métis admissibles et, au lieu de reprendre le processus d'attribution, il a déclaré que les enfants pour lesquels il n'y avait pas de terres recevraient 240 \$ de certificats échangeables contre des terres.

Au cours de cette période, les nouveaux colons sont rapidement devenus majoritaires à la rivière Rouge. Sans protection pour leur propriété foncière et avec l'exil de Riel aux États-Unis à la fin de 1870, les Métis faisaient face à l'incertitude sociale, politique et économique. De nombreux Métis ont quitté la colonie de la rivière Rouge parce qu'ils s'inquiétaient de la survie de leurs communautés et de leur culture. En s'établissant en Saskatchewan, les anciennes communautés de la rivière Rouge ont établi un certain nombre de colonies, dont Wood Mountain-Willow Bunch, Saint-Laurent, St Isadore de Belleville et Batoche^{xii}. Ces établissements s'ajoutaient aux collectivités métisses déjà établies en Saskatchewan.

À la fin des années 1870, les Métis n'avaient plus de représentation politique, leur économie était en déclin avec la disparition des bisons et ils n'avaient toujours pas de régime foncier garanti. De nombreuses demandes adressées au gouvernement fédéral à Ottawa sont restées sans réponse. En 1884, une délégation métisse dirigée par Gabriel Dumont s'est rendue au Montana pour persuader Riel de revenir au Canada pour négocier avec le gouvernement fédéral. Riel a demandé à Ottawa de reconnaître le titre de propriété des Métis sur des terres déjà occupées par des familles métisses. Le gouvernement a accepté de former une commission chargée d'enquêter sur les griefs. En 1885, les tensions ne cessaient d'augmenter et les Métis formaient le gouvernement provisoire de la Saskatchewan, dont le siège du gouvernement était à Batoche. À l'instar du gouvernement établi

précédemment au Manitoba, qui est maintenant reconnu comme le premier gouvernement du Manitoba, le gouvernement provisoire a été le premier gouvernement de la Saskatchewan.

Le 26 mars, la bataille de Duck Lake s'est soldée par une victoire pour les Métis et a marqué le début de la résistance du Nord-Ouest. Dirigés par Gabriel Dumont, les Métis ont également remporté la bataille de Fish Creek. Cependant, en mai 1885, la Résistance du Nord-Ouest a pris fin pour les Métis à la bataille de Batoche. Un plus grand nombre de soldats canadiens ont pu arriver en train et ont submergé les petites forces métisses. La résistance des Métis s'est terminée par la reddition de Riel, qui fut par la suite reconnu coupable de trahison et pendu le 16 novembre 1885, à Regina. La fin de la Résistance du Nord-Ouest a également marqué la fin du gouvernement provisoire de la Saskatchewan.

Après 1885, les Métis de la Saskatchewan ont été qualifiés de rebelles par le gouvernement et les provinces. Les Métis ont ainsi été marginalisés et déplacés de leurs collectivités et de leurs terres.



Cérémonie d'ouverture du festival Back to Batoche – juillet 2023

Commission des certificats – 1885-1924

La Résistance de la rivière Rouge et la Résistance du Nord-Ouest ont toutes deux cherché à faire reconnaître le mode de vie distinct des Métis ainsi que le titre foncier des Métis. En général, les droits fonciers des Métis étaient reconnus dans deux lois différentes, la Loi sur le Manitoba et la Loi des terres fédérales, et mis en œuvre au moyen d'un processus de certificats. Cependant, la mise en réserve de terres pour les Métis par le biais de certificats a été un échec dans les deux cas. Le processus d'attribution des certificats de la Loi sur le Manitoba a entraîné une diaspora des Métis. Le processus de la *Loi des terres fédérales* était sujet à des abus et privait essentiellement les Métis de terres auxquelles ils avaient droit.

En 1879, la Loi des terres fédérales, adoptée en 1872, a été modifiée pour reconnaître les revendications des Métis sur leurs terres dans les provinces actuelles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. L'alinéa 125e) prévoyait un système de certificats qui s'appliquerait aux terres métisses ne relevant pas de la loi :

satisfaire aux revendications existantes relativement à l'extinction du titre ancestral, privilégiées par les sang-mêlés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest à l'extérieur des limites du Manitoba, le quinzième jour de juillet, mille huit cent soixante-dix, en concédant des terres à ces personnes, dans la mesure et aux conditions qui peuvent être jugées opportunes^{xiii}.

En 1885, une série de commissions de certificats métis a été créée pour distribuer des certificats à des individus métis. Essentiellement, le gouvernement fédéral a offert des terres (160 ou 240 acres) ou de l'argent (160 \$ ou 240 \$) en échange du retrait de toute revendication ou de tout titre foncier des Métis. Le but était que la Couronne consolide le contrôle des terres et veille à ce que les terres puissent être colonisées sans encombre. L'approche visant à obtenir le titre de propriété des Métis individuels contraste avec la façon dont le Canada a obtenu le titre de propriété des Premières Nations. Au lieu de certificats, le Canada négocie des traités qui exigent la cession de terres en échange d'une réserve et des avantages.

Les certificats ont été distribués selon au moins trois processus différents. En 1876, la distribution de certificats a commencé au Manitoba pour satisfaire aux obligations en vertu de la Loi sur le Manitoba après un long retard dans la mise en œuvre de l'article 31. Toutefois, le processus de distribution a été entravé par de nombreux défis administratifs. Il fallait une commission de certificats supplémentaire qui sera mise sur pied en même temps que la commission établie après la Résistance du Nord-Ouest en vertu des modifications apportées à la Loi des terres fédérales. Cette deuxième distribution de certificats au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta a eu lieu dans les années 1880. Essentiellement, il y avait deux processus de distribution de certificats à deux fins différentes qui fonctionnaient en même temps. En raison de la diaspora, certains Métis étaient admissibles à un certificat en vertu de la Loi sur le Manitoba et de la Loi des terres fédérales, ce qui ajoutait à la complexité. La troisième distribution de certificats a eu lieu en même temps que la négociation de traité. Les commissaires aux certificats étaient présents pendant les négociations du Traité n° 8 (1899), du Traité n° 10 (1906) et du Traité n° 11 (1921), ainsi que pendant les adhésions aux Traités n° 5 (1908) et n° 8 (1901). Dans les familles des Premières Nations et métisses, certaines ont pris des traités, tandis que d'autres ont pris des certificats. Par conséquent, une famille pouvait compter des membres ayant le statut d'Indien en vertu de la Loi sur les Indiens et d'autres qui étaient des Métis^{xiv}.

La délivrance et la réception de certificats étaient un processus officiel comportant de multiples formulaires, de la paperasse et de longs temps d'attente entre les étapes. Pour recevoir un coupon en guise de certificat, il fallait remplir un formulaire et signer une déclaration. Comme la population était majoritairement analphabète, les commissaires aux certificats devaient vérifier le processus au moyen d'une entrevue. Les demandeurs devaient également fournir deux témoins qui pouvaient confirmer que le demandeur était un « sang-mêlé » et qu'il résidait dans les Territoires du Nord-Ouest (aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta) avant le 15 juillet 1870. Après vérification, les commissaires devaient fournir un document confirmant que le demandeur avait droit au certificat mentionné dans le document. Un duplicata du document était fourni au ministère de l'Intérieur comme preuve de la transaction^{xv}.

Pour échanger le coupon de certificat, il fallait se rendre au Bureau des terres fédérales. Les terres devaient d'abord être localisées, puis enregistrées en personne auprès du bureau. Vu que les Bureaux des terres fédérales étaient situés dans des villes et des villages, il fallait faire de longs déplacements pour s'y rendre. L'office délivrait un brevet après avoir vérifié que les terres revendiquées ne faisaient l'objet d'aucune autre utilisation chevauchante ou conflictuelle. Pour obtenir le brevet, il fallait se rendre à nouveau au bureau. Pour obtenir un certificat d'argent, il fallait aussi se rendre au Bureau des terres fédérales.

Le processus des certificats n'était pas adapté aux circonstances ou aux modes de vie des Métis. Au bout du compte, le processus des certificats a laissé les Métis avec peu ou pas de terres. Les certificats étaient vulnérables à la spéculation et à la fraude. Les spéculateurs sur les certificats étaient souvent présents aux côtés des commissaires aux certificats. Conscients que certains détenteurs de certificats étaient dans une situation économique difficile, les acheteurs de certificats pouvaient acheter leur certificat à un prix bien inférieur à sa valeur. Les acheteurs de certificats obtenaient alors frauduleusement un brevet et revendaient ensuite les terres à des prix plus élevés. Un arpenteur des terres, William Pearce, qui critiquait les Métis et les certificats, a fait remarquer que le processus des certificats avait été corrompu et que les commissaires faisaient affaire avec les spéculateurs^{xvi}. En même temps, les terres n'ont pas été mises de côté ni protégées pour les Métis, ce qui a fait en sorte que le nombre de terres disponibles diminuait.

En 1921, la spéculation sur les certificats est devenue largement connue et a déclenché une modification du Code criminel pour permettre des poursuites relatives aux certificats. Un délai de prescription a été imposé, limitant la capacité de poursuivre les contrevenants aux lois relatives aux certificats. Une note de service du ministère de la Justice l'indique :

Il semble que l'agent du ministère des Indiens ait remis les certificats aux métis et que des spéculateurs les ont ensuite achetés pour une petite somme. Cependant, le ministère de l'Intérieur exigeait que le Métis lui-même se présente en personne au bureau de l'agent des terres, choisisse sa terre et remette son certificat. Pour contourner cette difficulté, le spéculateur employait un Métis pour se faire passer pour celui ayant droit au titre. Cette pratique semble avoir été très répandue à une certaine époque. On fermait manifestement les yeux sur la pratique à l'époque et les infractions étaient très nombreuses^{xvii}.

Comme l'histoire l'a montré, les certificats n'ont finalement pas permis de régler les questions liées aux revendications et au titre foncier des Métis. Contrairement à l'affirmation selon laquelle la Loi sur le Manitoba et la Loi des terres fédérales reconnaissent le titre foncier des Métis, les certificats permettaient la vente de terres à quiconque sans aucune reconnaissance. Au lieu d'ouvrir la voie à la

stabilité par la propriété foncière, la façon dont le système des certificats a été mis en œuvre a eu pour effet de déposséder les Métis de leurs terres, de les priver de la capacité d'établir des foyers et des collectivités stables et, au bout du compte, de les priver de leur autonomie. Ce qu'on ne peut ignorer dans cette histoire, c'est le rôle que le gouvernement a joué dans la marginalisation délibérée et systématique des Métis.

Les communautés des réserves routières et les fermes métisses

Les collectivités métisses, de plus déplacées des terres auxquelles elles avaient le titre, se sont développées sur des portions de terres inutilisées situées le long des routes; on les appelait les « communautés des réserves routières ». Ces collectivités n'étaient connectées à aucun service ou infrastructure, comme l'eau courante et l'électricité. Les maisons étaient de fortune et non isolées, souvent construites à partir de matériaux mis au rebut. Composées généralement d'une ou deux pièces, elles accueillait des familles entières.

Les enfants de ces collectivités n'avaient pas accès aux écoles^{xviii}. Sans la stabilité d'un logement, les résultats sur le plan social et de la santé pour ces collectivités étaient faibles. Les communautés des réserves routières ont existé pendant environ 60 ans; par conséquent, au moins trois générations d'enfants métis n'avaient pas accès à une éducation de base.

Dans les années 1930, le gouvernement de la Saskatchewan se préoccupait des collectivités des réserves routières métisses. De la fin des années 1930 aux années 1950, une politique de création de fermes et de réinstallation des collectivités métisses dans ces fermes a été mise en œuvre. L'objectif de cette politique était de « réhabiliter » les Métis et, une fois qu'ils seraient devenus agriculteurs, de les assimiler à la société dans son ensemble. De nombreuses fermes ont été achetées, principalement à l'Église catholique romaine et aux ordres apparentés à Lebret, Baljennie, Crescent Lake, Crooked Lake, Duck Lake, Glen Mary, Lestock et Willow Bunch. Jusqu'à 2 500 Métis vivaient dans ces fermes^{xix}.

Une première colonie agricole métisse a été établie à Green Lake. En 1939, des familles métisses ont été retirées de leurs réserves routières, placées dans des wagons et forcées de regarder depuis les wagons les autorités brûler leurs maisons. Elles ont été relocalisées dans une région isolée du Nord. Cette pratique de relocalisation forcée s'est poursuivie jusqu'au milieu des années 1950^{xx}. Dans les fermes, les Métis étaient exclus de la gestion et du fonctionnement de la ferme. Souvent, les fonctionnaires se sont montrés dédaigneux et racistes. On n'a pas reconnu que les Métis ne préféraient pas l'agriculture. À la fin des années 1950, de nombreux Métis quittaient les fermes et déménageaient dans les villes à la recherche d'un emploi. Le gouvernement a alors envisagé de fermer les fermes et d'intégrer les Métis restants dans les villes.

Plaidoyer en faveur d'une assise territoriale et d'un titre de propriété métis

Malgré la dispersion et la réinstallation des collectivités, les Métis de la Saskatchewan ont continué à revendiquer une assise territoriale et la reconnaissance de leurs titres par le biais d'une organisation politique. Une assise territoriale permettrait d'assurer la stabilité des logements et des collectivités. Dans les années 1930, Joe Ross, J.Z. LaRocque et Fred DeLaronde, basés à Regina, ont organisé les Métis de la Saskatchewan en « sections locales ». Cette structure était basée sur un modèle de syndicat, chaque section locale ayant ses propres élus, sa propre gouvernance et ses propres statuts, et fonctionnant dans le cadre d'une structure plus large. Les sections locales métisses, situées principalement dans le Sud et le Centre de la Saskatchewan, faisaient partie de la Saskatchewan Métis Society (SMS)^{xxi}. En 1937, J.Z. LaRocque est élu président de la SMS et fait pression sur le gouvernement pour qu'il traite les certificats, la pauvreté et d'autres problèmes. Le SMS a également fait pression sur la province pour qu'elle accorde une assise territoriale aux Métis, à l'image de la législation de l'Alberta qui a reconnu les établissements métis et leur a réservé des terres. Le gouvernement de la Saskatchewan a accordé une subvention de 10 000 \$ pour des recherches juridiques sur la revendication, mais l'avis juridique résultant soutenait que les revendications territoriales des Métis avaient été éteintes par le système de certificats. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la SMS a été dissoute, car bon nombre de ses membres se sont engagés^{xxii}.



Monument commémoratif national des anciens combattants métis à Batoche

Dans les années 1960, deux organisations métisses ont vu le jour. La Métis Society of Saskatchewan, fondée en 1964 par Joe Amyotte, représentait les Métis du Sud et du Centre de la Saskatchewan. Les Métis du Nord et les Indiens non inscrits étaient représentés par la Métis Association of Saskatchewan, dirigée par Malcolm Norris et James Brady. Cependant, ces deux organisations ont fusionné en 1967 pour devenir la Métis Society of Saskatchewan. Elle continuait de mettre l'accent sur la reconnaissance du titre foncier, la santé et l'éducation des Métis.

En 1975, la Métis Society of Saskatchewan est devenue l'Association of Métis and Non-Status Indians of Saskatchewan. C'est à cette époque que l'organisation a commencé à recevoir des fonds des gouvernements fédéral et provincial pour la prestation de programmes et de services. Les accords de financement ont permis de rencontrer régulièrement des représentants du gouvernement et d'attirer

l'attention sur les problèmes auxquels les Métis de la Saskatchewan étaient confrontés ainsi que sur l'histoire des Métis.

L'inclusion des Métis dans les pourparlers constitutionnels et éventuellement dans l'article 35 de la Constitution en 1982 a été un moment décisif pour les Métis. L'inclusion des Métis parmi les groupes autochtones du Canada, avec les Premières Nations et les Inuits, signifiait que l'identité des Métis est enfin reconnue. En 1988, l'Association of Métis and Non-Status Indians of Saskatchewan a été dissoute et un organe politique exclusivement métis, la Métis Society of Saskatchewan, a été créé. La Métis Society of Saskatchewan a été rebaptisée en 1993 et est devenue la Métis Nation – Saskatchewan. Tout au long des années 1990, sous la présidence de Gerald Morin, Jim Durocher et Clement Chartier, la Métis Nation – Saskatchewan s'est efforcée de faire reconnaître et appliquer les droits des Métis, notamment le droit à l'autonomie gouvernementale. En 2023, la Métis Nation – Saskatchewan (MN-S) a conclu un accord officiel d'autonomie gouvernementale avec le gouvernement fédéral.

Le croisement de l'histoire et du logement adéquat

L'histoire des Métis a été définie par des efforts inlassables en vue d'obtenir des terres pour la stabilité des familles et des foyers afin de, par leur croissance, établir des collectivités pour que les Métis puissent continuer de vivre selon leur mode de vie distinct. Du point de vue du logement adéquat, les Métis de la Saskatchewan ont subi des violations historiques de tous leurs droits au logement, ce qui a eu pour conséquence de déstabiliser leurs communautés et de les plonger dans un état de pauvreté permanent. Tout comme le logement peut constituer une base stable, l'absence de logement peut éroder un mode de vie.

Le transfert de la Terre de Rupert au Dominion du Canada a déclenché toute une série de violations historiques. De la diaspora de la colonie de la rivière Rouge à l'histoire de la création du parc national de Prince Albert, la sécurité d'occupation des collectivités métisses a toujours été précaire. Leurs collectivités ont été perturbées par des déplacements forcés, motivés par des politiques gouvernementales racistes et un sentiment anti-métis chez les colons non autochtones. Après la Résistance du Nord-Ouest, les Métis ont été harcelés par les colons non autochtones et bon nombre d'entre eux n'ont eu d'autre choix que de s'installer ailleurs. L'échec des commissions sur les certificats est devenu un obstacle à l'accès à des logements abordables et adaptés à la culture. L'obligation de vivre dans des réserves routières signifiait peu ou pas de services de base comme l'assainissement, le chauffage et les services d'urgence, et les enfants n'avaient pas accès à l'éducation.

Principales observations et préoccupations de la défenseure

- L'histoire des Métis témoigne de leur capacité d'adaptation, de leur ingéniosité et de leur esprit d'entreprise. Ils ont forgé un nouveau mode de vie en appliquant le meilleur de leurs ancêtres au potentiel du pays dans lequel ils se trouvaient, ce qui les a rendus formidables.
- L'histoire des Métis en Saskatchewan avant Louis Riel est unique et riche. Leur rôle dans la formation du premier gouvernement de la Saskatchewan et dans le déclenchement de son entrée dans la Confédération a été complètement occulté.

- Le déplacement, la dépossession et la marginalisation des Métis ont eu des effets dévastateurs, dont bon nombre peuvent être ressentis aujourd’hui. En particulier, l’échec de la Commission des certificats a entravé la capacité des Métis à obtenir des terres pour la construction de foyers.
- Le gouvernement a joué un rôle actif dans l’expulsion forcée des Métis, ce qui a créé des obstacles auxquels d’autres Canadiens ne sont pas confrontés, tels que l’interruption de l’accès stable à la propriété, la pauvreté et les difficultés à transférer les richesses à la génération suivante.



Art de Christi Belcourt – Bureau de la MN–S

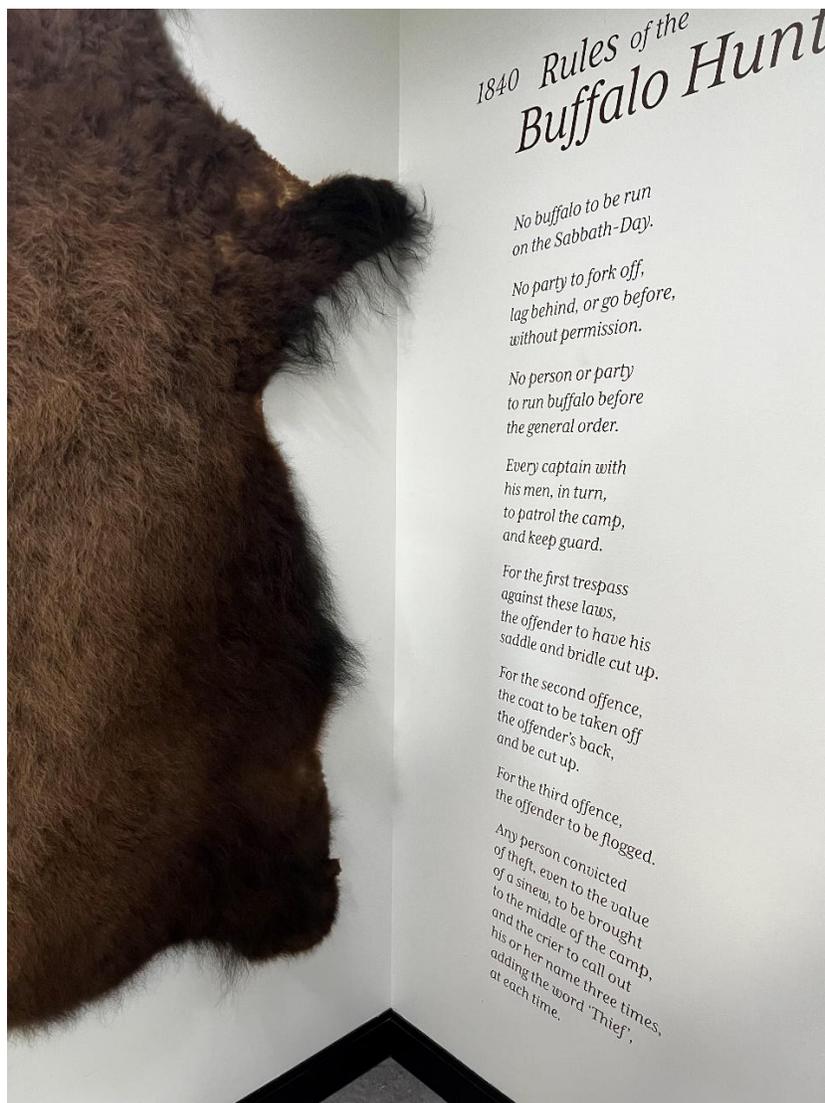
Programmes d’autonomie gouvernementale et de logement proposés par la MN–S

L’entente de reconnaissance et de mise en œuvre de l’autonomie gouvernementale de la Métis Nation – Saskatchewan confirme que le Canada reconnaît que la Métis Nation – Saskatchewan est le gouvernement représentatif des collectivités métisses qui ont succédé à la Nation métisse historique en Saskatchewan. Ces collectivités ont le droit inhérent à l’autonomie gouvernementale énoncé à l’article 35 de la Constitution, qui comprend la reconnaissance des structures de gouvernance et des pouvoirs législatifs des Métis. Cette entente est conforme à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui reconnaît le droit à l’autodétermination et à l’autonomie gouvernementale.

Les négociations sur l’autonomie gouvernementale de la MN–S remontent officiellement à l’Entente-cadre en vue de favoriser la réconciliation signée par le Canada et la Métis Nation – Saskatchewan en 2018. Une entente initiale d’autonomie gouvernementale a été signée en 2019; cette entente était l’une des premières ententes d’autonomie gouvernementale conclues avec les Métis au Canada qui reconnaissait le droit des Métis à l’autonomie gouvernementale.

L'entente de 2019 a été mise à jour en 2023 et comprend la reconnaissance par le gouvernement fédéral de la compétence de la Métis Nation – Saskatchewan en matière de gouvernance, ainsi qu'un nouvel engagement à négocier un traité sur la gouvernance de base. Le futur traité de gouvernance de base envisagé dans l'accord se concentrera sur les questions de gouvernance et comprendra des détails supplémentaires dans des domaines clés tels que l'harmonisation des lois et la résolution des litiges. Le traité remplacera alors l'accord d'autonomie gouvernementale de la Métis Nation – Saskatchewan.

Comme le montre l'aperçu historique, les Métis de la Saskatchewan ont une longue histoire d'autonomie qui précède l'entente d'autonomie gouvernementale signée en 2023. D'anciens principes de gouvernance se reflètent dans les règles de la chasse au bison. À cette fin, la MN-S a toujours représenté les intérêts sociaux, politiques et économiques des Métis de la Saskatchewan. Les principes fondamentaux qui guident la gouvernance de la Métis Nation – Saskatchewan sont basés sur la constitution de la MN-S, la Métis Act, la Citizens Act, la Boundaries Act, la Senate Act, la Métis Nation of Saskatchewan Legislative Assembly Act et la Wildlife and Conservation Act.



Règles de la chasse au bison

La gouvernance de la MN-S se compose d'une assemblée législative, d'un Sénat et d'un cabinet appelé le Conseil provincial des Métis (CPM). Le CPM est composé d'un comité exécutif de quatre membres, ainsi que d'élus représentant les 12 régions de la MN-S, les femmes et les jeunes.

MÉTIS NATION-SASKATCHEWAN

Executive & Regional Directors

MN-S EXECUTIVE

President
Glen McCallum

Vice President
Michelle LeClair

Provincial Secretary
Lisa McCallum

MN-S REGIONAL DIRECTORS

Northern Region 1 – NR1
Laura Burnouf

Northern Region 2 – NR2
Leonard Montgrand

Northern Region 3 – NR3
Mervin 'Tex' Bouvier

Eastern Region 1 – ER1
Ryan Carriere

Eastern Region 2 – ER2
Brent Wilford John Digness

Eastern Region 2A – ER2A
Tim J.W. Roussin

Eastern Region 3 – ER3
Marg Friesen

Western Region 1 – WR1
Loretta King

Western Region 1A – WR1A
Billy Kennedy

Western Region 2 – WR2
Sherry McLennan

Western Region 2A – WR2A
Kathie Pruden Nansel

Western Region 3 – WR3
Wendy Gervais

metisnationssk.com

Structure de la direction du gouvernement de la MN-S

Le portefeuille du logement et des infrastructures est actuellement attribué à la ministre Loretta King. La ministre King supervise les programmes et les partenariats visant à combler les lacunes en matière de logement et d'infrastructure, à soutenir les acheteurs d'une première maison, à financer les réparations d'urgence et les rénovations, à élaborer une stratégie régionale en matière de logement, à élaborer une stratégie de logement dans le Nord et à lutter contre l'itinérance. En juillet 2018, l'Accord auxiliaire sur le logement entre la Nation métisse et le Canada a été signé. Cet accord historique prévoit un financement de 500 millions de dollars sur une période de 10 ans. Une partie du budget de la ministre King comprend l'allocation sur 10 ans par la MN-S de 125 millions de dollars de ce financement pour le logement, ainsi qu'un financement supplémentaire provenant du budget de 2022^{xxiii}.

En octobre 2023, la MN-S a ouvert un centre communautaire unique pour mettre ses citoyens en contact avec des services de soutien social, économique et de santé mentale par l'intermédiaire de Ma Faamii, situé à Saskatoon. Le centre, dont le nom Michif signifie « ma famille », offre aux citoyens métis un endroit où ils peuvent se mettre en contact avec les services de soutien et les programmes dont ils ont besoin pour eux-mêmes et leurs familles. Ma Faamii joue un rôle important en répondant aux besoins en logement des citoyens métis et en les mettant en contact avec ses partenaires locaux dans le secteur du logement.



Entrée du bâtiment Ma Faamii



Salle de réunion de Ma Faamii

La MN-S offre plusieurs programmes pour répondre aux divers besoins de ses citoyens. Ces programmes correspondent à un large éventail de besoins en matière de logement, allant du financement des besoins d'urgence à l'augmentation active de l'offre de logements.

Les programmes proposés par la MN-S sont les suivants :

1. Programme de réparations d'urgence

Le programme de réparations d'urgence de la Métis Nation – Saskatchewan (MN-S) s'adresse aux citoyens métis à faible revenu de la Saskatchewan. Il s'agit d'une subvention ponctuelle qui permet aux propriétaires d'effectuer les réparations essentielles nécessaires pour assurer la sécurité de leur logement. Des exemples de réparations critiques comprennent les toits qui fuient, les sources de chaleur primaires qui ne fonctionnent pas, l'élimination des moisissures, les rénovations pour accommoder les personnes en situation de handicap, la protection contre l'incendie (détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone), les réparations critiques des fondations et des structures, et le raccordement aux réseaux municipaux d'eau et d'égouts. Le programme offre jusqu'à 40 000 \$ aux citoyens du Nord et 25 000 \$ aux citoyens du Sud et du Centre.

Les citoyens doivent être propriétaires de leur maison, s'en servir comme résidence principale et y demeurer pendant cinq ans. De plus, le revenu brut du ménage doit être inférieur à 100 000 \$ et la valeur nette totale de la propriété doit être inférieure à 500 000 \$.

2. Programme d'incitatif à l'achat d'une première propriété

Le programme d'incitatif à l'achat d'une première propriété de la MN-S s'adresse aux citoyens métis de la Saskatchewan qui achètent leur première maison. Il s'agit d'une subvention ponctuelle visant à fournir une aide financière pour la mise de fonds et les frais juridiques associés à l'achat d'une première maison. Le programme fournit 15 000 \$ en aide à la mise de fonds et 2 500 \$ pour les frais de clôture.

Pour être admissibles, les citoyens ne doivent pas avoir été propriétaires d'une maison au cours des quatre dernières années, doivent être admissibles à un prêt hypothécaire et avoir un revenu annuel brut du ménage de moins de 150 000 \$. Il faut que le logement soit leur résidence principale pendant cinq ans.

3. Commercial Harvesting Improvements Program

Le Commercial Harvesting Improvements Program (CHIP) est un programme pilote visant à promouvoir les possibilités économiques des activités de récolte commerciales chez les Métis admissibles en offrant une aide financière pour construire, entretenir ou améliorer les structures qui soutiennent leurs pratiques de récolte commerciale et facilitent les activités traditionnelles d'utilisation des terres, comme la pêche et le piégeage commercial.

Le CHIP vise à résoudre le problème spécifique des citoyens qui perdent lentement leurs liens avec la terre. Ceux qui récoltent encore à des fins commerciales sont confrontés à la décision de comment répartir leur revenu limité entre leur maison et leur territoire de piégeage. De nombreux citoyens vivent une bonne partie de l'année sur leur territoire de piégeage dans de très mauvaises conditions.

Le programme fournit jusqu'à 15 000 \$ pour les matériaux et la main-d'œuvre pour des projets liés à une cabane de pêche ou de piégeage, à une cabane à fumée, à des toilettes extérieures, à un quai ou à une génératrice. Les citoyens doivent avoir un permis de piégeage valide, un bail foncier de la Couronne et un revenu annuel brut de moins de 100 000 \$. Le CHIP a accepté 30 demandes en 2023-2024 et est maintenant fermé.

4. Initiative pour l'efficacité énergétique des logements

La MN-S prévoit également lancer son initiative pour l'efficacité énergétique à domicile. Ce programme sera financé en grande partie par Ressources naturelles Canada dans le cadre du programme Maisons plus vertes. Toutes les rénovations admissibles dans le cadre de ce programme seront admissibles au programme de la MN-S. Ces rénovations comprennent des améliorations de l'isolation, des fenêtres et des portes, des thermopompes, des panneaux solaires et de l'étanchéité à l'air.

Bien que le programme en soit encore à l'étape de la planification, il vise à aider les propriétaires métis qui ont besoin d'améliorer l'efficacité énergétique de leur maison et de réduire leur empreinte carbone. Le programme vise à fournir jusqu'à 30 000 \$ aux citoyens du Nord et 27 000 \$ à ceux du Sud et du Centre.

5. Stratégie régionale sur le logement

Cette stratégie met l'accent sur l'augmentation de l'offre de logements et fournit jusqu'à 1,5 million de dollars à chaque région métisse pour des projets de logement déterminés par la région. À ce jour, une région a terminé ses projets et quatre autres régions sont en cours. Les projets consistent principalement en la construction de nouveaux logements locatifs abordables.

Partie 2 : Observations

Cette partie du rapport résume ce que nous avons entendu des rencontres avec les membres de la communauté, les fournisseurs de logements et les représentants du gouvernement pendant le séjour de la défenseure en Saskatchewan. Lors de son voyage planifié en partenariat avec la MN–S, la défenseure a parcouru la majeure partie de la patrie des Métis de la Saskatchewan. Le voyage a commencé à Saskatoon, et la défenseure s’est rendue à North Battleford pour visiter les collectivités métisses et leurs représentants de Pinehouse, de l’île à la Crosse, de La Loche et de Timber Bay. La défenseure s’est également rendue à Nipawin et à Prince Albert.

En général, les collectivités métisses affichent des taux d’itinérance et de précarité du logement beaucoup plus élevés que la population non autochtone. De plus, elles connaissent des taux plus élevés de l’usage des substances et de problèmes de santé mentale. Les causes de ces taux disproportionnés peuvent être trouvées dans une histoire de déni de droits, de racisme et de systèmes qui perpétuent les préjudices.

Données actuelles sur les Métis en Saskatchewan

Données générales

Selon le recensement de 2021 de Statistique Canada, le Canada compte 1,8 million d’Autochtones, soit environ 5 % de la population totale du pays. Sur ces 1,8 million d’Autochtones, 624 220 sont des Métis. 83,2 % des 624 220 habitants vivent en Ontario ou dans l’Ouest du Canada. Sur les 624 220 Métis du Canada, 224 650 ont déclaré être membres d’une organisation ou d’un établissement métis. En Saskatchewan, 62 800 personnes se sont identifiées comme Métis.

La population autochtone dans son ensemble est plus jeune que la population non autochtone, avec un âge moyen de 33,6 ans comparativement à 41,8 ans pour la population non autochtone. L’âge moyen de la population métisse est de 35,9 ans.

Les données générales montrent que les Autochtones sont beaucoup plus susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu que la population non autochtone. Statistique Canada définit le faible revenu comme un revenu du ménage, après impôt, qui est inférieur à 50 % du revenu médian des ménages. C’est une mesure relative^{xxiv}. Sur les 1,8 million d’autochtones, 18,8 % vivent dans un ménage à faible revenu, contre 10,7 % pour la population non autochtone. Chez les Métis, 12,8 % vivent dans un ménage à faible revenu.

Données sur le logement des Métis en Saskatchewan

Dans l’ensemble du Canada, 49 565 Métis, soit 1 sur 12, vivaient dans un logement surpeuplé, défini comme étant un logement qui ne convient pas au nombre de personnes qui y vivent selon la Norme nationale d’occupation. La Norme nationale d’occupation (NNO) évalue le surpeuplement en utilisant le nombre requis de chambres à coucher pour un ménage en fonction de l’âge, du sexe et des relations entre les membres du ménage. En Saskatchewan, 10 % des logements occupés par des Métis sont

surpeuplés. En outre, 10 % des maisons nécessitent des réparations importantes. Cette statistique est en baisse de 1,2 % par rapport à 2016.

Statistique Canada indique ce qui suit pour les Métis de la Saskatchewan relativement aux autres Métis du Canada :

- La Saskatchewan a le pourcentage le plus élevé de logements subventionnés
- Le total mensuel moyen de toutes les dépenses d'un ménage y est inférieur
- Les locataires paient les tarifs d'eau les plus élevés
- Les locataires doivent payer des frais de logement légèrement plus élevés
- Les Métis de la Saskatchewan affichent les niveaux les plus élevés de logements de taille insuffisante (surpeuplement)
- La Saskatchewan compte un pourcentage plus élevé de maisons nécessitant des réparations
- La Saskatchewan a le plus grand taux de besoins impérieux en matière de logement, surtout en ce qui concerne la taille et la qualité (surpeuplement et réparations)

En termes d'indicateurs de genre :

- Les hommes et les femmes métis de la Saskatchewan sont les plus susceptibles de vivre dans un logement de taille insuffisante (surpeuplement) par rapport aux autres hommes et femmes métis du Canada
- Les hommes métis de la Saskatchewan vivent dans des logements qui ont le plus grand besoin de réparations
- Les hommes et les femmes métis de la Saskatchewan vivent avec le niveau le plus élevé de besoins impérieux en matière de logement par rapport aux autres hommes et femmes métis du Canada

La plupart des logements en Saskatchewan ont été construits entre 1961 et 1990, ce qui correspond à un important boom de la construction. Les maisons construites entre 1920 et 1945 sont celles qui nécessitent le plus grand pourcentage de réparations par rapport au reste du territoire métis au Canada. De plus, la Saskatchewan affiche le pourcentage le plus élevé de logements construits après 2000 qui nécessitent des réparations.

En janvier 2023, un rapport d'évaluation des besoins en matière de logement a été réalisé pour la MN-S. Le rapport portait sur trois besoins fondamentaux en matière de logement : l'abordabilité, la taille et la qualité. L'abordabilité est définie comme un coût de logement inférieur à 30 % du revenu brut total du ménage. On entend par « taille adéquat » le fait d'avoir suffisamment de chambres à coucher pour s'adapter à la taille et à la composition du ménage. Un logement de qualité adéquat est un logement qui ne nécessite pas de réparation majeure. Voici les principales constatations de ce rapport :

- 40,4 % des personnes interrogées ont satisfait aux trois besoins impérieux en matière de logement et 59,6 % ont au moins un besoin non comblé
- 50 % des personnes interrogées vivaient dans un logement qui répondait aux critères d'abordabilité, comparativement à 84,2 % de tous les Canadiens, tandis que seulement 33,5 % des groupes potentiellement vulnérables vivaient dans un logement qui est abordable pour eux, avec les aînés et les anciens combattants les plus touchés
- 91,8 % déclarent que leur logement est de taille adéquat
- 87,1 % déclarent que leur logement est de qualité adéquat

		By Respondent (A household)				Household Members					
		Core Housing Needs (Met = 1, Not Met=0)			Score (% needs met)	Core Housing Needs (Met = 1, Not Met=0)			Score (% needs met)		
		Affordability	Suitability	Adequacy	Core Housing	Affordability	Suitability	Adequacy	Core Housing		
		AF _i	S _i	AQ _i	CHNM _i	AF _i	S _i	AQ _i	CHNM _i	n household	
	All	324, 667	50.0%	91.8%	87.1%	75.5%	52.6%	84.7%	86.4%	73.6%	901, 1896
Potentially Vulnerable Grps.	Seniors	50, 113	22.0%	96.5%	90.3%	72.0%	30.1%	94.6%	88.8%	72.3%	83, 205
	Disabilities	85, 158	25.9%	93.0%	83.5%	67.5%	37.3%	88.4%	82.1%	68.8%	158, 285
	LGBTQQIA2S	16, 33	56.3%	93.9%	81.8%	75.0%	52.8%	84.5%	80.3%	71.3%	36, 71
	Single Parent	79, 130	31.6%	82.3%	81.5%	65.4%					
	Women	211, 406	48.8%	91.4%	86.0%	74.1%	52.6%	87.8%	86.7%	74.7%	363, 743
	Veterans	6, 14	16.7%	92.9%	100.0%	72.2%	18.2%	90.5%	95.2%	66.7%	11, 21
Owners	Rural	71, 170	57.7%	88.8%	85.9%	78.4%	57.7%	80.7%	85.1%	74.8%	220, 503
	Urban	253, 497	47.8%	92.8%	87.5%	74.7%	51.0%	86.1%	86.9%	73.2%	681, 1393
	Owner	155, 456	61.3%	95.2%	89.0%	82.4%	66.6%	90.4%	89.8%	84.3%	425, 1273
Regions	Renter	169, 171	39.6%	86.0%	81.9%	69.2%	40.1%	74.6%	77.1%	64.1%	476, 485
	NR1	5, 21	20.0%	85.7%	85.7%	53.3%	9.5%	64.5%	79.0%	28.6%	21, 62
	NR2	0, 4	#N/A	75.0%	75.0%	#N/A	#N/A	36.4%	90.9%	#N/A	0, 11
	NR3	5, 19	20.0%	84.2%	84.2%	73.3%	13.3%	74.6%	81.0%	71.1%	15, 63
	ER1	0, 3	#N/A	66.7%	100.0%	#N/A	#N/A	36.4%	100.0%	#N/A	0, 11
	ER2	21, 28	52.4%	96.4%	85.7%	79.4%	60.0%	97.0%	87.9%	82.7%	50, 66
	ER2A	6, 10	50.0%	90.0%	70.0%	61.1%	40.0%	91.9%	75.7%	64.0%	25, 37
	ER3	10, 36	50.0%	97.2%	80.6%	70.0%	39.3%	92.6%	83.2%	63.1%	28, 95
	WR1	26, 54	50.0%	90.7%	79.6%	70.5%	52.9%	81.9%	77.7%	65.1%	85, 166
	WR1A	17, 34	47.1%	97.1%	88.2%	76.5%	54.8%	94.9%	89.9%	77.0%	42, 99
	WR2	86, 172	52.3%	91.3%	92.4%	77.9%	61.6%	83.4%	91.6%	78.7%	229, 475
	WR2A	50, 97	58.0%	91.8%	94.8%	80.7%	57.1%	86.6%	93.1%	77.6%	147, 291
	WR3	42, 76	40.5%	90.8%	81.6%	70.6%	39.3%	83.7%	79.8%	69.5%	117, 208

Satisfaction des besoins essentiels en matière de logement de la MN-S
(voir le rapport sur les besoins en matière de logement de la MN-S)

Saskatoon

Les dépendances, l'itinérance et le manque de soutien à Saskatoon

La défenseure a commencé son voyage à Saskatoon, une ville qui compte traditionnellement une importante population métisse. Comme de nombreuses villes canadiennes, Saskatoon connaît une augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance. Une équipe conjointe de la collectivité et de l'université a effectué son cinquième dénombrement ponctuel en 2022 et a trouvé un nombre record de 550 personnes vivant dans la rue. Quatre-vingt-dix pour cent se sont identifiés comme Autochtones, et une proportion écrasante de 86 % a déclaré abuser des substances. Cependant, seuls 23 % ont confirmé avoir eu accès à des services de désintoxication^{xxv}. Beaucoup croient que ce chiffre sous-estime le nombre réel de personnes en situation d'itinérance.

Changements apportés au programme d'aide au revenu de la Saskatchewan

Au cours des entrevues avec la défenseure, de nombreuses personnes ont indiqué des changements au programme provincial d'aide sociale, les conséquences de la pandémie, et l'intoxication médicamenteuse comme causes de l'augmentation de l'itinérance et de la précarité du logement.

En 2019, le programme Saskatchewan Income Support (SIS) a remplacé le Saskatchewan Assistance Program (SAP) et la Transitional Employment Allowance (TEA) dans le but de favoriser une plus grande autonomie en fournissant de l'argent directement au demandeur. En vertu du SAP, le loyer était payé directement aux propriétaires et les services publics étaient garantis. Le SAP a assuré la stabilité des loyers parce que le locataire ne pouvait pas se retrouver en situation d'arriérés de loyer ou de services publics qui aurait mené à l'expulsion. Lorsque la Saskatchewan a remplacé le SAP par le SIS, aucun service supplémentaire n'a été fourni aux bénéficiaires du programme ou aux organisations qui les soutiennent pour les aider à faire la transition vers le nouveau programme.

Lorsque le programme a été modifié, les organisations communautaires craignaient une augmentation de l'itinérance, en particulier chez les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendance et dont la littératie financière est limitée. En septembre 2021, un mois après l'entrée en vigueur du SIS, la Saskatchewan Landlords Association a signalé que plus de 31 % de tous les clients du SIS n'avaient pas payé leur loyer et qu'encre 18 % avaient des arriérés^{xxvi}. La Saskatchewan Landlords Association a également prévenu que le SIS avait éliminé la possibilité pour un propriétaire de communiquer avec le travailleur social d'un locataire en cas de problèmes, comme le non-paiement du loyer. Du point de vue du propriétaire, les conditions en vertu du SIS augmentent le risque de perte, non seulement pour le propriétaire, mais aussi pour le gouvernement et le bénéficiaire du SIS :

Par exemple, si le locataire signe un bail avec un propriétaire et reçoit des fonds du SIS du ministère, mais ne retourne pas au propriétaire pour commencer la location, le propriétaire ne peut pas informer le ministère de la situation. Le locataire peut alors recevoir des fonds mois après mois pour un logement dans lequel il ne vit pas parce que le ministère ne sait pas que la location n'a jamais commencé^{xxvii}.

Le changement apporté au SIS a entraîné la perte du filet de sécurité sociale et des mesures de soutien, ce qui a rendu les personnes en difficulté plus vulnérables en minant leur sécurité d'occupation. Non

seulement le SIS a rendu les gens vulnérables à l'expulsion, mais il a aussi libéré le gouvernement de ses responsabilités liées au droit de la personne à un logement habitable. La défenseure a appris que certaines personnes payaient jusqu'à 1 600 \$ par mois pour chauffer leur maison au diesel, au propane ou à l'électricité pendant l'hiver, ce qui représente le double, voire le triple, du prix du loyer.

Ces coûts exorbitants sont des symptômes qui illustrent le caractère inacceptable des conditions de logement générales dues au manque d'isolation adéquate des murs, du toit et des fondations ainsi qu'aux fenêtres défectueuses et aux ouvertures dans les cadres de porte causées par l'affaissement du bâtiment. Si le gouvernement était resté impliqué dans le paiement direct des services publics pour ses citoyens les plus vulnérables, il serait non seulement en mesure de faire le suivi des logements où les conditions étaient mauvaises, il aurait pu créer des programmes de rénovation afin de tenir compte des conditions inhabitables et coûteuses de ces structures et de réduire leur empreinte carbone. Cela aurait aussi été un signal aux gouvernements que les revenus alloués au logement étaient loin d'être suffisants, ce qui oblige les gens à rester dans des situations dangereuses – caractérisées par le surpeuplement, les relations violentes, la maltraitance des aînés, le travail du sexe, la traite des personnes et les activités illégales – simplement pour survivre.

En réponse aux critiques, le gouvernement provincial a annoncé à la fin de 2021 qu'il verserait des paiements directs pour le loyer et les services publics au nom des personnes à risque élevé d'itinérance^{xxxviii}.

Les données correspondantes montrent que les expulsions de logements locatifs ont augmenté :

L'Office of Residential Tenancies, qui statue sur les audiences entre les propriétaires et les locataires concernant les expulsions, a reçu 4 037 demandes d'expulsion de la part de propriétaires entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 janvier 2023. Près de 50 % d'entre eux, soit 1 984, ont donné lieu à l'émission d'un bref de mise en possession. Pour le seul mois de décembre 2022, il a délivré 172 brefs de mise en possession, dont 58 ont conduit le bureau du shérif à procéder à l'expulsion. Au 27 janvier 2023, 145 brefs de mise en possession avaient été délivrés depuis le début de l'année^{xxxix}.

Les motifs d'expulsion les plus courants sont les arriérés de loyer et le non-paiement du loyer. Le nombre déclaré d'expulsions liées à des arriérés ne comprend pas le nombre de résidences abandonnées sans audience ou qui font actuellement l'objet d'un processus d'expulsion. En raison du manque de subventions au logement et de logements locatifs abordables sur le marché actuel, il est très probable que les personnes expulsées se retrouvent en situation d'itinérance. La défenseure a soulevé des préoccupations quant au rôle du gouvernement provincial dans la création d'obstacles supplémentaires empêchant les gens d'exercer leur droit à un logement adéquat; en particulier, la façon dont le passage du SAP au SIS limite l'accès au logement et menace la sécurité d'occupation pour les populations dont la situation de logement est vulnérable.

La crise des intoxications médicamenteuses

La crise actuelle des intoxications médicamenteuses est un autre élément de la question très complexe de l'itinérance et de la précarité du logement à laquelle sont confrontés les Métis de la Saskatchewan. Le nombre de décès par surdose en Saskatchewan a constamment augmenté depuis 2016. Les drogues sur le marché sont couramment mélangées au fentanyl, un opioïde synthétique qui est

exponentiellement plus mortel que l'héroïne. En 2017, le fentanyl était présent dans 13 % des décès par surdose en Saskatchewan et dans plus de la moitié des décès par surdose en 2020. Le fentanyl est à la fois un médicament d'ordonnance et un médicament fabriqué et utilisé illégalement.

Le taux de prescription d'opioïdes en Saskatchewan est bien plus élevé que le niveau national. Un rapport du vérificateur provincial de 2019 a révélé que la surveillance des ordonnances est limitée :

Le ministère [de la Santé] ne surveille pas activement les pratiques de dispensation des 385 pharmacies de la Saskatchewan ni ne sait si ces pratiques contribuent à la crise des opioïdes. Une approche de surveillance fondée sur le risque l'aiderait à déterminer si les pharmacies distribuent correctement les opioïdes.

De plus, le ministère n'a pas surveillé tous les opioïdes prescrits en Saskatchewan, y compris ceux qui créent une plus grande dépendance et sont plus susceptibles de provoquer une surdose ou la mort. La surveillance de tous les opioïdes aiderait à détecter le mauvais usage et la prescription inappropriée d'opioïdes^{xxx}.

Un rapport du service des coroners daté du 1^{er} août 2023 mentionne qu'il y a eu 268 décès soupçonnés et confirmés liés aux intoxications médicamenteuses dans la province, une trajectoire décrite comme préoccupante par le bureau du coroner^{xxxi}. Les drogues de rue sont désormais plus toxiques. Récemment, les travailleurs sociaux ont constaté l'ajout de benzodiazépines dans le fentanyl, une combinaison qui provoque une somnolence extrême, des troubles de l'élocution, des pertes de mémoire, des vertiges et une perte de conscience. Cette combinaison limite l'efficacité de la naloxone, rendant le rétablissement moins immédiat et pouvant nécessiter des soins médicaux supplémentaires.

La méthadone est un traitement courant contre les troubles liés à l'utilisation d'opioïdes que l'on prescrit depuis plus de 50 ans. En raison de la puissance du fentanyl, des doses plus fortes de méthadone sont nécessaires. Les protocoles de traitement ont évolué vers la prescription de Méthadose, qui est une version plus concentrée de la méthadone. Un autre traitement consiste à prescrire de la suboxone, une combinaison de naloxone et de buprénorphine. Le suboxone est une substance contrôlée de l'annexe III. Cela signifie que la suboxone présente un risque moins élevé d'abus et de dépendance que la méthadone. Toutefois, la prescription de méthadone demeure la pratique la plus couramment utilisée pour traiter la dépendance aux opioïdes.

Certains experts ont laissé entendre que les sociétés pharmaceutiques encouragent la prescription de méthadone et d'autres opioïdes. En 2022, les gouvernements fédéral et provincial ont conclu un règlement de 150 millions de dollars avec Purdue Pharma pour les coûts des soins de santé découlant de la crise des opioïdes causée par les pratiques commerciales trompeuses de Purdue Pharma. La poursuite initiale allègue que Purdue Pharma et 40 autres sociétés pharmaceutiques savaient ou auraient dû savoir que les opioïdes créaient une dépendance et qu'ils contribueraient à des surdoses^{xxxii}. Le recours collectif est intenté contre les autres entreprises et fait actuellement l'objet d'une audience de certification^{xxxiii}.

La prescription excessive d'opioïdes, combinée à des drogues de plus en plus toxiques dans les rues, a entraîné une crise de la santé qui, à son tour, a exacerbé une crise du logement en compromettant la capacité de fournir des logements adéquats, sûrs et accessibles aux personnes touchées. La défenseure a entretenu des fournisseurs de logements confrontés à de multiples problèmes. Les fournisseurs de logements ont signalé une augmentation importante du nombre de clients ayant des comportements

erratiques et souffrants d'épisodes psychotiques qui mettent non seulement les travailleurs de première ligne à risque, mais rendent également plus difficile la recherche d'un logement approprié pour leurs clients. En conséquence, moins de personnes sont logées, et de nombreuses personnes ayant des besoins importants n'ont d'autre choix que de dormir dans la rue ou dans des campements.

En outre, comme les opioïdes peuvent être injectés, le taux d'infection par l'hépatite C et le VIH, déjà élevé en Saskatchewan, a augmenté. Sans un logement stable et sans soutien, il est pratiquement impossible pour les personnes atteintes de ces infections d'avoir accès aux médicaments antiviraux et aux traitements. Sans accès à des trousseaux d'utilisation sûre, à des aiguilles stériles et à un environnement stable, les personnes en situation d'itinérance qui consomment des opioïdes sont beaucoup plus susceptibles d'être infectées elles-mêmes et de contaminer d'autres personnes.

La défenseure a entendu les témoignages de fournisseurs de logements qui ont observé une augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance à la suite des confinements provoqués par la pandémie. Les services, les programmes et les refuges en matière de dépendance ont été fermés pendant la pandémie, ce qui a privé des personnes déjà en situation vulnérable d'informations, de services et de traitements. Avant la pandémie, les services disponibles n'étaient pas en mesure de répondre à la demande croissante. La pandémie a exacerbé le problème. La Saskatchewan, qui affiche les taux de VIH les plus élevés du pays, connaît une augmentation constante du nombre de cas de VIH depuis 2021. Quatre-vingts pour cent des nouveaux cas sont recensés dans les collectivités autochtones^{xxxiv}. Après la pandémie, ces services ont été débordés par la demande avec comme résultat que de nombreuses personnes n'ont pas accès aux services nécessaires. Des personnes ont contracté le VIH et sont tombées malades, bien qu'il s'agisse d'une maladie évitable, et comme elles n'avaient pas accès à des abris d'urgence, elles se sont retrouvées à dormir dans la rue ou dans des campements.

Un traitement régulier permet de gérer ces conditions, mais les gens doivent pouvoir y accéder. Les sites d'utilisation sûre et les logements offrent le type de stabilité nécessaire pour commencer à briser ce cycle. Par exemple, au Prairie Harm Reduction Centre à Saskatoon, la défenseure a appris qu'un médecin se rendait régulièrement au centre pour fournir un traitement contre l'hépatite C à un patient. Le centre est devenu l'adresse habituelle de cette personne, ce qui lui a permis de bénéficier de traitements hebdomadaires pour gérer et résoudre ses problèmes médicaux.

De nombreux groupes de soutien aux personnes consommant des opioïdes les encouragent à inhaler plutôt qu'à s'injecter la drogue afin de réduire le risque d'infection par l'hépatite C et le VIH. La fumée résiduelle résultant de l'inhalation de drogues peut toutefois mettre en danger les personnes se trouvant à proximité. Les drogues inhalées représentent un risque supplémentaire pour le personnel et les voisins dans les logements à faible barrière qui autorisent la consommation de drogues dans les unités.

Ceux qui étudient et traitent la crise des intoxications médicamenteuses commencent lentement à comprendre les conséquences de la consommation de drogues à long terme sur l'utilisateur individuel, les fournisseurs de logements et les fournisseurs de soins de santé. Bien que les effets de la consommation à long terme et de la récupération après une surdose n'aient pas encore fait l'objet d'études approfondies^{xxxv}, il est de plus en plus évident que la consommation à long terme peut entraîner des lésions organiques, une décalcification osseuse conduisant à des déformations physiques, et des risques accrus pour la santé. Cette trajectoire accroît la nécessité de construire des logements accessibles, ou au moins adaptables, pour répondre aux besoins des personnes dont la mobilité évolue.

Les logements actuels, qu'il s'agisse d'abris d'urgence ou de logements de transition, ne sont pas équipés pour faire face à ce type de défi.

Les fournisseurs de logements ont également parlé à la défenseure des conséquences d'inverser les effets d'une surdose. Lors d'une surdose, la respiration se ralentit. Lorsqu'une personne perd conscience, le cerveau est privé d'oxygène. Plus la période d'inconscience est longue, plus les lésions cérébrales sont importantes. Une personne peut avoir besoin de plus de temps pour se rétablir et peut également avoir besoin d'un soutien médical supplémentaire. Les centres d'hébergement d'urgence accueillent un large éventail de clients et ne disposent pas d'un financement suffisant pour répondre à des besoins médicaux ou complexes^{xxxvi}. Par conséquent, un centre d'hébergement d'urgence n'est pas en mesure d'apporter un soutien immédiat à une personne qui se remet d'une surdose. En même temps, les hôpitaux n'offrent pas forcément un soutien au rétablissement. Il se peut donc qu'une personne qui se remet d'une surdose ne puisse pas accéder à un abri approprié et sûr ou à des soins médicaux^{xxxvii}.

À long terme, une personne qui connaît plusieurs inversions de surdose et qui souffre de multiples conséquences sur sa santé pourrait ne plus être en mesure de vivre de façon autonome et aura besoin d'un logement avec des soutiens sociaux et de santé à perpétuité. Ces mesures de soutien pourraient comprendre de l'aide pour les tâches quotidiennes comme la cuisine et le nettoyage, l'achat de produits d'épicerie et l'hygiène personnelle. D'autres personnes peuvent avoir besoin de services de prévention de perte de logement pour s'assurer que le loyer est payé à temps, qu'elles comprennent leurs responsabilités en tant que locataires, qu'elles apprennent à faire un budget et qu'elles ont accès aux prestations sociales auxquelles elles ont droit. Elles peuvent aussi avoir besoin de soutien en santé mentale pour prévenir les conflits verbaux et physiques avec les colocataires, les invités, les voisins et le personnel du logement. Les services de soutien en santé mentale pourraient même inclure le fait de veiller à ce que les gens soient connectés à l'ensemble du système de santé pour obtenir un diagnostic approprié et un traitement psychiatrique, et même de s'attaquer aux problèmes de l'usage des substances. Le système actuel de logement de transition et de logement supervisé n'est pas axé sur un soutien à long terme, continu ou permanent. De leur côté, les fournisseurs de logements sont de moins en moins en mesure d'aider les personnes ayant des besoins complexes.

La défenseure était extrêmement préoccupée par les répercussions de la crise des opioïdes sur les personnes qui ont le plus besoin d'un refuge d'urgence et d'un logement. Les défis supplémentaires liés au traitement et au rétablissement de la consommation d'opioïdes, de la dépendance et de la surdose exercent une pression supplémentaire sur les fournisseurs de services de soutien au logement, car les options offertes dans le système de logement actuel, qu'il s'agisse de refuges d'urgence, de logements de transition ou de logements permanents, ne répondent pas aux besoins complexes de ces personnes. La crise des intoxications médicamenteuses est accablante et dépasse le nombre de logements d'urgence disponibles, ce qui rend presque impossible la fourniture d'un logement adéquat aux personnes les plus vulnérables.

Solutions et soutiens au logement dirigés par les Métis à Saskatoon

Après des années de lutte, les Métis de Saskatoon sont maintenant en mesure d'accéder à un éventail de mesures de soutien au logement adaptées à la culture pour rencontrer les personnes « là où elles sont ». La MN-S a établi des programmes pour s'acquitter de ses obligations de fournir un logement à ses citoyens et de régler les problèmes de logement. Les programmes sont mis en œuvre par des partenaires locaux, que la défenseure a rencontrés lors de sa visite.

CUMFI

La Central Urban Métis Federation Incorporated (CUMFI) est un organisme métis local et partenaire de la MN-S qui fournit des logements et des soutiens connexes. Cette organisation caritative communautaire et à but non lucratif s'attache à résoudre les problèmes, les défis et les disparités socio-économiques auxquels est confrontée la population autochtone urbaine de Saskatoon. La défenseure a rencontré la présidente de la CUMFI, Shirley Isbister, au siège de la CUMFI, situé dans le quartier de Riverdale, un quartier défavorisé qui compte de nombreuses organisations offrant des services aux Autochtones.



Siège de la CUMFI à Saskatoon

La CUMFI possède et exploite de nombreux bâtiments qui fournissent des logements à différents points sur le continuum du logement. Auntie's Place et Kokum's Home fournissent un hébergement d'urgence pour assurer la sécurité des enfants et des familles victimes d'abus, de négligence ou de crises personnelles. Mieux que la prise en charge des enfants par les services sociaux, ces foyers fournissent des soins aux enfants pendant que leur mère cherche un traitement pour dépendance. L'objectif est la réunification avec le parent une fois qu'il a terminé un programme de désintoxication et qu'il est en mesure d'assurer la stabilité de sa famille.

Le financement de ce programme permet aux enfants de faire la transition vers un foyer à plus long terme, également géré par la CUMFI. Les frères et sœurs disposent d'un logement adéquat avec suffisamment de chambres pour pouvoir rester ensemble dans le même foyer et éviter une séparation traumatisante. Un soutien supplémentaire est apporté par deux travailleurs sociaux financés par le ministère des Services sociaux. Il s'agit d'un soutien important qui contraste largement avec l'approche de type rafle des années 1960, qui garantit que les enfants restent liés à leur communauté culturelle et à leur identité malgré les périodes d'instabilité de l'unité familiale et du foyer.

Shirley a raconté une histoire à la défenseure qui illustre le rôle important que joue la CUMFI. Un gestionnaire de cas a surpris une nouvelle mère en train de boire et a appelé le ministère des Services sociaux. La CUMFI est intervenue, expliquant le traumatisme intergénérationnel causé par la prise en charge d'enfants, les impacts de la rafle des années 1960 et le nombre disproportionné d'enfants autochtones pris en charge. La CUMFI a fourni du soutien à la mère et à son enfant, tandis que la mère a suivi un programme de réadaptation en dépendance et a terminé le programme d'éducation auquel elle était inscrite. La défenseure a noté l'importance d'une approche des services sociaux qui tient compte de la culture autochtone et a appris comment une réponse de la collectivité pour soutenir la mère lui a permis de rester en contact avec son enfant, au lieu de rompre ce lien et d'aggraver le traumatisme pour les deux parties.

Pour les enfants plus âgés qui sont pris en charge par le ministère des Services sociaux de la Saskatchewan et qui atteignent l'âge auquel ils ne sont plus admissibles à ce type de soutien, la CUMFI gère le programme Coming Home qui fournit un soutien à la transition pour s'assurer que les jeunes adultes disposent d'un appartement et de meubles. Une fois installés dans leur nouveau logement, les jeunes reçoivent de l'équipe de sensibilisation de la CUMFI un soutien supplémentaire pour veiller à ce qu'ils acquièrent les compétences financières, juridiques et d'entretien ménager qui leur permettront de rester logés.

McLeod House héberge les hommes qui souffrent de troubles de dépendance, tandis que Stewart House soutient les familles vivant avec le VIH/SIDA. Le pavillon Round Prairie Elders Lodge, qui a ouvert ses portes en décembre 2021, remplit une promesse faite il y a 20 ans d'héberger des aînés métis. Shirley est très fière de ce pavillon, qui compte 26 logements qui ont tous été immédiatement occupés. À l'heure actuelle, la CUMFI a une longue liste d'attente d'aînés métis à la recherche d'un logement qui pourraient facilement occuper deux autres bâtiments similaires.



L'entrée principale du pavillon des aînés de Round Prairie



Pavillon des aînés de Round Prairie



Pavillon des aînés de Round Prairie – Jardin communautaire

Parmi les autres projets récents, citons 14 logements communautaires financés par l'initiative Vers un chez-soi. Trois de ces logements sont consacrés aux Métis. Certains logements sont destinés aux familles nombreuses qui ont du mal à trouver un logement adéquat. L'un des bâtiments dispose de deux grandes suites comprenant chacune six chambres, tandis que de nombreux logements ont trois chambres. Déjà entièrement occupée, l'une des grandes unités de six chambres à coucher abrite un groupe de jeunes qui fonctionnent comme une unité familiale, tandis que l'autre grande unité accueille une enseignante et ses sept enfants.

Les logements accessibles aux fauteuils roulants ne pouvaient être construits qu'au rez-de-chaussée, car l'installation d'un ascenseur n'était pas financièrement réalisable. Le bâtiment a été conçu et construit de manière à pouvoir être agrandi si les fonds nécessaires venaient à être disponibles. Le coût de l'agrandissement pour créer des unités supplémentaires de six chambres est estimé à 2 millions de dollars.

La défenseure a compris que le financement du logement provient d'un certain nombre de sources, notamment de partenariats avec la province et de l'utilisation de la valeur nette des propriétés existantes. Bien que les propriétés de la CUMFI soient hypothéquées, le ministère des Services sociaux de la Saskatchewan garantit qu'il effectuera les paiements au cas où la CUMFI ne serait pas en mesure de le faire, afin de s'assurer qu'il n'y a pas de risque de défaillance qui compromettrait le fonctionnement de la CUMFI. Le partenariat avec le Ministère a ouvert la voie à des solutions communes.

En même temps, il y a un grand besoin de logements d'urgence et de transition avec des services de soutien pour lutter contre la violence familiale chez les autochtones. Bien que la CUMFI ait récemment reçu de nouveaux financements pour les logements d'urgence et de transition, des défis subsistent. Le modèle d'hébergement d'urgence repose sur l'idée ancienne que ce type de logement est temporaire, ce qui se traduit par des logements de base de type dortoir, avec des installations communes et aucune intimité. Le concept rêvé de Shirley – à savoir un hébergement d'urgence comprenant de petits logements fermés équipés de cuisine pour assurer la dignité des personnes vulnérables et susceptibles de sortir d'une situation de violence – s'est heurté à une certaine résistance. La défenseure s'est inquiétée du fait que ce détail a été systématiquement écarté alors qu'il est directement lié à la fourniture d'un logement adéquat, sûr, accessible et adapté à la culture. Si l'on ne prête pas attention à la sécurité, au confort et à la dignité, un centre d'hébergement d'urgence peut traumatiser à nouveau les personnes déjà vulnérables, ce qui les amènera à quitter rapidement le centre pour se retrouver en situation d'itinérance à dormir dans la rue. Si l'on ne prête pas attention à la manière dont l'hébergement d'urgence crée davantage d'obstacles et de préjudices, il est probable que les gens seront de plus en plus dissuadés de chercher de l'aide pour commencer. En fin de compte, le modèle traditionnel d'hébergement d'urgence ne parvient pas à faire ce pour quoi il a été conçu : servir de première étape critique pour aider les personnes à sortir de l'itinérance et des situations précaires.

Shirley est également de plus en plus préoccupée par le vandalisme et la violence. La CUMFI a construit ses résidences dans le centre-ville de Saskatoon, ce qui représente un investissement de 12 millions de dollars de nouveaux fonds pour le logement dans le centre-ville en deux ans. Bien qu'important, cet investissement ne suffit pas à répondre aux besoins en matière de logement. La pénurie de logements est aggravée par l'impact accru de la crise des intoxications médicamenteuses, qui se traduit par une augmentation du nombre de personnes dans les rues avec des comportements erratiques et violents. En conséquence, les logements communautaires ont été endommagés. Shirley reconnaît l'importance de la collectivité à la stabilité, mais les logements communautaires doivent être sûrs pour tout le monde et auront peut-être besoin d'être situés en dehors du centre-ville.

Camponi

La défenseure a visité un autre fournisseur de logements à but non lucratif à Saskatoon, Camponi, qui fournit des logements abordables et au prix courant pour les Métis. L'histoire de Camponi remonte aux années 1970 lorsque les partenaires fondateurs ont aidé les familles et les particuliers autochtones à se loger et leur ont facilité l'accès aux services sociaux. Camponi a également développé des programmes d'emploi avec le financement de la SCHL. Avec SaskNative Rentals, Camponi gère plus de 400 logements à Saskatoon qui offrent une gamme de programmes de logement. Il s'agit notamment de logements à loyer indexé sur le revenu, de logements abordables et de logements supervisés. Le prix du loyer des logements à loyer indexé sur le revenu est basé sur le revenu du ménage, tandis que les logements abordables ont un loyer fixe. Les logements supervisés comprennent le soutien social d'un gestionnaire de cas. Parmi ses propriétés, on y retrouve des appartements, des habitations unifamiliales, des duplex, des logements pour les personnes âgées et des logements accessibles.

La défenseure a rencontré Adam Kulrich et Dale Petit. Ils ont indiqué qu'au cours de l'année écoulée, les propriétés de Camponi ont connu un faible taux de rotation. Cela s'explique probablement par le fait que leurs loyers sont abordables par rapport aux loyers sur le marché privé qui ne cessent d'augmenter. En conséquence, la liste d'attente de Camponi pour des logements abordables s'est allongée. Le délai d'attente pour un logement de deux chambres est de quelques mois, mais le délai d'attente pour un logement de trois chambres peut aller jusqu'à trois ans.



Réunion au siège de Camponi. De gauche à droite : Dale Petit, la défenseure, Adam Kulrich

La défenseure s'est renseignée sur les services de transition et les services de soutien complets de Camponi, qui sont adaptés aux besoins particuliers de chaque locataire. Par exemple, un client de Camponi qui est récemment sorti de prison avait besoin d'aide pour éviter les activités des gangs, et il voulait être réuni avec ses frères et sœurs qui avaient quitté la prise en charge en raison de leur âge. Camponi l'a logé, lui et ses frères et sœurs, et lui a apporté un soutien à la parentalité. Sans Camponi, il n'aurait pas pu trouver un logement adéquat et abordable. L'aide apportée par Camponi n'a pas seulement détourné le jeune homme de l'itinérance et de la récidive, elle a aussi permis de réunir une famille.



Le logement est géré et fourni par Camponi/T-R : Dale Petit

Avec SaskNative Rentals, Camponi gère Edwards Manor, un complexe de 24 logements qui accueille des personnes ayant des besoins importants en matière de santé mentale et de dépendance. Edwards Manor offre des services de logement axés sur la réduction des méfaits en fournissant des aiguilles propres, du matériel d'inhalation sécuritaire et même de l'alcool. Sur place, il y a un soutien 24 heures sur 24 qui comprend des services de santé, un programme d'alimentation, un psychiatre et des intervenants. Le loyer est de 660 \$ par mois et trois repas par jour sont inclus. Les gens qui restent à Edwards Manor sont aux prises avec des dépendances complexes et graves, souvent accompagnées de comportements antisociaux, violents, erratiques et psychotiques. Ce sont des personnes considérées comme étant les plus difficiles à loger et potentiellement dangereuses. Bien que ces symptômes soient de plus en plus courants avec la dépendance à la méthamphétamine, il est difficile de déterminer s'il s'agit du déclenchement ou de l'amplification d'un problème sous-jacent comme la schizophrénie. Edwards Manor offre un logement stable qui réduit les risques liés à l'abus de substances. La défenseure a fait remarquer que le fait de ne pas punir les gens pour l'abus de substances en leur refusant un logement est la clé du succès des logements supervisés. N'importe qui aurait besoin de la stabilité d'un logement pour gérer ses troubles liés à la consommation de substances, mais une personne atteinte d'un trouble existant ne sera pas toujours en mesure d'accéder à un logement. L'approche du Logement d'abord^{xxxviii} repose sur la prémisse que les gens ne peuvent pas s'attaquer adéquatement aux troubles liés à l'abus de substances et aux problèmes de santé mentale sans d'abord être logés. On fournit le logement à un prix que la personne peut se permettre (habituellement au moyen d'une subvention), et il va de pair avec une gamme de mesures de soutien globales pour s'attaquer aux troubles d'abus de substances et aux problèmes de santé mentale, ce qui permet de veiller à ce que les gens acquièrent les compétences de vie nécessaires pour habiter et garder leur maison.

À l'heure actuelle, Camponi est en train d'élaborer un grand projet de logements supervisés du côté ouest de la limite urbaine de Saskatoon. La phase 1 du projet Hart Road est actuellement en construction et créera 73 nouveaux logements, dont 36 d'abordables (c.-à-d. que le revenu du ménage sera inférieur aux limites maximales établies par la province) et 17 d'entièrement accessibles en fauteuil roulant. Cette phase devrait être achevée à l'automne 2025. L'ensemble du projet comprend six bâtiments résidentiels, une crèche, une salle de sport et de nouveaux bureaux pour Camponi. Tous les bâtiments sont conçus pour répondre à la définition de l'efficacité énergétique « net zéro » et seront équipés d'un système solaire de 220 kilowatts pour fournir de l'énergie. La municipalité a accepté de racheter l'électricité excédentaire à un prix réduit. Ce projet se distingue par son processus de planification et de conception ascendant, entrepris par la communauté. Le projet a été conçu en collaboration avec les personnes figurant sur les listes d'attente de Camponi pour un logement. Ambitieux et inspirant, Hart Road est une collectivité développée collectivement par la communauté elle-même pour répondre à ses besoins particuliers. En même temps, ce projet remet en question l'idée selon laquelle la construction de maisons personnalisées ne peut être réservée qu'à ceux qui peuvent s'offrir un logement haut de gamme sur le marché.

Le projet Hart Road a un budget de 47,2 millions de dollars qui comprend une subvention de la province. En outre, Camponi a vendu 150 logements de son portefeuille existant pour soutenir le projet et recevra de la ville des remises sur l'impôt foncier. Bien que la construction du projet Hart Road ait été financée et que la construction des trois premiers bâtiments soit en cours, Camponi cherche à assurer un financement à long terme pour supporter les coûts d'exploitation et d'entretien à long terme des bâtiments Hart Road, bien que les bâtiments soient construits pour dépasser les normes de construction et de durabilité actuelles afin de réduire les coûts d'exploitation. Les loyers ne suffiront pas pour générer les fonds nécessaires. S'il n'y a pas suffisamment de fonds d'exploitation pour couvrir les réparations et l'entretien, tout bâtiment se détériorera en dessous de sa valeur d'actif. En tant qu'association sans but

lucratif fournissant des logements abordables, Camponi ne cherche pas à commercialiser ses logements. Le défi consiste à garantir un financement sûr pour favoriser la durabilité de ces bâtiments afin qu'ils restent habitables.


CAMPONI
Hart Road Supportive Housing Project Phase 1



OUR HISTORY

Camponi Housing and our sister company SaskNative Rentals own and maintain approximately 338 homes in Saskatoon through various affordable rental programs. There remains a large waiting list of families still searching for adequate housing – especially larger families in need of more space, and individuals living with mobility issues or in need of completely accessible housing. Camponi's answer to this need has been to pursue this development by starting with the needs of the tenants first, and designing the neighbourhood and supports around those foundational needs. By gathering the input and experience of our tenants, we have developed a plan that will become a vibrant and sustainable project that will lift up not only the residents in these homes but also the community around it.



CONSTRUCTION BEGINS JUNE 2023

Anticipated tenant move in Fall 2025

50

YEARS

SaskNative Rentals and Camponi Housing are entering their fiftieth year of delivering safe, affordable homes for families and communities.

73

HOMES

The development will have 198 bedrooms in 73 homes, including 17 completely accessible one bedroom residences. The rest of the units are made up of 19 two bedroom units, 5 three bedroom units and 32 four bedroom units

\$38M+

INVESTED

The development represents a \$38M+ investment in our community in estimated construction costs.

OUR MANDATE

We are committed to providing, maintaining and sustaining affordable, safe and respectable housing for families; with particular emphasis and priority upon individuals and families of Aboriginal ancestry.

For further information please contact us
Camponi Office 306-653-0384
Project Manager: Adam Kulrich a.kulrich@camponi.ca
Project Admin: Amanda Schuler a.schuler@camponi.ca
WWW.CAMPONI.CA/PROJECTS.PHP

Description du projet de logement Hart Road

La défenseure a également entendu que Camponi manque de financement pour fournir des services globaux. À l'heure actuelle, l'entente de financement ne couvre qu'une seule année, sans garantie de renouvellement. Cette approche n'offre pas une stabilité suffisante pour permettre une planification à long terme qui garantirait un service de qualité aux locataires et la fidélisation du personnel. La défenseure a noté qu'un soutien opérationnel sous la forme d'ententes de financement pluriannuelles à long terme est nécessaire.

Société Elizabeth Fry

La Société Elizabeth Fry est une organisation à but non lucratif qui travaille spécifiquement avec des femmes et des personnes issues de la diversité de genre incarcérées, qui risquent l’incarcération, sont incarcérées, ou qui ont été libérées. La défenseure a rencontré Nicole Obrigavitch (directrice générale), Sydney Wouters (gestionnaire de programme/assistante sociale) et Aly Bear (troisième vice-chef de la Fédération des nations autochtones souveraines) afin de discuter de certains des problèmes les plus urgents de l’organisation, notamment le fait que les femmes autochtones libérées des prisons se retrouvent en situation d’itinérance.

Nicole a décrit le lien entre la vulnérabilité des femmes autochtones à Saskatoon, l’itinérance et le système correctionnel. Le manque de logements d’urgence sûrs et de soutien rend les femmes autochtones vulnérables dans les rues, susceptibles de commettre des délits mineurs et d’être arrêtées. Les femmes autochtones sont plus susceptibles que les femmes non autochtones de se voir refuser la libération sous caution et d’être placées en détention provisoire dans une prison jusqu’à leur prochaine date d’audience. Elles sont également plus susceptibles d’être condamnées à une peine d’emprisonnement.

Aly a parlé du racisme systémique qui existe dans le système judiciaire. Elle a raconté comment elle avait été arrêtée par la police sans raison apparente pendant qu’elle conduisait sa fille au Tae Kwon Do et comment la police l’avait mal traitée. Les enfants d’Aly étaient terrifiés et en larmes. Aly se demande si l’expérience aurait été différente si elle n’avait pas été autochtone. La police n’avait aucune raison de l’arrêter, si ce n’est qu’elle était autochtone. Aly a suggéré que les Autochtones étaient victimes de profilage racial et de ciblage, les femmes étant d’autant plus vulnérables.

Les femmes autochtones sont surreprésentées dans le système correctionnel canadien. En 2018, 40 % des femmes incarcérées au Canada étaient autochtones. Une étude menée sur 10 ans, de 2009 à 2018, montre que la situation s’est aggravée, car le nombre de femmes autochtones condamnées à une peine fédérale ayant augmenté de 60 % au cours de la dernière décennie^{xxxix}. Parallèlement, le taux d’incarcération des femmes autochtones continue d’être beaucoup plus élevé que celui des femmes non autochtones. Enfin, les données relatives aux femmes autochtones ne font pas de distinction entre les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites. Le système judiciaire doit recueillir des données distinctes sur les Métis afin d’assurer un soutien culturel approprié tant dans le système correctionnel qu’après la mise en liberté.

Nicole affirme qu’au moins 90 % des femmes incarcérées en Saskatchewan sont autochtones. Les prisons de la province sont également notoirement surpeuplées. Le Pine Grove Correctional Centre for Women, à Prince Albert, a une capacité de 166 détenus, mais Nicole a indiqué qu’un dénombrement récent a permis de recenser 254 détenues. La surpopulation crée un environnement dangereux pour les détenues et risque d’alimenter les comportements violents.

Sur ces 254 femmes, 156 étaient en détention provisoire, ce qui signifie qu’elles étaient détenues dans le centre dans l’attente d’une audience, sans avoir été condamnées. Pendant la détention provisoire, on est absent de son domicile et n’est pas en mesure de travailler pour générer des revenus et payer son loyer à temps. Les arriérés accumulés augmentent le risque d’expulsion et de perte de logement. Avant même une condamnation, la détention provisoire provoque généralement l’itinérance.

Les femmes qui sortent de prison sont souvent libérées sans aucune aide à la transition et se retrouvent directement en situation d'itinérance. Les femmes sont donc plus susceptibles d'être victimes de la criminalité ou de commettre des délits plus graves. Cela signifie que les institutions comme Pine Grove ne réhabilitent pas réellement les détenues; au contraire, le système, au mieux, piège les femmes dans des situations vulnérables et, au pire, victimise les femmes pour en faire des criminelles. En outre, les mères risquent de voir leurs enfants pris en charge par le système de placement, perpétuant ainsi les traumatismes et les abus systémiques sur une nouvelle génération.

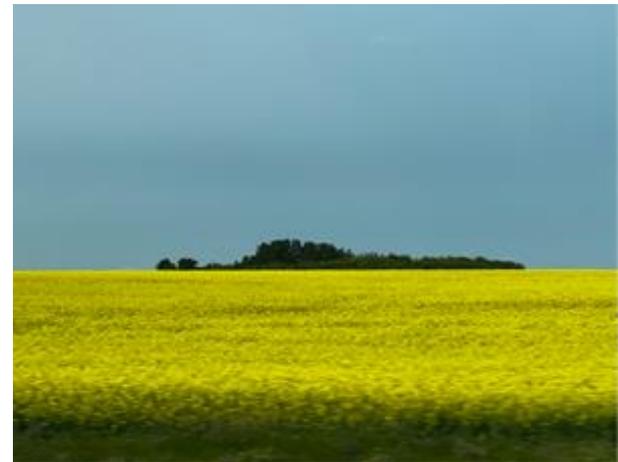
La mise en liberté de détenues vers une situation d'itinérance sans soutien est une pratique courante. En janvier 2021, Kimberly Squirrel a été retrouvée morte de froid à Saskatoon, trois jours après sa libération de Pine Grove. Âgée de 34 ans et mère de six enfants, elle a lutté contre l'usage des substances et des problèmes de santé mentale après la mort de son frère. Aucun membre de la famille proche de Kimberly n'a été informé de sa libération. De nombreuses questions soulevées suite à la découverte de Kimberly restent sans réponse.

Nicole et Aly ont toutes deux reçu des appels de Pine Grove pour aller chercher des femmes libérées. Une femme enceinte de 7 mois a été libérée de Pine Grove et déposée dans un Tim Hortons. Une autre femme a été trouvée faisant de l'auto-stop sur l'autoroute reliant Prince Albert à Saskatoon. Nicole pense qu'une partie du problème réside dans le manque de soutien ou de programmes de déjudiciarisation qui empêchent les gens d'entrer dans le système judiciaire en premier lieu. Elle note que les femmes autochtones manquent cruellement de logements sûrs et adaptés à leur culture. Le soutien aux parents fait également défaut.

Un problème plus profond réside dans l'allocation de fonds à des programmes qui ne sont ni sûrs ni appropriés. Par exemple, les nouveaux fonds pour le logement créent principalement des logements d'une chambre qui ne sont pas assez grands pour un parent et ses enfants. L'impossibilité d'obtenir un logement plus grand peut entraîner l'éclatement d'une famille, la prise en charge d'enfants par les services sociaux en raison de l'absence d'un logement de taille appropriée, ou l'itinérance pour une famille entière. Elle cite, comme modèle potentiel de pratiques exemplaires, un programme à Kamloops qui offre un soutien transitoire progressif aux familles sur une période de deux ans. Bien que ce programme soit une grande réussite, le financement des services globaux fait défaut, ce qui le met en péril.

Les principales observations et préoccupations de la défenseure à Saskatoon

- Les fournisseurs de logements dirigés par les Métis ouvrent la voie en créant de nouveaux modèles de logement d'urgence et de transition et en y investissant. Qu'il s'agisse de fournir des services et des espaces adaptés à la culture ou de bâtir des collectivités, il existe une réponse collective qui vise à établir un lien entre les individus et la collectivité et à créer un sentiment d'appartenance.
- En même temps, ces efforts sont minés par la politique du gouvernement provincial qui fait en sorte que les personnes dans le besoin les plus vulnérables ont du mal à accéder à un logement abordable. Les changements apportés à l'aide sociale ont érodé le soutien social offert aux personnes vulnérables, ce qui a nui à la sécurité du logement. Au lieu de mettre en œuvre le droit à un logement adéquat, les politiques et les programmes gouvernementaux créent des obstacles.
- Les nouveaux modèles de logement qui intègrent des services globaux sur une période prolongée permettent d'obtenir des résultats positifs. Cependant, les modèles de financement actuels pour les services globaux sont généralement à court terme, ce qui fait que le programme, les fournisseurs de logements et le locataire ne peuvent qu'échouer. Pour garantir une formation adéquate tenant compte des traumatismes, une dotation en personnel appropriée et un soutien continu de qualité aux locataires, il faut un financement à long terme.
- L'augmentation du nombre de personnes difficiles à loger a miné les efforts visant à faire en sorte que tout le monde qui a besoin d'un refuge d'urgence peut y accéder. En outre, pour ceux qui peuvent accéder à un hébergement d'urgence, le modèle actuel d'hébergement d'urgence peut les traumatiser davantage. Cela indique que les modèles d'hébergement ne respectent pas les normes de sécurité et d'habitabilité.
- Le fait de libérer des gens de centres correctionnels ou de centres médicaux sans soutien et sans plan pour qu'ils se retrouvent directement en situation d'itinérance constitue un échec systémique et social en matière de sécurité personnelle.
- Les systèmes de logement et de lutte contre l'itinérance à Saskatoon sont débordés par la demande, manquent de ressources et ne sont pas en mesure de répondre adéquatement au type de problèmes qui existent actuellement ou à leur gravité. En l'absence d'un soutien et d'un financement appropriés, les systèmes créent involontairement des cercles vicieux et exposent des personnes déjà vulnérables à des risques accrus.



Voyage vers le nord depuis Saskatoon

North Battleford

North Battleford, la septième plus grande ville de la Saskatchewan, est située à 136 km au nord-ouest de Saskatoon. À North Battleford, la défenseure a souligné le rôle important joué par la municipalité dans la lutte contre l'itinérance. Le maire, David Gillian, est un fervent défenseur du logement et de la sensibilisation au lien entre l'itinérance et les troubles liés à l'utilisation de substances. La municipalité, les Premières Nations et les Métis ont travaillé conjointement à l'élaboration d'initiatives visant à lutter contre l'itinérance et les problèmes de précarité du logement.

Miwasin Kikinaw

En 2021, The Lighthouse, qui offre un hébergement d'urgence et des services de soutien, a failli fermer ses portes en raison d'un manque de financement à un moment où les besoins d'hébergement augmentaient considérablement. En plus de servir les personnes vulnérables non logées, le refuge était devenu un lieu « par défaut » où l'hôpital envoyait les personnes malades qu'il refusait de traiter et où le tribunal et le système correctionnel envoyaient les personnes qu'ils libéraient sans plan de transition. Même la GRC y déposait des gens sans prévenir.

La défenseure a rencontré Marlene Opekokew, la directrice du refuge. Elle a décrit le partenariat entre Battlefords Agency Tribal Chiefs Inc, la MN-S et la ville de North Battleford qui s'est développé pour sauver le refuge. La MN-S a accepté de fournir un financement provisoire pour maintenir le refuge ouvert, tandis que le conseil tribal prenait en charge les opérations. Aujourd'hui, la MN-S finance 40 % à 50 % des coûts du refuge, somme à laquelle s'ajoute le soutien de la ville et les dons privés. À l'heure actuelle, la province n'accorde que peu ou pas de financement.

Lorsqu'il a repris les opérations, le conseil tribal a rebaptisé le refuge Miwasin Kikinaw, ce qui signifie « un bel endroit » en langue crie. Au moment où le conseil tribal a pris le relais, le refuge était en mauvais état et nécessitait des travaux immédiats d'un montant de 160 000 \$. Le bâtiment présentait de nombreux problèmes liés à l'entretien différé, notamment l'absence de climatisation, l'absence de systèmes d'extinction d'incendie d'urgence, des dégâts d'inondation non traités et une mauvaise isolation qui entraînait des factures d'électricité de plus de 2 500 \$ par mois.



Refuge Miwasin Kikinaw, North Battleford

Outre les réparations immédiates, des partenariats horizontaux et une collaboration interagence ont été mis en place pour traiter les questions de racisme, de services de santé et de surpopulation du refuge. Bien qu'il y ait moins d'incidents liés à l'utilisation du refuge comme lieu par défaut, il reste encore beaucoup à faire pour remédier à la longue histoire de colonialisme et de racisme systémique qui conduisent à la négligence et au mauvais traitement des personnes autochtones par les services de santé, les services correctionnels et la police.

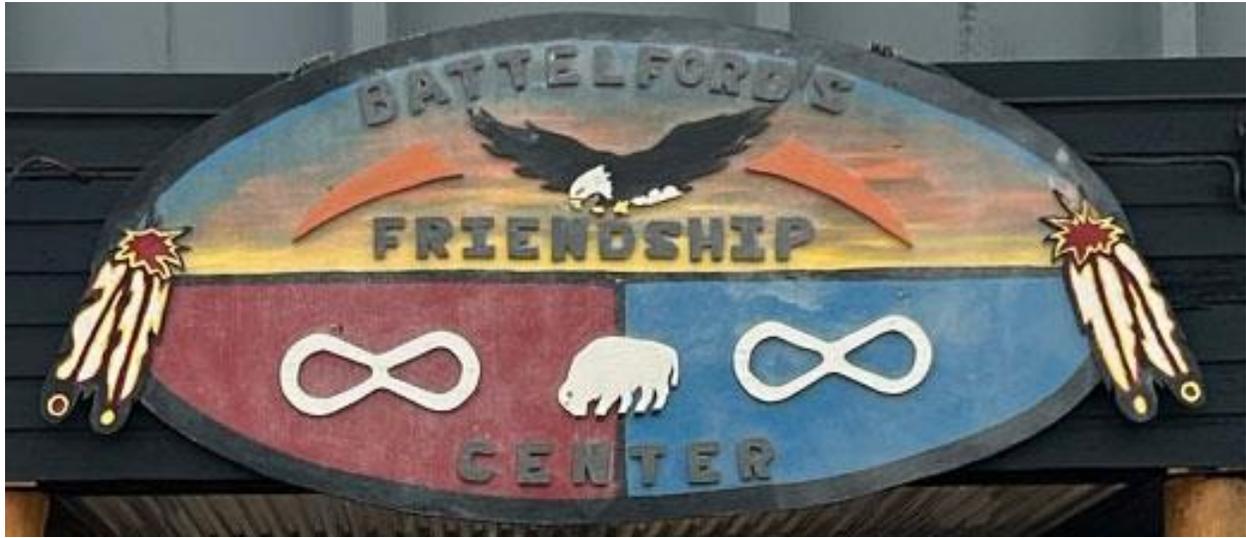
Les incidents de traitement raciste et abusif infligés par le personnel médical et la police aux personnes autochtones vulnérables qui sont en situation de précarité du logement et d'itinérance se poursuivent à North Battleford. Dans le cadre des interactions avec le système de santé, des rapports font état d'une pratique courante des ambulanciers qui consiste à demander continuellement à un patient autochtone s'il veut vraiment aller à l'hôpital jusqu'à ce qu'il réponde par la négative. À l'hôpital, on signale que des patients autochtones malades se voient refuser l'admission et sont renvoyés dans la rue. Il a également été signalé que la GRC arrêta et interrogeait au hasard des Autochtones rencontrés dans la rue, et qu'elle a négligé une personne autochtone inconsciente sous un porche et l'a laissée sans aucun soin ni attention.

Le nombre de places dans les refuges et les aides au logement étant limités, la police et les hôpitaux sont de plus en plus contraints de fournir ou de trouver des solutions de logement temporaires pour les personnes difficiles à loger, en particulier les personnes aux prises avec une dépendance. Le refuge, la ville, la GRC et d'autres intervenants se réunissent désormais régulièrement pour élaborer un plan coordonné pour les personnes en situation d'itinérance à North Battleford. Cette table bénéficierait de la participation de la province.

Bien que les réunions interagences soient l'occasion de partager des informations, il n'existe pas de système de collecte de données. Le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) est un système complet de gestion des données financé par le gouvernement fédéral qui profite aux collectivités et favorise la collaboration. Bien qu'il soit obligatoire dans les zones urbaines, il n'est pas requis dans les zones rurales. La MN-S a testé la faisabilité du SISA pour son propre usage. Les évaluations préliminaires indiquent que le système pourrait être efficace pour aider à localiser les hommes et les femmes disparus dans toute la province.

Centre d'amitié indien et métis de Battleford

Un deuxième exemple de collaboration entre les Premières Nations et les Métis est le Centre d'amitié, où la défenseure a rencontré Dan Villeneuve, Jackie Kennel et Kathy Whitford. Le Centre joue un rôle essentiel pour fournir des aides au logement adaptées à la culture, notamment en enseignant les droits et les responsabilités en matière de location, en donnant des cours sur l'entretien du logement et les petites réparations, et en facilitant l'accès à divers programmes de santé et d'aide sociale. Une aide transitoire à long terme est proposée par le biais d'une gestion de cas ciblée.



Centre d'amitié indien et métis de Battleford

À l'heure actuelle, le Centre d'amitié construit également une hutte de sudation sur place, qui a été achevée à la fin du mois de juillet 2023.



Hutte de sudation en construction

Les gestionnaires de cas du Centre d'amitié se heurtent à un nombre croissant d'obstacles pour aider les personnes à se loger. L'augmentation des loyers – même pour les logements inhabitables qui nécessitent des réparations importantes – et la diminution du nombre de propriétaires disposés à louer à des clients du Centre d'amitié ont rendu l'accès au logement presque impossible. Le loyer moyen à North Battleford a augmenté. En 2023, le loyer moyen était de 894 \$ par mois. Les propriétaires exploitateurs et négligents dominent le marché des logements à loyer modique et exigent un loyer élevé pour des logements insalubres qui nécessitent habituellement des réparations avant d'emménager.

Le programme SIS offre une prestation de base mensuelle (nourriture, vêtements, déplacements, articles personnels et ménagers) et une prestation de logement (loyer, paiements hypothécaires, services publics, taxes et autres coûts liés au logement). Dans un district du Nord, une personne célibataire sans enfant recevrait une prestation de base de 410 \$ et une prestation de refuge de 570 \$. Un couple sans enfant recevrait l'allocation de base et une allocation de logement de 695 \$. L'allocation de base pour un enfant est de 65 \$. L'allocation de logement pour une famille avec 1 ou 2 enfants est de 795 \$, et passe à 895 \$ pour 3 enfants ou plus^{xi}.

Étant donné que la province ne paie plus directement les services publics comme elle le faisait dans le cadre de l'ancien programme d'aide sociale, le coût réel des services publics ne fait pas actuellement l'objet d'un suivi par le gouvernement provincial. Les données recueillies sur le coût des services publics pour les bénéficiaires de l'aide sociale pourraient jouer un rôle déterminant dans la surveillance de l'augmentation du coût des services publics, mais elles pourraient aussi être un indicateur de logements qui ne répondent pas aux normes et qui ont un besoin criant d'améliorations. En l'absence de données sur les services publics, il n'y a pas de reddition de comptes claire quant à l'utilisation de l'argent fourni pour les services publics. La défenseure fait remarquer qu'il s'agit non seulement d'une importante occasion manquée pour la province de surveiller les conditions de logement du parc de logements locatifs abordables en Saskatchewan, mais aussi d'être en mesure de cibler les programmes de réparation des immobilisations et les subventions pour répondre à la détérioration des conditions de logement.



Panneau « Haven 4 eight »

Pour fournir un logement aux personnes considérées comme les plus difficiles à loger, le Centre d'amitié indien et métis de Battleford possède et exploite Haven-4-Eight. Haven-4-Eight offre des logements collectifs sûrs, abordables et durables dans une maison individuelle, spécialement conçue pour huit personnes. Il offre des services de soutien sur place 24 heures sur 24 pour régler les problèmes liés au maintien en logement, à la santé mentale et aux troubles de dépendance. Il est interdit aux résidents de consommer des substances sur la propriété, mais la sobriété n'est pas une condition d'accès au domicile. Ce programme et ce modèle sont considérés comme une réussite, en particulier pour les Autochtones. Le Centre d'amitié espère élargir le programme et construire une deuxième maison.



Entrée accessible aux personnes en fauteuil roulant

Haven-4-Eight est entièrement occupé et il y a actuellement une liste d'attente. Les clients sont aiguillés vers la résidence par le ministère des Services sociaux, mais Haven-4-Eight prend les décisions définitives concernant les demandes. Certaines demandes sont rejetées en raison d'antécédents de comportement erratique qui pourraient constituer un danger pour le personnel ou les autres résidents.

Le Saskatchewan Assured Income for Disability Program (SAID) offre aux locataires une subvention de 813 \$ par mois. Ce montant comprend le loyer, l'électricité, le câble, Internet, la programmation et une allocation de subsistance pour les vêtements, les articles de toilette et l'épicerie. Les services sur place comprennent une buanderie, la distribution de médicaments, la sécurité, le transport vers les programmes de désintoxication et un accès facilité à d'autres soutiens sociaux.

Chaque chambre est munie d'une serrure à clé, ainsi que d'une salle de bain privée. Il y a une cuisine et une salle à manger communes, ainsi qu'un espace social dans la cour arrière. La cour arrière a aussi de l'espace pour un jardin communautaire. Les résidents cuisinent et mangent ensemble, et tissent des liens solides les uns avec les autres. Ils ont décidé qu'ils formaient une famille et ils s'occupent les uns des autres. Il y a aussi une relation chaleureuse avec les membres du personnel, qui sont tous appelés « tatie » par les résidents.



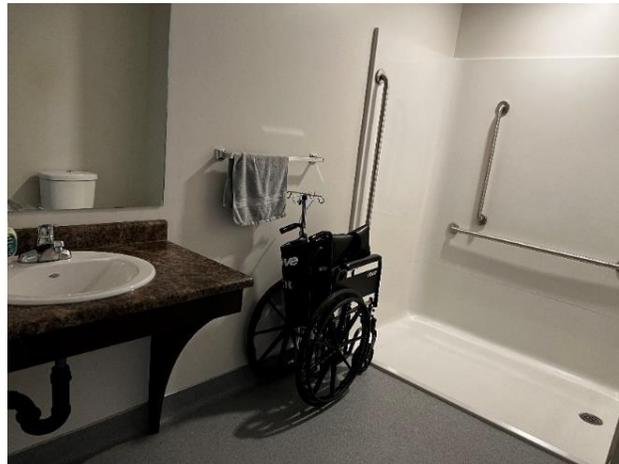
La cuisine commune de Haven-4-Eight



Le jardin communautaire de Haven-4-Eight



Salle de bain accessible



Salle de bain



Salle de télévision commune

Le soutien offert par Haven-4-Eight a permis aux familles de se réunifier. La défenseure a été informée du cas d'un résident qui voit maintenant régulièrement ses enfants et sa famille élargie. La défenseure a fait remarquer que la combinaison d'un logement approprié et de mesures de soutien a permis de stabiliser sa situation de logement et de favoriser sa guérison personnelle au fil du temps, ce qui l'a aidé à raviver les relations familiales.

Nord de la Saskatchewan

Après North Battleford, la défenseure s'est rendue plus au nord. Les populations du nord de la Saskatchewan connaissent cinq fois plus de problèmes et de blessures liés à l'alcool que la moyenne nationale. De plus, en raison du manque de lits de traitement et de soutiens culturels appropriés, les troubles liés à la consommation de méthamphétamine et de crack sont de plus en plus courants. Des approches novatrices pour traiter ces troubles au moyen de modèles de logement avec services de soutien ont été relevées, ainsi que des lacunes importantes dans l'infrastructure.



Paysages du nord de la Saskatchewan

Pinehouse

Pinehouse est un village situé dans la forêt boréale sur la rive ouest du lac Pinehouse à environ 400 km au nord-est de North Battleford. La collectivité la plus proche est Beauval, à 107 km à l'ouest de Pinehouse. La Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient toutes deux des postes de traite dans la région. Aujourd'hui, Pinehouse compte 1 013 habitants et est principalement une collectivité métisse.

La défenseure a observé le programme de rétablissement unique, axé sur les Métis, administré par la collectivité. Le Pinehouse Recovery Lake Program favorise la guérison de l'usage des substances et de l'alcoolisme grâce à des activités axées sur la terre et la culture. Le programme est axé sur un modèle métis de traitement plutôt que sur un modèle occidental. Le Recovery Lake Program a lieu sur un terrain de camping saisonnier d'avril à novembre.

Jusqu'à 15 clients passent 42 jours dans le camp immergés dans le programme. Les personnes qui participent à ce programme font face à des traumatismes supplémentaires liés à l'abus de substances intergénérationnel, au racisme, à la pauvreté, à la fragmentation des unités familiales et à l'éloignement de la terre et de la culture. Les programmes occidentaux de réadaptation ne s'attaquent pas à ces problèmes d'une manière adaptée à la culture. La clé de ce programme est le lien avec la culture et la nature dans le cadre de la guérison individuelle. Ce programme comprend une première semaine axée sur la désintoxication, suivie d'une série de séances sur le renforcement des aptitudes à la vie quotidienne, les premiers soins, la chasse et la cueillette, la lecture et l'écriture de base, l'évaluation des besoins à la maison et en famille, les cercles de partage et l'interaction avec les aînés.



Centre de rétablissement de Pinehouse Lake

La défenseure a rencontré l'équipe de Recovery Lake – la responsable Kimberly Smith, Effie Misponas, Krista Natomagan et Farrah Natomagan. L'équipe s'est dite préoccupée par le fait que, malgré le succès du programme de Recovery Lake, les clients qui luttent contre la consommation de substances demeurent très vulnérables aux rechutes en raison du manque de soutien continu une fois qu'elles ont quitté le camp et terminé cette première étape.

L'une des lacunes est l'absence de programmes permettant aux membres d'une famille de se rétablir en même temps. Ce type de programme pourrait aider les membres de la famille à développer de nouveaux modes d'interaction qui favorisent la guérison en tant qu'unité familiale et aident à mettre fin

au cycle intergénérationnel des préjudices. Un programme axé sur la famille reconnaît l'unité familiale et la communauté comme des piliers de soutien; cette approche intégrée pourrait transformer toute une famille au lieu d'une seule personne. Pour quelqu'un qui participe à un programme individuel, le rétablissement après le programme est caractérisé par l'isolement et la précarité. Les rechutes sont destructrices non seulement pour la personne qui rechute, mais aussi pour tous ceux qui l'entourent.

La défenseure a entendu que, pour combler en partie cette lacune pour les familles, un centre de bien-être sera agrandi. Le Muskwa Lake Wellness Centre a reçu une subvention du gouvernement provincial au début de 2022 pour aménager le camp pour l'hiver afin qu'il puisse fonctionner toute l'année. Le centre met l'accent sur les approches fondées sur la terre et la culture et fera partie d'une étude de quatre ans des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) portant sur les programmes qui reconnaissent le lien avec la terre dans le cadre de la culture et de la guérison autochtones.



Camp de bien-être du lac Muskwa

L'équipe de Pinehouse a cerné un autre défi à relever après le rétablissement : trouver un logement adéquat. L'environnement familial peut déclencher ou faire ressortir des problèmes non résolus, ce qui pourrait entraîner une rechute, le foyer familial est donc un endroit dangereux. De nombreuses personnes qui passent par le programme de rétablissement ont un mauvais crédit ainsi que des arriérés de paiement des services publics, ce qui les rend inadmissibles à un placement par un service du logement. La défenseure s'est dite préoccupée par le fait que l'absence d'un éventail solide d'options de logement, y compris des maisons de transition, des logements avec services de soutien et des logements abordables pour les personnes indépendantes et les familles, menace un rétablissement déjà fragile. Le manque de logements adéquats laisse les personnes en rétablissement sans stabilité et donc vulnérables aux rechutes.

En 2020, un campement a été créé dans le village de Pinehouse. À l'origine, le campement comptait trois personnes. Aujourd'hui, il y a plus de 40 personnes; certains résidents n'ont que 16 ans. Cette augmentation reflète une série de problèmes liés au logement rural, à commencer par l'accessibilité financière. En 2020, les données de Statistique Canada indiquaient que le revenu médian total à Pinehouse avant impôt était de 29 400 \$ et que le revenu médian après impôt était de 28 600 \$^{xii}. En moyenne, cela signifie que les habitants de la collectivité gagnent 2 450 \$ par mois avant impôts et 2 383 \$ par mois après impôts. La défenseure a été informée que le coût d'électricité à Pinehouse s'élève en moyenne à 913 \$ par mois et que les charges de combustible pour le chauffage domestique s'élèvent en moyenne à 1 497 \$ par mois, sans compter les autres coûts de logement tels que le loyer.

Outre les logements insalubres qui ne sont pas écoénergétiques, la défenseure a été informée que Pinehouse manque d'infrastructures. Par exemple, l'infrastructure pour le gaz naturel s'arrête à Beauval et n'a pas été étendue à Pinehouse, ce qui entraîne l'utilisation de sources d'énergie plus coûteuses, comme l'électricité, pour le chauffage.



Le logement dans le village de Pinehouse



Petites maisons avec panneaux solaires – Initiative pour la création rapide de logements.



Logement accessible



Terrains en cours de développement pour de nouveaux logements



Terrains de jeux



La défenseure a également été informée qu'il existe des obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique des maisons. Bien qu'il existe de nombreuses initiatives en matière d'efficacité énergétique et de mesures incitatives pour rénover les maisons, ces programmes ne sont pas bien annoncés, sont administrés par de nombreuses organisations, ont des critères de qualification variés à respecter et exigent du temps et des efforts pour les comprendre. Les collectivités du Nord n'ont pas la capacité de profiter de ces programmes. En même temps, ces programmes exigent souvent des paiements initiaux avant le remboursement, ce qui signifie que seuls quelques privilégiés pourront bénéficier des programmes financés par le gouvernement.

Il est difficile d'entretenir efficacement une maison avec des ressources financières limitées. Par exemple, l'installation d'un poêle à bois pourrait réduire le coût des services publics. Toutefois, pour ce faire, il faut une assurance habitation, ce qui représente une dépense supplémentaire pour un ménage déjà aux prises avec des difficultés financières importantes. Si le choix est de payer l'assurance habitation ou de faire l'épicerie, l'épicerie sera toujours la priorité.

Les gens qui vivent dans les collectivités éloignées et du Nord sont encore plus désavantagés par le manque de services qui appuient l'entretien et l'accession à la propriété. Il n'est pas possible d'obtenir des tarifs d'assurance habitation compétitifs dans les régions éloignées. L'assurance habitation n'est pas exigée par la loi au Canada si la maison est entièrement payée, même s'il est fortement recommandé de l'avoir, car elle aide à se protéger contre le vol, la perte ou les dommages. Lorsqu'un propriétaire d'une maison dans une région du Nord n'a plus d'hypothèque sur sa maison, l'assurance est une dépense inabordable souvent jugée inutile. C'est alarmant pour la défenseure, car en cas de catastrophe, il n'y a aucune forme de recours ou de protection pour les maisons perdues. En raison de la pénurie criante de logements dans la région, les gens se retrouvent en situation d'itinérance, sans aucune option.

Le simple fait de construire plus de maisons ne réglera pas les problèmes de logement dans le nord de la Saskatchewan. Les régions éloignées manquent d'infrastructures adéquates. Pinehouse, par exemple, subit régulièrement des coupures d'électricité et compte donc sur des générateurs à gaz comme solution de secours. Le défi ne consiste pas seulement à construire des maisons, mais à les équiper d'infrastructures qui les rendent abordables, habitables et durables. Parallèlement, les sources de financement et les possibilités de développement pour les communautés rurales sont limitées. Sans emplois durables qui favorisent l'établissement de collectivités et l'accessibilité financière du logement, les problèmes de logement ne seront pas réglés. La question du logement fait partie d'un ensemble interrelié d'enjeux de politique publique dans lequel tous les ordres de gouvernement ont leur rôle à jouer ainsi que les gouvernements autochtones, les collectivités et l'industrie.

Des partenariats multilatéraux sous la forme de partenariats publics-privés pourraient fournir des solutions novatrices. Le maire et le conseil municipal de Pinehouse ont travaillé avec l'industrie privée pour investir davantage dans la collectivité. Depuis 2012, Pinehouse a conclu une entente de collaboration^{xlii} avec une entreprise d'extraction privée, qui prévoit des possibilités de formation et d'emploi. De plus, cette entreprise verse un paiement annuel à la Fiducie communautaire de Pinehouse qui finance des initiatives communautaires et pourrait servir à réduire les coûts globaux de logement pour les résidents et les fournisseurs de logements.

La défenseure s'est renseignée sur les défis supplémentaires dans les régions éloignées. Dans les régions du Nord, la saison de construction est plus courte, ce qui crée un autre obstacle à l'augmentation de l'offre de logements adéquats. Souvent, le meilleur choix est de rénover, même si les rénovations nécessaires dépassent souvent la valeur de la maison. Selon la MN-S, la maison moyenne dans les

collectivités métisses de la Saskatchewan exige 130 000 \$ en travail, mais la valeur marchande de la maison n'est que de 60 000 \$. Une valeur marchande inférieure aux coûts de rénovation est propre aux collectivités du Nord et constitue un défi important. En raison de cette dynamique du marché, il n'y a aucune incitation à investir dans le logement dans les collectivités éloignées. À mesure que les logements se détériorent et qu'il y a de moins en moins de possibilités d'emploi durable, les membres de ces collectivités sont de plus en plus vulnérables à la précarité du logement et aux problèmes connexes.

Des subventions sont disponibles pour appuyer les rénovations; cependant, le processus exige des formulaires, des approbations et des inspections, qui peuvent prendre jusqu'à six mois avant le début du projet de rénovation. La MN-S peut fournir 40 000 \$ pour des rénovations d'urgence. La MN-S peut également aider à accélérer le remplissage des formulaires et à aiguiller les clients vers les inspecteurs et les entrepreneurs; toutefois, le propriétaire est responsable de veiller à ce que les travaux soient exécutés.

La défenseure a été informée d'un autre problème : il y a très peu de main-d'œuvre qualifiée pour achever le travail. Par conséquent, les réparations faciles et temporaires sont souvent priorisées de façon imprudente afin de régler immédiatement un problème. Cette pratique crée d'autres problèmes à long terme et des situations potentiellement dangereuses qui pourraient causer des incendies ou d'autres dommages. Comme il y a peu d'options de logement, les familles finissent par rester dans des maisons endommagées et non sécuritaires pendant qu'elles essaient de faire des réparations. En même temps, les collectivités éloignées n'ont pas de normes officielles en matière de construction ou de processus de permis ou d'inspection pour s'assurer de la conformité et de la sécurité des travaux de rénovation. Ces lacunes en matière de réglementation et d'application de la loi contribuent de façon importante à la mauvaise qualité des travaux de rénovation dans les collectivités éloignées.

Île-à-la-Crosse

La défenseure s'est arrêtée à l'Île-à-la-Crosse pour rencontrer Marvin Bouvier, qui se fait appeler Tex et qui est le directeur régional de la région 3 du nord de la MN-S. L'Île-à-la-Crosse a été le site de postes de traite historiques remontant à 1778 et a abrité la deuxième plus ancienne collectivité de la Saskatchewan, après la colonie de la rivière Rouge. Le village est situé au point de confluence de trois lacs différents et compte de multiples passages et itinéraires intégrés. Aujourd'hui, le village compte 1 425 habitants. Lors du recensement de 2016, 77 % des personnes interrogées se sont identifiées comme métisses.



Nord de la Saskatchewan

À l'Île-à-la-Crosse, le recours à l'aide sociale est très répandu. Tex décrit les gens comme vivant dans un système de pauvreté qui influe sur les conditions de logement ainsi que sur les résultats sociaux. Il voit aussi des gens qui dépendent trop de l'aide sociale, mais qui n'ont pas vraiment le choix de faire autrement. Une partie de la solution réside dans le renouveau culturel. Il a lutté avec les troubles liés à la consommation de substances, mais a promis à son frère mourant qu'il ferait de la politique et qu'il contribuerait à raviver la culture métisse. Il attribue son abstinence à la formation liée à la terre et à ses origines culturelles. La stabilité du logement est également un élément important de la solution.

Cependant, les logements du village ne sont pas conformes aux normes. Tex fait remarquer que de nombreuses maisons ont besoin d'investissements de plus des 40 000 \$ que la MN-S peut fournir. Comme la plupart des maisons ont un besoin urgent de chaudières et de toits neufs, il estime qu'au moins 140 000 \$ par maison seraient nécessaires rien que pour la modernisation des immobilisations. Le montant de 40 000 \$ peut être suffisant pour couvrir les matériaux nécessaires à ces rénovations, mais ce montant ne comprend pas le coût de la main-d'œuvre. Dans un village du Nord comme celui de l'Île-à-la-Crosse, il y a peu de main-d'œuvre qualifiée pour effectuer les rénovations et, dans certains cas, elle doit venir d'autres collectivités, ce qui a pour effet d'augmenter les coûts. De nombreuses maisons ne sont pas non plus assurées, ce qui rend la reconstruction après une catastrophe naturelle comme un incendie de forêt financièrement impossible. Bien que l'assurance soit disponible, les tarifs sont plus élevés dans une collectivité éloignée où les services sont rares. Comme à Pinehouse, où les gens vivent d'une paie à l'autre, l'assurance n'est pas considérée comme une priorité par rapport à la nourriture. De nombreuses familles de la région n'ont pas les connaissances financières nécessaires pour subvenir aux besoins d'un ménage et manquent d'expérience dans la gestion des politiques bancaires et des compagnies d'assurance, ainsi que dans la supervision des contrats de construction et de rénovation. Lorsqu'une maison est endommagée, elle ne sera probablement pas réparée et, en raison des options limitées, les familles continueront d'y vivre. Dans ce village rural du Nord, la défenseure a fait remarquer avec inquiétude que le logement est loin de répondre à la norme de logement adéquat, avec des problèmes particuliers liés à l'abordabilité, à la sécurité et à l'habitabilité.

Pour commencer à s'attaquer à la crise du logement dans la région, la MN-S s'associe au village de l'Île-à-la-Crosse et à la Sakitawak Development Corporation pour construire six petites maisons et deux maisons de trois chambres à coucher. Les petites maisons sont préférables pour leur efficacité énergétique et coûtent généralement moins cher à construire. Bien que ces logements soulageront une partie des pressions auxquelles sont confrontés les résidents qui vivent dans des logements insalubres, la défenseure souligne qu'un plan à long terme assorti d'un financement pluriannuel et sûr du gouvernement provincial serait nécessaire pour combler les importantes lacunes dans les besoins en matière de logement.



Projet de petites maisons à l'Île-à-la-Crosse

La Loche

La collectivité la plus au nord que la défenseure a visité est La Loche, qui est dans la forêt boréale à 325 km au nord-ouest de Pinehouse et à 600 km au nord de Saskatoon. Comme Pinehouse, la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient des postes de traite des fourrures dans la région. Selon le recensement de 2021, la population de La Loche s'élève à 2 514 habitants, dont 95 % s'identifient comme Autochtones.



Village de La Loche

La défenseure a rencontré plusieurs employés de la Methy Housing Corporation qui ont déclaré que La Loche a une liste d'attente de 250 personnes ayant besoin d'un logement, soit près de 10 % de la population totale. En même temps, La Loche n'a ni refuge d'urgence, ni refuge pour femmes, ni banque d'alimentation. La collectivité transfère les personnes ayant besoin d'un refuge à Meadow Lake, qui se trouve à 3,5 km au sud. À La Loche, il y a peu de ressources communautaires. Le taux de criminalité violente est élevé dans la collectivité. La Loche a été le théâtre d'une fusillade perpétrée par un jeune de 17 ans qui a tué quatre personnes et en a blessé sept autres en 2016.

Dans le cadre d'une initiative antérieure visant à répondre aux besoins en matière de logement, la MN-S a acheté des maisons mobiles préfabriquées pour fournir rapidement des logements abordables. Les maisons mobiles ont été offertes aux familles dans le cadre d'un programme de location avec option d'achat, et le titre a été transféré aux locataires dans un délai de cinq ans.



Logement à La Loche



Logement à La Loche

La défenseure a visité une famille de six personnes vivant dans une maison mobile de quatre chambres à coucher. L'excavation initiale et le nivellement de son lotissement n'ont pas été effectués correctement, ce qui a entraîné l'affaissement de la structure. Après le nivellement du lotissement, la roulotteroulotte n'a cessé de s'affaisser; par conséquent, les portes s'ouvrent d'elles-mêmes et des clous ont été arrachés. La roulotteroulotte devait être écoénergétique, mais pendant les mois d'hiver, cette famille payait 490,70 \$ par mois en moyenne en électricité pour chauffer la maison. Elle signale également une importante perte de chaleur par les fenêtres et les portes non étanches. Bien que la famille soit heureuse d'avoir accès à une maison avec de l'eau courante et de la plomberie intérieure, elle aimerait avoir un plus grand espace avec un meilleur entreposage et une plus grande intimité pour mieux répondre à ses besoins.

La famille ne se sent pas en sécurité dans son logement actuel. Elle a été victime de vandalisme et de harcèlement de la part de voisins qui souffrent d'alcoolisme et de troubles liés à l'abus de substances et qui sont soupçonnés d'être affiliés à des gangs. Les fréquentes visites de la police ajoutent au sentiment de vulnérabilité de la famille.

Depuis lors, la MN-S a décidé de ne plus utiliser de maisons mobiles pour remédier à la pénurie de logements et aux problèmes d'accessibilité. Au lieu de cela, la MN-S s'est associée à la Methy Housing Corporation, un organisme local sans but lucratif qui fournit des services de gestion immobilière et de construction, pour construire des petites maisons, ce qui garantit la présence des possibilités d'emploi et de perfectionnement dont la collectivité a désespérément besoin.

À ce jour, 28 maisons d'une chambre ont été construites à La Loche grâce à ce partenariat. Ce projet de construction a été financé conjointement grâce à l'Initiative pour la création rapide de logements du gouvernement fédéral, au financement provincial et au soutien supplémentaire de la MN-S.



La MN-S et la Methy Housing Corporation – nouvelles constructions

La Division de la gestion immobilière de Methy s'occupe de la gestion immobilière et maintient un coordonnateur des services de soutien au sein de son personnel pour offrir des services supplémentaires, comme de la formation professionnelle et un accès facilité aux services de santé et de counseling.

Timber Bay

La défenseure a rencontré Larry Lavallee, conseiller municipal du hameau de Timber Bay et président de la section locale de la MN-S. À environ 124 km au nord de Prince Albert, Timber Bay compte 81 habitants, et toutes les familles sauf deux s'identifient comme Métis ou un mélange de Métis et de Premières Nations.



Rencontre entre la défenseure et Larry Lavallee

Timber Bay est aux prises avec un grave problème de surpeuplement. Il n'y a que 16 logements pour toute la population. Les maisons sont généralement de vieilles maisons de deux étages avec trois chambres à l'étage supérieur et deux en bas, et une salle de bain complète. Ces maisons ne sont pas assurées. En cas de catastrophe, il n'y aurait pas de soutien pour réparer ou reconstruire les maisons. Larry a perdu sa maison à cause d'un incendie. Comme il s'agissait d'une maison plus ancienne qui avait été vendue aux Métis pour 1 \$, elle n'était pas assurée. Par conséquent, Larry n'a pas été en mesure de reconstruire sa maison et vit maintenant dans une roulotte derrière la maison de sa sœur.

Il y a peu des logements accessibles ou sans obstacle, bien que deux maisons aient des rampes d'accès pour les fauteuils roulants. En tant que logements supplémentaires pour remédier au surpeuplement et au manque de refuges d'urgence, un certain nombre de maisons mobiles sont stationnées derrière les maisons permanentes. Il manque également de services communautaires. Les hameaux sont souvent dépourvus de services d'incendie, de services de santé, d'écoles et de magasins. Les enfants fréquentent des pensionnats à Montreal Lake ou à Prince Albert. En l'absence de refuge d'urgence ou de logement inoccupé, les gens dans le besoin vont chez un ami en temps de crise.

Comme le hameau subit régulièrement des pannes de courant, la sécurité alimentaire de toute la collectivité est menacée. L'épicerie la plus proche exige un trajet aller-retour de 180 km. Les gens achètent souvent en vrac et comptent sur leurs congélateurs pour l'entreposage. Une panne de courant qui dure des jours peut gâcher de grandes quantités de nourriture pour toutes les familles de la collectivité.

Nipawin

La dernière ville du Nord que la défenseure a visitée était Nipawin. Avec une population actuelle de 4 570 habitants, la ville est située à environ 140 km à l'est de Prince Albert. Nipawin était aussi un poste de traite des fourrures, bien que cette histoire n'ait pas été bien documentée.

Nipawin Oasis est un organisme coopératif qui offre à la collectivité des programmes de prévention de la perte de logement, d'éducation et de déjudiciarisation ainsi que des services de soutien au logement adaptés à la culture depuis 1992. Il est dirigé par les membres et le conseil d'administration. Oasis possède et gère sept logements supervisés pour les familles en situation d'itinérance. Il est également propriétaire du bâtiment principal où il exerce ses activités ainsi que de cinq camionnettes et d'un garage pour stocker les meubles donnés en attendant leur distribution.



Visite à Oasis à Nipawin



Aire de jeux pour enfants





Banque alimentaire



Articles ménagers

La défenseure a rencontré Joy Hanson, la directrice générale, Leigh Landry et Gilbert Moostoos. En plus de fournir des renseignements sur les services de soutien social et de logement offerts, ils ont partagé des détails sur leurs sources de financement, leurs vulnérabilités organisationnelles et ce dont Oasis a besoin pour demeurer viable à long terme.

En 2012, l'organisation a fait face à des difficultés financières et a été forcée d'examiner la possibilité de dissoudre et de vendre l'immeuble qu'elle possède et qu'elle occupe. Le conseil d'administration a pris en charge les activités de façon bénévole jusqu'en 2014 quand un directeur général a été embauché. Oasis a dû relever des défis constants pour maîtriser les coûts d'exploitation, obtenir du financement et assurer peu ou pas de perturbation de services pour la collectivité tout en demeurant financièrement viable.



Réunion dans la salle principale d'Oasis. Debout : Joy Hanson; assis : la défenseure fédérale du logement et deux employés d'Oasis

Oasis compte sept employés à temps plein et plusieurs employés à temps partiel et occasionnels. Le salaire du directeur général est actuellement plafonné à 40 000 \$ par année. Depuis 2014, les coûts d'administration sont demeurés bas, et l'Oasis compte sur la flexibilité de son personnel et de ses bénévoles. La défenseure s'est dite alarmée par le manque de ressources pour élaborer un plan financier et de relève viable afin d'assurer la stabilité et la durabilité de l'organisation. Les services d'Oasis dépendent directement de la disponibilité de leur personnel chaque heure du jour et de la nuit, chaque jour de la semaine, et de leur dévouement sans peur. La nature restreinte de l'opération met l'organisation en danger. Les employés courent un risque élevé d'épuisement professionnel. En même temps, les clients risquent de ne pas recevoir les services dont ils ont besoin.

La défenseure a été informée qu'Oasis ne reçoit pas de financement de base de la province ou du gouvernement fédéral et que la ville n'offre pas d'allègement de l'impôt foncier, même si les églises et la légion sont toutes deux exemptées de l'impôt municipal. Étant donné qu'Oasis joue un rôle important dans la fourniture de logements, la défenseure est préoccupée par le traitement différentiel qu'elle reçoit. Oasis est actuellement financé par des subventions et des dons qui couvrent 9 153,56 \$ en impôts fonciers pour l'immeuble d'Oasis et 14 546,49 \$ de plus en impôts fonciers pour les logements supervisés. Bon nombre des subventions sont accordées sur une base annuelle et exigent un processus de demande et de rapport exhaustif chaque année. Le principal bailleur de fonds est le ministère des Services sociaux de la province pour le Programme de soutien à la famille et le deuxième bailleur de fonds est le programme fédéral Vers un chez-soi (si la demande est approuvée). Oasis n'a pu demeurer viable que grâce à ses faibles coûts d'administration.

Parallèlement, les besoins de la collectivité augmentent rapidement en nombre et en gravité. Nipawin n'a pas de refuge pour femmes. Les femmes fuyant la violence sont hébergées dans des hôtels pour une durée maximale de trois nuits. Sans autres options, les femmes retournent dans des foyers violents ou se retrouvent en situation d'itinérance. En 2022-2023, Oasis a interagi avec plus de 300 citoyens de Nipawin en situation d'itinérance en leur fournissant de la nourriture et des services d'intervention en situation de crise à une époque où le coût de la vie a considérablement augmenté et l'aide au revenu a diminué. Nipawin fait face à une augmentation de l'itinérance exacerbée par l'abus de substances et le surpeuplement général des logements existants.

Souvent, les employés d'Oasis font face à des situations potentiellement dangereuses lorsqu'ils interagissent avec des membres de gangs ou des clients qui présentent des comportements psychotiques liés à la consommation de méthamphétamine. Un client qui avait subi une désintoxication vivait dans un logement du marché privé subventionné et recevait des services de soutien au logement d'Oasis. Ce client a rechuté et a souffert d'un épisode psychotique, ce qui a causé des dommages importants à sa maison. Le propriétaire a refusé de faire des réparations. Lorsque le gestionnaire de cas d'Oasis est passé pour une visite, des membres de gangs ont répondu à la porte en brandissant des couteaux. Le domicile du client avait été pris en charge par un gang qui le soumettait constamment à la violence physique.

Ces histoires ne sont pas propres à Nipawin – la défenseure les a entendues dans toutes les collectivités métisses du nord de la Saskatchewan lors de sa visite. Des organisations comme Nipawin Oasis, entre autres, assument le fardeau d'essayer de régler des problèmes complexes et graves pour lesquels elles ne sont pas financées et sans les ressources nécessaires.

Prince Albert

La défenseure a terminé son voyage dans le nord de la Saskatchewan, à Prince Albert, la troisième plus grande ville de la province et le dernier grand centre avant les régions boisées du nord de la province. Prince Albert est le lieu d'un établissement métis fondé par James Isbister en 1862. De plus, Prince Albert a été la capitale du district de la Saskatchewan de 1882 jusqu'à ce que la Saskatchewan devienne une province en 1905.

Lors du recensement de 2021, Prince Albert comptait 37 756 habitants. Comme 44,65 % de sa population s'identifie comme Autochtone, Prince Albert est la ville ayant la plus forte concentration d'Autochtones au Canada.

Alors que Prince Albert est une plaque tournante économique dans le nord de la Saskatchewan, la ville affiche le troisième plus grand taux de crimes violents au Canada, après Thompson, au Manitoba, et North Battleford^{xliii}. La défenseure a été informée que le centre-ville est très dangereux le soir et que les crimes violents sont fréquents.

Comme dans de nombreuses villes du pays et de la province, la population de personnes en situation d'itinérance est en croissance et de plus en plus jeune, avec une exposition accrue aux crimes violents. Le refuge pour femmes de 12 places et le refuge pour hommes de 10 places sont constamment au maximum de leur capacité. Le manque de places dans les refuges, aggravé par l'absence de réponse à la violence familiale, crée un cycle difficile à briser. Les personnes sont confrontées à de longues listes d'attente pour obtenir un logement de transition. Sans un solide système de logement offrant divers types de logements et des mesures de soutien connexes pour répondre aux besoins des femmes fuyant la violence familiale, les femmes resteront dans des foyers marqués par la violence ou y retourneront après avoir trouvé le courage de partir. La seule alternative est l'itinérance.

En octobre 2023, le YWCA a reçu un financement provincial dans le cadre de l'approche provinciale de l'itinérance afin de créer 45 places supplémentaires dans les refuges associées à des services de soutien et de transition^{xliiv}. La défenseure a visité le YWCA et a rencontré Rob Duncan, Teegan Jeffers et Niki Kereluk.



La réunion de la défenseure avec Teegan Jeffers, Rob Duncan et Niki Kereluk (de gauche à droite)

Le YMCA offre un certain nombre de programmes et de services pour soutenir les jeunes, les femmes, les familles et les personnes vulnérables, y compris de l'aide d'urgence, un hébergement d'urgence et des logements supervisés. Leur objectif est d'aider les gens à atteindre l'indépendance. Il y a un bâtiment distinct pour les femmes, un autre pour les familles, un autre pour les personnes ayant des besoins spéciaux et un quatrième pour l'hébergement d'urgence. Le refuge d'urgence ne fonctionne qu'en hiver. La défenseure a été informée que le refuge n'a pas de financement stable et qu'il ne peut offrir que des mesures de dernier recours pour maintenir les gens en vie. Avec l'intoxication médicamenteuse croissant qui provoquent des comportements erratiques et violents, les clients sont beaucoup plus difficiles à loger.

Les clients ayant des besoins élevés sont souvent aiguillés vers le YMCA. Pour soutenir ces clients, le YMCA offre un logement privé, l'accès à d'autres services, y compris en matière de rétablissement et de bien-être, ainsi que des programmes internes axés sur la vie autonome. La défenseure a souligné le lien entre la santé et le logement. Certains clients sont si mal en point qu'il leur est impossible de garder une maison. Dans certains cas, les clients qui n'arrivent pas à s'autoréguler exprimeront leurs frustrations en endommageant leur appartement. Dans d'autres cas, les clients sont dépassés par des invités qui dégradent l'appartement ou s'en approprient. Le YMCA a signalé que de nombreuses expulsions sont causées par des invités et l'incapacité du locataire à les gérer. Des mesures de soutien en matière de santé mentale et d'aptitudes à la vie quotidienne sont nécessaires pour prévenir la perte du logement qui joue un rôle essentiel dans le maintien d'un environnement stable.

La défenseure a visité un logement d'une chambre qui a récemment été libéré. Le loyer du logement meublé est de 700 \$ par mois, y compris les services publics et tous les autres coûts d'exploitation.



Logement d'une chambre géré par le YMCA



Complexe d'appartements



Pharmacie



Formation linguistique

Le YMCA reçoit des fonds pour fournir des logements à long terme avec des pouvoirs réglementaires supplémentaires. Une exemption de la loi sur la location immobilière provinciale permet au personnel d'entrer dans un appartement pour des vérifications du bien-être et la prévention du suicide. Le personnel est formé pour tenir compte des traumatismes et pour traiter tous les clients avec dignité et respect, surtout lorsqu'il entre chez eux. Le personnel du YMCA est également formé pour identifier les comportements qui indiquent la détresse. Dans un cas, un employé du YMCA a remarqué qu'un client ne prenait pas ses médicaments et se comportait de façon étrange. Cela a donné lieu à une vérification du bien-être au cours de laquelle le client a été trouvé inconscient après une tentative de suicide. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital, mais il a été libéré un jour plus tard sans qu'un médecin l'ait aiguillé vers un soutien psychologique. Il a aussi été libéré avec une intraveineuse toujours insérée pour traiter une infection à la jambe.

Les gens peuvent rester au YMCA aussi longtemps qu'ils en ont besoin. On sait que si les soutiens sont retirés, il y a une forte probabilité de rechute. La défenseure a noté que le YMCA se concentre sur la réduction des risques. Tant qu'il n'y a aucun danger pour les autres résidents et le personnel, on tolère la consommation de drogues sur place. Le YMCA a toutefois connu des comportements extrêmes liés à la drogue chez certains locataires qui ont mené à l'expulsion. Dans un cas, la paranoïa d'un client l'a conduit à découper les murs du logement pour chercher des caméras. Dans d'autres cas, les clients avaient dirigé leur colère et leur comportement antisocial sur des membres du personnel en particulier. En raison de la pénurie d'options de traitement à Prince Albert et du fait que la ville ne dispose que de 10 places pour la désintoxication, les clients qu'on n'arrive pas à loger ne reçoivent pas le traitement dont ils ont besoin et se retrouvent sans abri dans la rue.

La défenseure a été informée d'un partenariat entre la MN-S et le YMCA. La MN-S a récemment ouvert un centre de services à Prince Albert qui aide à faciliter la transition entre l'itinérance et le logement, comme ceux fournis par le YMCA. La MN-S soutient également les programmes en finançant un autobus pour amener les clients vers leur destination en ville et une soirée feu de camp pour que les clients puissent apprendre à se connaître.



*Partenariat entre la MN-S et le YMCA
(l'autobus du YMCA est financé par la MN-S)*



Espace social



Jardin communautaire

Étant donné que Prince Albert est une ville pivot, les clients du YMCA proviennent de diverses régions du nord de la Saskatchewan. Les services sont déjà limités pour la population permanente de Prince Albert. Avec l'afflux de gens du nord de la province qui ont désespérément besoin de services et de logements, le YMCA est à bout de souffle. La défenseure a appris que la région du Nord souffre d'un manque de soins de santé, de services communautaires limités ou inexistants et peu de possibilités d'emploi. Les gens émigrent à Prince Albert à la recherche d'un meilleur logement et d'un meilleur emploi, mais ils se heurtent souvent à des obstacles, tels que le racisme, qui les empêchent d'accéder à ces possibilités, et ils ne bénéficient que de très peu de soutien pour combler ces lacunes. Pour résoudre certains de ces problèmes, le Grand conseil de Prince Albert, un conseil tribal représentant 12 Premières Nations, s'efforce d'accroître sa capacité à fournir des services. Le Conseil a acheté un ancien motel qu'il est en train de transformer pour y loger des familles ayant accès à des soins médicaux. En outre, le Conseil accroît ses services tels que l'aide à l'hébergement à Prince Albert.

La défenseure craint que l'absence d'une stratégie de logement dans le Nord n'accable le YMCA et d'autres organisations similaires qui se retrouvent à soutenir l'ensemble de la population du nord de la Saskatchewan. Non seulement les propriétés nécessitent un financement pour l'entretien régulier et à long terme, mais il y a également peu ou pas de soutien pour assurer la stabilité personnelle. Les centres de traitement qui permettent de longs séjours pour s'attaquer aux complexités de l'abus de substances et de la santé mentale sont nécessaires pour atténuer les pressions auxquelles font face les organismes comme le YMCA. En même temps, la mise sur pied de centres de détournement qui fournissent des services de santé et de logement aux résidents du Nord contribuerait grandement à relever les défis croissants liés aux drogues de rue toxiques. Bien que certains services ne soient accessibles qu'à Prince Albert, il n'y a pas de service de transport en commun rural pour amener les gens d'autres collectivités vers et depuis la ville. Si les gens n'ont pas de véhicule ou d'argent pour acheter de l'essence, soit qu'ils renoncent aux services requis, soit qu'ils doivent demander de l'aide à leurs amis et aux membres de leur famille qui ont un véhicule, soit qu'ils soient obligés de prendre d'énormes risques en faisant de l'auto-stop.

Les principales observations et préoccupations de la défenseure au nord de la Saskatchewan

- Dans le nord de la Saskatchewan, la défenseure a observé la disponibilité de logements et de soutiens adaptés à la culture. Cependant, une grande partie des logements existants nécessitent des réparations importantes et sont à peine habitables; dans certains cas, les maisons ne sont pas habitables du tout, mais demeurent occupées. Il y a une grave pénurie de logements tout au long du continuum du logement. Conjugués aux réparations nécessaires, les coûts des services publics augmentent le coût des logements au-delà de l'abordabilité. Les lacunes en matière d'infrastructures signifient que les services de base ne sont pas toujours disponibles.
- Les régions du Nord sont confrontées à des problèmes similaires à ceux des centres urbains, mais disposent de moins de ressources pour répondre aux besoins croissants. Les centres urbains disposent d'une mosaïque de services, pour la plupart non coordonnée, qui tentent d'aider les personnes ayant des besoins divers en matière de logement. En même temps, de nombreuses régions rurales et du Nord ont d'énormes lacunes en matière de services, y compris le manque de refuges d'urgence, de refuges pour les femmes et les enfants qui fuient la violence familiale et de logements de transition.
- Les logements existants sont surpeuplés, ne répondent pas aux normes et sont extrêmement inefficaces sur le plan énergétique, ce qui entraîne des coûts élevés pour les services publics. Les réparations et les rénovations dans les régions éloignées sont difficiles en raison du manque de main-d'œuvre qualifiée et de la courte saison de construction. Cela fait que les logements deviennent de moins en moins habitables.
- Le manque de logements adéquats et le peu d'emplois et de possibilités économiques rendent les collectivités éloignées et du Nord peu attrayantes pour les investissements sur le marché. Par conséquent, la valeur du marché du logement reste faible. La viabilité future des collectivités du Nord est menacée.
- Innovation importante, le rétablissement et la guérison liés à la terre représentent un modèle de rétablissement adapté à la culture. Pour garantir son succès, il faut combler l'écart en matière de soutien transitoire et de logement afin de répondre aux besoins des gens là où ils se trouvent.
- Les fournisseurs de logements sont constamment sous-financés. Non seulement le financement des services est compromis, mais il y a un manque de ressources pour soutenir les gens qui offrent ces services. Sous-payés, sous-financés et chargés de fournir des services aux personnes vulnérables qui en ont le plus besoin, ces travailleurs de première ligne sont en grave danger dans le système actuel.
- Il faut mieux comprendre les pressions générées de la précarité du logement en ce qui a trait à la violence familiale et aux traumatismes individuels.

Outils et initiatives

Au cours de son voyage, la défenseure a entendu parler des outils et des initiatives utilisés pour lutter contre l'itinérance et de leur lien avec la crise des opioïdes. Une brève description de chacun d'entre eux est présentée ci-dessous.

Prairie Harm Reduction

Situé à Saskatoon, Prairie Harm Reduction (PHR) offre des programmes et des mesures de soutien social aux personnes et aux familles qui consomment des substances ou qui en subissent les conséquences. L'organisation est guidée par des principes comme « chaque personne compte » et « rencontrer chaque personne là où elle est ».

PHR a lancé de nombreuses initiatives. Parmi celles-ci, mentionnons la création du premier site de consommation sûre au Canada (2020), l'ouverture d'Oski Kisikaw, un immeuble d'habitation pour la vie semi-autonome associé à un programme de visitation destiné aux familles aux prises avec une dépendance active (2021), et Michael's Place (2021) et Ester's Home (2022), qui sont des maisons pour la vie semi-autonome destinées aux jeunes qui ne sont plus autorisées à vivre dans d'autres programmes de logement subventionnés en Saskatchewan. De plus, l'ancien directeur général, Jason Mercredi, a cofondé la Journée nationale du dépistage du VIH au Canada et a milité avec succès pour l'élargissement du programme provincial de naloxone à emporter (2019) et la mise en œuvre du programme de matériel d'inhalation sûr de la Saskatchewan (2019 – programme annulé en 2024), et il a rédigé la politique du programme Saskatchewan Assured Income for Disabilities (SAID), qui permet à plus de 17 000 personnes participant au programme SAID de travailler et de garder une partie plus importante de leur salaire (2019).

PHR exploite une halte-accueil qui offre un soutien de proximité. En outre, PHR offre de la formation et des ressources sur le VIH, le virus de l'hépatite C, la réduction des méfaits, l'aiguillage vers des services et interagir avec les personnes qui consomment des drogues. La formation sur la naloxone est accessible à tous. De plus, PHR organise des patrouilles pour ramasser des seringues dans un certain nombre de quartiers.

L'un de ses principaux objectifs est la réduction des méfaits. Prairie Harm Reduction est le premier des deux seuls centres de consommation supervisée de la Saskatchewan. Le site, ouvert en 2019, met l'accent sur la prévention des surdoses et d'autres effets médicaux indésirables. Le site compte sept cabines individuelles et un fumoir sécuritaire, qui permet l'injection, l'ingestion, l'inhalation et l'utilisation par voie nasale. L'espace est supervisé par un travailleur de soutien et un ambulancier paramédical qui offrent du soutien aux personnes qui consomment des substances. En 2020-2021^{xlv}, le site a reçu 724 visites et en 2021-2022, ce chiffre est passé à 4 590^{xlvi}.

PHR ne bénéficie d'aucun financement provincial et dépend des dons et de la vente de marchandises. En octobre 2023, la province a annoncé officiellement qu'elle ne financerait pas les centres de consommation supervisée en raison de la consommation continue de substances illicites^{xlvii}. PHR, dont le financement est instable et incertain, craint de devoir interrompre ses activités alors que la crise des opioïdes s'aggrave.

La défenseure a visité brièvement PHR à Saskatoon. Il est essentiel de noter que le site de consommation offre une certaine sécurité et stabilité. Les personnes qui utilisent le site ont également accès à d'autres services qui les aideront à traiter leurs troubles et à faire la transition vers un mode de

vie différent. La défenseure craint que le manque de financement de la province ne compromette la voie vers la stabilité.

Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA)

Tout au long de sa visite, la défenseure a entendu parler du SISA. Le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) est un système de collecte de données qui appuie les activités des fournisseurs de logements partout au pays qui est supervisé par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'initiative Vers un chez-soi. En Saskatchewan, le responsable du SISA est la Saskatchewan Housing Initiative.

Le logiciel est utilisé pour saisir et partager des données complètes sur l'itinérance en temps réel. Pour les fournisseurs de logements et les collectivités, le système peut agréger les données au niveau individuel, au niveau des services et au niveau du système. Actuellement, le logiciel en est à sa quatrième version. Le gouvernement fédéral préside un groupe de travail technique qui se concentre sur l'amélioration continue du logiciel et travaille avec tout fournisseur qui a besoin d'une plus grande personnalisation.

La défenseure a parlé à un ancien fournisseur de logements qui a utilisé le SISA depuis sa version initiale. La première phase a été utilisée uniquement pour permettre à un fournisseur de fournir des données sur son propre organisme au gouvernement fédéral. Au cours de la deuxième phase, le système a mis les organismes en contact les uns avec les autres, tandis que la troisième phase était axée sur la gestion des cas.

Dans les premiers jours du système, il y avait certains problèmes d'utilisation, par exemple, il n'était pas clair comment les données étaient utilisées au niveau fédéral, car il y avait peu de rétroaction. En outre, l'utilisation du système n'était pas obligatoire dans les régions rurales, ce qui rendait difficile le rétablissement des liens entre les personnes qui se déplaçaient entre les régions rurales et urbaines avec leur famille. En même temps, le SISA a un énorme potentiel pour renforcer la coordination horizontale entre les différents gouvernements et pour jouer un rôle dans la réunification des familles.

Initiatives fédérales en matière de politiques

La défenseure a rencontré officieusement des fonctionnaires fédéraux pour mieux comprendre certaines des initiatives stratégiques globales liées à la crise des opioïdes et à l'itinérance. À cette fin, elle a rencontré des représentants de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et le médecin-hygiéniste en chef de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits du ministère de Services aux Autochtones Canada.

L'ASPC a indiqué que la gestion et la prestation des services de soins de santé, y compris les services de santé mentale et de consommation de substances, relèvent des provinces et des territoires. Toutefois, reconnaissant la nécessité d'améliorer les soins de santé au Canada, le premier ministre a annoncé en février 2023 le [plan Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé au Canada](#). C'est un investissement historique de près de 200 milliards de dollars sur dix ans pour améliorer les soins de santé au Canada et 25 milliards de dollars sur dix ans en nouveaux fonds pour les provinces et les territoires dans le cadre d'ententes bilatérales pour quatre priorités communes : élargir l'accès aux services de santé familiale, soutenir les travailleurs de la santé et réduire les arriérés, accroître le soutien en matière de santé mentale et de l'usage des substances, et moderniser les systèmes de soins de santé. Ces ententes sont en cours de négociation.

Ce nouveau financement s'ajoute au milliard de dollars supplémentaire investi par le gouvernement fédéral depuis 2017 pour s'attaquer à la crise des intoxications médicamenteuses et des surdoses, et comprend plus de 500 millions de dollars investis dans le cadre du [Programme sur l'usage et les dépendances aux substances \(PUDS\)](#) dans les organisations communautaires du Canada. Ce programme a appuyé plus de 380 projets portant sur la consommation de substances, la santé mentale et des enjeux connexes comme l'itinérance.

L'ASPC a également fait part des travaux intergouvernementaux en cours coordonnés par le gouvernement fédéral. Des forums de haut niveau avec des représentants des gouvernements fédéral et provincial se réunissent régulièrement pour discuter du lien entre le logement et les besoins complexes liés à l'usage des substances et aux problèmes de santé mentale. À cette fin, les provinces ont soulevé des questions concernant l'abordabilité des programmes, le besoin de pratiques exemplaires et de modèles avérés efficaces et les obstacles à la mise en œuvre. À l'heure actuelle, les gouvernements autochtones ne participent pas à ces forums.

Le médecin-hygiéniste en chef et son personnel ont reconnu l'intersection entre le logement, les troubles de consommation de substances et la santé mentale. Pendant de nombreuses années, ces problèmes ont été traités séparément, et les systèmes se sont développés pour favoriser des solutions isolées en ce qui concerne les programmes et le financement. Les silos entre les ministères restent un problème qui nécessite des solutions systémiques.

Partie 3 : Recommandations

Les recommandations suivantes ont été élaborées conjointement par la Métis Nation – Saskatchewan et la défenseure fédérale du logement. Chaque ordre de gouvernement a une responsabilité et un rôle à jouer dans la résolution des problèmes soulevés dans ce rapport.

Recommandations pour les municipalités

- Les municipalités peuvent jouer un rôle clé pour répondre aux besoins en matière de logement par la défense des droits, la facilitation et le partenariat. Il est recommandé que les municipalités collaborent avec la Saskatchewan Urban Municipalities Association (SUMA) pour déclarer que le logement est un droit de la personne.
- Il est recommandé que les municipalités jouent un rôle proactif dans le respect du droit de la personne à un logement adéquat, surtout en ce qui concerne les logements d'urgence et de transition. Les plans communautaires officiels et les processus de développement pourraient inclure ces considérations.
- Il est recommandé que les municipalités élaborent une stratégie pour travailler avec les fournisseurs de logements pour explorer des options pour appuyer l'offre de logements d'urgence et de transition; cela pourrait comprendre des réductions d'impôt, la propriété et des baux à long terme, l'entretien et d'autres services.
- Les fournisseurs de logements métis dans les centres urbains proposent actuellement des modèles de logement adaptés à la culture. Un partenariat plus solide avec les partenaires municipaux et villageois fondé sur le partage de l'information, l'établissement d'outils communs et la mise à l'échelle de pratiques exemplaires pour relever des défis complexes renforcerait les collectivités. Il est recommandé que les administrations municipales et les administrations des villages collaborent avec la MN–S pour se concentrer sur des objectifs communs en matière de logement.
- Il est recommandé que les municipalités et les villages adoptent des codes du bâtiment et des règlements pour s'assurer que le logement est sûr, accessible et adéquat conformément au Code national du bâtiment en vigueur. Cela permettra de s'assurer que les constructeurs de logements construisent des logements sûrs, accessibles et adéquats. Un système de conformité dans les municipalités est nécessaire pour maintenir les normes et assurer la reddition de comptes. Dans le nord de la Saskatchewan, des règlements sont requis pour mieux tenir compte du climat et de la géographie du Nord.

Recommandations pour le gouvernement de la Saskatchewan

Thème 1 : Le droit de la personne au logement

- Il est recommandé que la province élabore sa propre loi pour reconnaître et appuyer le droit de la personne à un logement adéquat. Le fait de reconnaître le logement comme un droit de la personne dans la loi contribue à la reddition de comptes et s'harmonise avec la loi fédérale.
- Pour mettre en œuvre une loi reconnaissant le logement comme un droit de la personne, il est recommandé que la province adopte une stratégie axée sur le logement qui met l'accent sur le fait d'offrir aux personnes en situation d'itinérance un logement avec les soutiens et les services adaptés à la culture qui leur sont nécessaires.

- Pour garantir la responsabilité de reconnaître le logement comme un droit de la personne, il est recommandé que la Saskatchewan nomme un défenseur indépendant ou une défenseure indépendante du logement à l'échelle provinciale. Une partie des tâches du défenseur consisterait à amplifier la voix des Métis et à préconiser la création en temps opportun d'un système de logement respectueux des droits et adapté à la culture. Ce rôle permettrait d'assurer la surveillance et la responsabilité des efforts déployés pour faire respecter le droit au logement des Métis. Ce bureau doit être distinct de l'Office of Residential Tenancies et pourrait être intégré à la Commission des droits de la personne de la Saskatchewan.

Thème 2 : La reconnaissance des Métis en Saskatchewan

- Les Métis ont joué un rôle historique important dans l'établissement de la Saskatchewan, mais ce rôle demeure obscur. Il est recommandé que la province reconnaisse l'importance des Métis pour l'histoire de la Saskatchewan. Une plus grande visibilité sur les sites Web du gouvernement et dans l'imagerie publique faciliterait les efforts de reconnaissance.
- En plus de jouer un rôle unique dans l'histoire, les Métis ont une identité et un mode de vie distincts qui mettent l'accent sur la relation entre les générations, l'importance des aînés et la priorité accordée à des collectivités saines et prospères. Il est recommandé que la province reconnaisse l'importance des connaissances et des méthodes de travail propres aux Métis et qu'elle reconnaisse leur contribution essentielle à des solutions de logement efficaces, adaptées à la culture et aux besoins.
- La reconnaissance de la MN-S en tant que gouvernement serait conforme à son entente d'autonomie gouvernementale, ainsi qu'au seuil établi par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et confirmé par la Cour suprême du Canada. Il est recommandé que la province se concentre sur l'approfondissement de sa relation de gouvernement à gouvernement avec la MN-S.
- Bien que la MN-S ait été efficace dans l'élaboration d'initiatives visant à régler les problèmes et à travailler avec des partenaires locaux pour offrir des services, il est essentiel de maintenir un partenariat de gouvernement à gouvernement avec la province. Il est recommandé que la province mette en place un groupe de travail technique mixte avec la MN-S sur les questions de logement.

Thème 3 : Une stratégie pour le Nord

- Les régions urbaines et les régions du Nord éloignées ont des besoins distincts, les besoins des régions du Nord étant beaucoup plus criants. Pour répondre à ces besoins, il est recommandé qu'une stratégie de logement du nord de la Saskatchewan soit élaborée conjointement avec la MN-S et les dirigeants des Premières Nations pour l'allocation d'un financement fondé sur les distinctions, avec la participation du gouvernement fédéral.
- Il est recommandé que les municipalités et les villages du Nord reçoivent du financement pour élaborer des codes du bâtiment et des mécanismes d'application de la loi pour s'assurer que les logements dans les régions éloignées et du Nord respectent les normes de construction nationales et provinciales. Veiller à ce que le logement respecte les normes nationales contribue à la viabilité à long terme et à la croissance de collectivités saines dans le Nord.

Thème 4 : Le logement d'urgence et de transition

- Il y a une grave pénurie de logements d'urgence et de transition. Il est recommandé de mettre en œuvre une stratégie Logement d'abord afin d'établir de toute urgence de nouveaux logements supervisés intensifs pour les personnes qui font face à des besoins complexes dans

les régions urbaines et du Nord, en accordant la priorité aux collectivités métisses. Il s'agit notamment de s'occuper immédiatement des logements vacants de la Saskatchewan Housing Corporation (effectuer les réparations nécessaires, etc.), de réduire les obstacles à l'accès aux logements et de veiller à ce que des mesures de soutien adéquates soient en place une fois que le besoin fondamental de logement est satisfait.

- De nombreuses collectivités ne disposent pas d'un centre d'hébergement d'urgence. Des fonds supplémentaires pour le fonctionnement des refuges de deuxième étape doivent être inclus dans le prochain budget provincial, afin de tenir compte de l'intensité de la crise en Saskatchewan. L'augmentation de 300 000 \$ pour trois refuges construits en 2023 est inadéquate. Il est recommandé d'augmenter le niveau de financement pour répondre aux besoins criants.
- De nombreuses collectivités sont forcées de choisir entre la construction de refuges d'urgence ou de logements de transition lorsque le financement fourni ne répond pas aux besoins et aux demandes. Il est recommandé de mettre en œuvre des mesures incitatives pour développer et construire les deux types de logements; cela pourrait comprendre des remboursements d'impôt, des ententes de propriété et des baux fonciers à long terme sur les terres du gouvernement, ainsi que des modèles de logement public.
- Les modèles de financement actuels ne permettent pas de répondre aux besoins. Il y a un manque de financement pour les logements de transition et les services globaux, conjugué à un besoin urgent de mettre à l'échelle les pratiques exemplaires et les modèles de soutien à la transition existants. En outre, le financement n'est ni prévisible ni à long terme, ce qui rend difficile le fonctionnement des logements d'urgence. Il est recommandé que les modèles de financement soient examinés et élargis à cette fin.
- La pression sur les fournisseurs de logement et leur personnel n'est pas toujours évidente dans la fourniture de logements. Sans financement fiable et adéquat, les revenus sont plus faibles, la stabilité de l'emploi est inexistante et pourtant, on s'attend à ce que les employés continuent d'offrir des services à leurs propres risques. Il est recommandé que des fonds et des mesures de soutien soient immédiatement mis en place pour répondre aux besoins opérationnels particuliers des fournisseurs de logements.
- La MN-S a supervisé l'élaboration de plusieurs modèles de logement fondés sur la culture métisse qui sont novateurs et qui font preuve d'un succès précoce. Toutefois, ce succès précoce est compromis par un financement instable et des priorités différentes qui ne concordent pas. Il est recommandé que la Saskatchewan Housing Corporation (SHC) travaille avec la MN-S de gouvernement à gouvernement pour déterminer les priorités communes et investir dans celles-ci afin que de nouveaux modèles de financement puissent être conçus et mis en œuvre conjointement.

Thème 5 : L'Aide au revenu

- Le modèle actuel d'aide au revenu, le Saskatchewan Income Support (SIS), contribue à l'itinérance et laisse les gens coincés plutôt que de les autonomiser. Il est recommandé de revoir le SIS, avec la participation des fournisseurs de logements communautaires et de la MN-S, afin d'élaborer des modifications aux politiques qui pourraient comprendre ce qui suit :
 - Augmenter les paiements versés par le SIS pour répondre au coût de la vie, rétablir le paiement direct du loyer et des services publics pour tous ceux qui en ont besoin, et élaborer davantage d'options de logement avec services de soutien pour les soins complexes en raison des troubles de santé mentale et de troubles liés à la consommation de substances.

- Rétablir immédiatement les mesures d'urgence de stabilisation des loyers qui fournissent un loyer suffisant pour satisfaire aux conditions initiales de location (paiement des loyers du premier et du dernier mois) afin d'assurer un logement adéquat et de prévenir l'itinérance.
- Augmenter l'aide au revenu ainsi que le salaire minimum pour tenir compte du coût élevé de la vie, renforcer les efforts visant à prévenir l'itinérance et permettre une transition réussie vers des solutions de logement adéquates.
- La défenseure fédérale du logement et la MN-S sont d'accord avec les solutions identifiées et approuvées par la SUMA, qui incluent :
 - L'expansion des services de demande en personne, en particulier pour les demandeurs du SAID.
 - Une augmentation immédiate des paiements versés par le SIS et le SAID pour donner aux gens une plateforme suffisamment solide pour reconstruire leur vie et pour s'assurer que les personnes en situation de handicap permanent vivent dans un logement adéquat et ne se retrouvent pas en situation d'itinérance.
 - Le rétablissement du paiement direct et intégral des services publics pour tous les clients de l'aide au revenu, sans réduction ou restriction supplémentaire au niveau du logement, des prestations de base ou des autres prestations auxquelles ils ont actuellement accès. Les arriérés dans les services publics font en sorte que les gens perdent leur sécurité d'occupation et font face à l'expulsion. Il n'y a pas d'autre moyen de corriger cette situation que le paiement intégral, ce qui est hors de portée pour de nombreux citoyens métis. La collaboration entre le ministère des Services sociaux et les ministères connexes est nécessaire pour élaborer immédiatement des solutions réalisables. Il est recommandé que le ministère des Services sociaux et la MN-S dirigent conjointement cette initiative.
 - Le rétablissement des modalités de paiement direct du loyer, y compris l'élimination des obstacles à l'accès pour les clients qui demandent ce soutien. Au lieu que les personnes ayant les besoins les plus complexes ont à demander le rétablissement du paiement direct, il vaut mieux que les personnes ayant moins de besoins doivent demander d'être retirées du paiement direct, au besoin.
 - Création d'une unité d'accueil communautaire dans le cadre de l'aide au revenu qui rencontre les gens là où ils se trouvent pour remplacer les centres d'appel qui gèrent le processus de demande, car ils se sont en grande partie inefficaces. Les gestionnaires de cas devraient être accessibles à l'extérieur de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi, par rotation, et se trouver physiquement dans des zones facilement accessibles pour les personnes des régions socio-économiques à faible revenu, y compris dans les collectivités métisses, à l'extérieur de Saskatoon et de Regina.
 - Élaborer et mettre en œuvre des programmes permanents et réguliers pour faciliter l'obtention d'une pièce d'identité à l'échelle provinciale et travailler avec le gouvernement fédéral pour éliminer les obstacles à l'accès aux pièces d'identité requises afin que les gens puissent obtenir un logement. Il existe des exemples efficaces de la société civile qui font déjà ce travail (Ma Faamii à Saskatoon; Queens City Wellness à Regina) sur lesquels le ministère peut s'appuyer. Ce service doit être accessible dans toute la province.

Thème 6 : Une stratégie transversale

- L'itinérance et l'extrême pauvreté sont liées aux troubles de consommation de substances et à la santé mentale. Les obstacles à l'accès aux logements de la Saskatchewan Housing Corporation demeurent insurmontables pour la plupart. Le manque de compassion, de compréhension et de raison lorsque des personnes se voient refuser l'accès à un logement ou sont expulsées doit être reconnu et pris en compte. Il est recommandé que la province collabore avec la MN-S pour entreprendre immédiatement un examen des politiques et du processus décisionnel. En outre, il est recommandé que la province travaille avec la MN-S à l'élaboration d'une stratégie globale qui comprend des réponses efficaces fondées sur les données probantes, une sensibilisation et une formation sur les préjugés et la stigmatisation, ainsi qu'un cadre stratégique afin que toutes les formes de discrimination puissent être éliminées dans les ministères connexes, les services de police, les administrations municipales et les services de santé primaires et secondaires.
- Les Métis sont surreprésentés dans le système correctionnel en raison de causes profondes complexes qui comprennent des problèmes systémiques. Ces problèmes ne sont pas toujours réglés au moment de l'incarcération, ce qui fait que des personnes quittent le système correctionnel dans un état vulnérable. Il est recommandé que le ministre des Services sociaux collabore avec le ministre responsable des services correctionnels, des services de police et de la sécurité publique pour améliorer la planification pour personnes qui quittent le système correctionnel afin qu'elles ne finissent pas dans la rue.
- Dans le cadre d'une stratégie Logement d'abord, il est recommandé que le logement supervisé soit reconnu comme un moyen de déjudiciarisation dans le cadre du système de justice pénale et du système correctionnel. Le logement familial supervisé est une solution de rechange moins coûteuse au cycle des services de police, du système correctionnel et du système de protection de l'enfance. La MN-S travaille actuellement en partenariat avec la Société Elizabeth Fry à l'élaboration d'une stratégie de logement modulaire pour les familles. La MN-S demande une augmentation importante du financement pour établir d'autres options de logement supervisé avec services globaux pour les familles.
- Le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) est un système d'information de données qui offre un potentiel énorme pour faciliter la coordination interagence et intergouvernementale pour lutter contre l'itinérance et la précarité du logement. Il peut également être un outil précieux pour réunir les familles. Cependant, le système n'est pas largement utilisé dans toute la province, même si la province encourage son utilisation. Il est recommandé que :
 - Le SISA soit adopté dans toute la province.
 - Tous les programmes financés par les gouvernements fédéral et provincial exigent l'utilisation du SISA.
 - Les données soient partagées à l'échelle de la province par les organisations communautaires qui les utilisent.

Recommandations pour le gouvernement fédéral

Thème 1 : Champ de compétence

- Conformément aux droits des Métis à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale, il est recommandé que le gouvernement fédéral transfère à la MN-S la compétence sur les programmes et les services de logement des Métis, tout en veillant à ce que le financement du logement des Métis soit adéquat pour leurs besoins. Cela comprend :
 - En collaboration avec la MN-S, établir un processus pour transférer le contrôle des fonds du programme de la Stratégie nationale sur le logement (SNL) et d'autres programmes existants.
 - Réaffecter les fonds des programmes existants de la SNL aux ententes de financement conclues avec le gouvernement de la MN-S.
 - En collaboration avec les gouvernements métis, établir des niveaux de financement appropriés pour les programmes de logement des Métis qui tiennent compte des réalités du nord de la Saskatchewan et des pratiques et valeurs culturelles des Métis, avec une progression intégrée du financement qui tient compte de l'inflation et de la croissance de la population.
- De nombreuses initiatives stratégiques et discussions liées à la crise des opioïdes et à la crise de l'itinérance ont lieu aux échelons supérieurs du gouvernement. Les fonctionnaires fédéraux et provinciaux participent à ces discussions, mais pas les gouvernements métis, comme la MN-S. Les populations métisses sont confrontées à ces problèmes à des taux exponentiellement plus élevés que les populations non autochtones, et les gouvernements métis ont appliqué des modèles éclairés par la culture métisse pour les régler. Il est recommandé que les gouvernements métis participent à ces discussions, non seulement pour apporter leur expérience, mais aussi pour façonner les futurs programmes et initiatives.
- Il vaut mieux traiter la santé mentale et les troubles liés à la consommation de substances au niveau local. Il est recommandé que le gouvernement fédéral discute du transfert du contrôle de la santé mentale à la MN-S et de l'ajout de programmes concernant les citoyens métis de la Saskatchewan.

Thème 2 : La réconciliation économique

- La capacité de payer et d'obtenir une assurance habitation adéquate est un obstacle majeur, en particulier dans les collectivités éloignées. Il est recommandé que le gouvernement fédéral collabore avec la MN-S pour élaborer une stratégie visant à garantir qu'il n'y a pas de discrimination dans l'offre d'assurance aux Métis du Nord. Cette stratégie pourrait consister à fournir à la MN-S les capitaux nécessaires pour s'autoassurer et offrir une assurance abordable et sans obstacle aux citoyens.
- Pour accroître l'offre de logements abordables, il faut avoir accès à des capitaux et à des taux d'intérêt préférentiels. Il est recommandé que le gouvernement fédéral travaille avec la MN-S à l'élaboration d'un fonds d'immobilisations pour la construction de maisons abordables offrant des taux d'intérêt préférentiels et permettant des prêts à risque élevé.
- La MN-S a mis à l'essai des modèles de logement novateurs pour améliorer l'offre de logements. Il est recommandé que le gouvernement fédéral travaille avec la MN-S pour continuer d'encourager l'innovation et la productivité dans le secteur de l'habitation en aidant les entreprises appartenant à des Métis à fabriquer des logements modulaires pour remédier à la pénurie de logements.

- En même temps, la MN–S a été confrontée à une pénurie de main-d’œuvre qualifiée pour la construction de logements. Il est recommandé que le gouvernement fédéral collabore avec la MN–S pour améliorer les ententes sur la formation pour les compétences et l’emploi destinée aux Autochtones pour offrir un financement direct pour la formation.
- La MN–S fait face à une population vieillissante présentant un pourcentage disproportionnellement élevé de problèmes de mobilité. Il est recommandé que le gouvernement fédéral travaille avec la MN–S à l’élaboration d’une stratégie de vieillissement sur place adaptée à la culture qui comprend la construction de logements adaptés et sans obstacle afin que les aînés puissent demeurer dans leur collectivité d’origine et vivre de façon autonome.
- Les collectivités éloignées et du Nord manquent d’infrastructures de base, ce qui mine l’abordabilité du logement et la sécurité des collectivités. Pour garantir la sécurité énergétique et des conditions de vie abordables, il est recommandé que le gouvernement fédéral travaille avec la MN–S pour obtenir le prolongement de la canalisation de gaz naturel vers des collectivités comme Pinehouse, Cumberland House et Dorintosh (près de Meadow Lake) ainsi que d’autres sources d’énergie respectueuses du climat qui cadrent avec les objectifs de durabilité du Canada.

Thème 3 : Les griefs historiques

- Il est recommandé que le gouvernement fédéral collabore avec la MN–S pour remédier de toute urgence aux torts et aux expériences historiques relevés par des collectivités comme Timber Bay et des familles qui ont été déplacées de force du parc national de Prince Albert et de la région de Maple Creek et de Willow Bunch à Green Lake.
- Il est recommandé que le gouvernement fédéral collabore également avec la MN–S pour examiner et rechercher des solutions pour le fonctionnement des commissions sur les certificats. Le fait que les commissions n’aient pas fonctionné de manière responsable est directement lié au déplacement des Métis en Saskatchewan et a sapé leur capacité à établir des foyers.

Thème 4 : Les mécanismes pour soutenir les progrès

- Dans le cadre de la mise en œuvre de l’entente sur l’autonomie gouvernementale de la MN–S, il est recommandé que les questions liées au logement soient négociées dans le cadre des mesures de mise en œuvre futures.

Recommandations conjointes aux gouvernements fédéral et provincial et à la MN–S

Thème 1 : Les personnes trans et non-binaires, les femmes et les enfants

- En réponse à la crise des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (FFADA), les gouvernements fédéral et provincial doivent tenir compte de l'importance du droit au logement pour assurer la sécurité des femmes et des filles métisses, notamment en prenant les mesures suivantes :
 - La création d'une initiative de refuges pour les Métis dans le nord, le centre et le sud de la Saskatchewan pour veiller à ce qu'il y ait des refuges pour les familles métisses et des projets de logements de transition. Cette initiative serait conforme à l'initiative des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations et des Inuits.
 - Appuyer une approche coordonnée et adéquatement financée pour la création d'un réseau de refuges sûrs pour les femmes et les enfants métis fuyant la violence familiale.
 - Fournir un financement pour la formation afin de s'assurer que les collectivités ont la capacité d'exploiter des refuges avec du personnel métis local qualifié, formé à des interventions tenant compte des traumatismes.
 - Conformément aux droits des Métis à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale, le financement des programmes et des services liés à la violence faite aux femmes et aux filles devrait être transféré par l'entremise des ententes de financement.

Thème 2 : Co-développement et partenariat

- Appuyer les plans de lutte contre l'itinérance fondés sur les distinctions qui ont été élaborés par le Conseil national des Métis et les gouvernements métis.
- Il est recommandé que les gouvernements fédéral et provincial collaborent avec la MN–S à l'élaboration d'un plan combiné de traitement de la dépendance qui assure un traitement local dans la collectivité qui n'exige pas de déménagement vers un autre centre urbain et assure des options de logement appropriées pour permettre le rétablissement.

<https://www.justice.gc.ca/fra/declaration/pa-ap/ah/p2.html>

ii https://esask.uregina.ca/entry/metis_communities.html (en anglais seulement)

iii https://esask.uregina.ca/entry/metis_communities.html (en anglais seulement)

iv Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones : Perspectives et réalités, vol. 4, p. 285-286

v Brown, J. S. H. (1985). « Diverging identities: The Presbyterian Métis of St. Gabriel Street, Montreal. » Dans Peterson, J. et Brown, J. (eds.) *The New Peoples: Being and Becoming Métis in North America* (pp. 195-206). Winnipeg : University of Manitoba Press.

vi https://esask.uregina.ca/entry/french_and_metis_settlements.html (en anglais seulement)

vii https://esask.uregina.ca/entry/french_and_metis_settlements.html (en anglais seulement)

viii Ibid

ix http://www.biographi.ca/fr/bio/isbister_james_14E.html

x « [Legislative Assembly of Assiniboia](#) ». Indigenous & Northern Relations. Consulté le 6 mars 2021. (en anglais seulement)

xi <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/manitoba-loi-sur-le>

xii https://esask.uregina.ca/entry/metis_history.html (en anglais seulement)

xiii Canada, Lois, Vic. 42, Ch. 31, Art. 125e). *Loi sur les terres domaniales* (1879). La citation a été traduite de l'anglais par nos soins.

xiv <https://atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/article/les-certificats-des-metis/>

xv https://digital.scaa.sk.ca/ourlegacy/exhibit_scrip#fn3 (en anglais seulement)

xvi <https://digital.scaa.sk.ca/ourlegacy/solr?query=ID:26264&start=0&rows=10&mode=results> (en anglais seulement)

xvii Note de service pour M. Newcombe, 14 octobre 1921 (NAC RG 13, Vol. 2170, Dossier 1853 [1921]). La citation a été traduite de l'anglais par nos soins.

xviii <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/communautes-des-reserves-routieres>

xix <https://atlasdespeuplesautochtonesducanada.ca/article/les-etablissements-metis-et-les-fermes-gouvernementales/>

xx Ibid

xxi https://esask.uregina.ca/entry/metis_nation-saskatchewan.html (en anglais seulement)

-
- ^{xxii} <https://metisnationsk.com/wp-content/uploads/2019/03/MN-S-Emergence-and-Evolution-of-the-MetisNation.pdf> à la page 17 (en anglais seulement)
- ^{xxiii} <https://MétisnationskMétisMétisnationsk.com/wp-content/uploads/2022/08/Mandate-Housing-Minister-King.pdf> (en anglais seulement)
- ^{xxiv} <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/document-information.html>
- ^{xxv} <https://cuivr.usask.ca/documents/publications/2020-2024/cuivr-pit-homelessness-academic-report.pdf> (en anglais seulement)
- ^{xxvi} <https://leaderpost.com/news/local-news/sis-assistance-program-not-working-says-sask-landlord-association> (en anglais seulement)
- ^{xxvii} <https://saskatchewanlandlordassociation.ca/wp-content/uploads/2020/12/SIS-Position-Paper.pdf> (en anglais seulement). La citation a été traduite de l'anglais par nos soins.
- ^{xxviii} <https://www.cbc.ca/news/canada/saskatchewan/changes-saskatchewan-income-support-program-homelessness-1.6246874> (en anglais seulement)
- ^{xxix} <https://www.cbc.ca/news/canada/saskatoon/rising-homelessness-saskatoon-1.6752859> (en anglais seulement). La citation a été traduite de l'anglais par nos soins.
- ^{xxx} https://auditor.sk.ca/pub/publications/public_reports/2019/Volume_1/07_Health%E2%80%94Monitoring%20and%20Prescribing%20and%20Dispensing.pdf (en anglais seulement). Citation traduite de l'anglais par nos soins.
- ^{xxxi} <https://publications.saskatchewan.ca/#/products/90505> (en anglais seulement) et <https://leaderpost.com/news/saskatchewan/overdose-rates-for-2023-concerning-says-sask-coroners-service> (en anglais seulement)
- ^{xxxii} <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-purdue-canada-agrees-to-pay-150-million-over-opioid-harms/> (en anglais seulement)
- ^{xxxiii} <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/b-c-opioid-epidemic-class-action-lawsuit-certification-1.7041180> (en anglais seulement)
- ^{xxxiv} <https://www.cbc.ca/news/canada/saskatchewan/hiv-help-people-1.6275755> (en anglais seulement)
- ^{xxxv} <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/opioid-injuries-drug-poisoning-crisis-bc-hugh-lampkin-1.7000860> (en anglais seulement)
- ^{xxxvi} <https://www.cbc.ca/news/canada/saskatoon/hard-line-approach-drug-users-saskatoon-wellness-centre-1.6979335> (en anglais seulement)
- ^{xxxvii} <https://saskatoon.ctvnews.ca/they-re-not-waking-up-sask-addiction-workers-concerned-over-mixed-opioids-1.6454028> (en anglais seulement)
- ^{xxxviii} <https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/resources-ressources/housing-first-logement-abord-fra.html>

^{xxxix} <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/cjs-oip/p3.html>

^{xi} <https://www.saskatchewan.ca/residents/family-and-social-support/financial-help/saskatchewan-income-support-sis> (en anglais seulement)

^{xlii} <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?DGUIDlist=2021A00054718065&GENDERlist=1&HEADERlist=0&Lang=F&STATISTIClist=1&SearchText=Pinehouse>

^{xliii} https://www.cameconorth.com/uploads/downloads/ca_reports/Pinehouse-2022-CA-Report-web.pdf (en anglais seulement)

^{xliiii} <https://panow.com/2023/07/27/prince-albert-ranked-third-for-violent-crime-in-national-report/> (en anglais seulement)

^{xliv} <https://globalnews.ca/news/10045573/emergency-shelter-prince-albert-saskatchewan/> (en anglais seulement)

^{xlvi} https://cdn.shopify.com/s/files/1/0269/3192/0962/files/PHR-AnnualReport_2020-2021-F_Miranda.pdf?v=1671483510 (en anglais seulement)

^{xlvi} https://cdn.shopify.com/s/files/1/0269/3192/0962/files/PHR_Annual_Report_2021-22_-_1_Miranda.pdf?v=1671483512 (en anglais seulement)

^{xlvi} <https://saskatoon.ctvnews.ca/it-s-terrifying-prairie-harm-reduction-fears-shutdown-as-sask-denies-funding-for-supervised-consumption-sites-1.6620777> (en anglais seulement)

